

**TOP GUIDE
REUSSITE**



7.000 F

S.O.G.

SUJET D'ORDRE GÉNÉRAL

Méthodologie - Thèmes d'actualité
Sujets corrigés - Sujets d'exercice

RESERVE AUX CANDIDATS

- ❖ **POLICE (OFFICIERS, COMMISSAIRES)**
- ❖ **INFJ (CM, CMS, MAGISTRATURE)**
- ✓ **GREFFE** ✓ **PERSONNEL PÉNITENTIAIRE,**
- ✓ **PERSONNEL DE PROTECTION DE L'ENFANCE
ET DE LA JEUNESSE** ✓ **MAGISTRATURE**
- ❖ **ENA (CM, CMS, CS)**
- ❖ **INFS**
- ❖ **ET AUTRES CONCOURS ADMINISTRATIFS**

Le Guide

Edition 2020

 **Rol-Éditions**

Top Guide Réussite

DISSERTATION
S.O.G.
Sujets
d'Ordre
Général

Top Guide Réussite

Votre guide de référence pour la réparation aux examens et concours
Livres de la même collection

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">□ FONCTION PUBLIQUE- OPAJ (Organisation Politique Administrative et Judiciaire)- Logique- Statut général de la Fonction Publique- Culture Générale- Problèmes Politique, socio-économique du monde contemporain- Rédaction Administrative- Analyse et synthèse de document- Document de classement- Assistant Comptable- SVT - Dictée (Maîtresse Adjointe et Aide-soignante)- Système Educatif Ivoirien (Educateur)- Connaissance de la Côte d'Ivoire (Maître d'Education)- Psychopédagogie- QCM□ INFJ (Institut National de la Formation Judiciaire)- OPAJ | <ul style="list-style-type: none">□ CAFOP- Top Guide Réussite Cafop I.A□ ENS- Système Educatif Ivoirien- Culture générale□ POLICE - ENA- Dictée / Mise au net- Rédaction- OPAEJ- Test psychotechnique- Dissertation (sujet d'ordre général)- Dissertation (problème politiques, économiques, et sociaux du monde contemporain)- Droit pénal /procédure pénale- Droit constitutionnel et administratif- Culture générale (actualité nationale Africaine et mondiale)□ GENDARMERIE- Dictée /Mise au net- Culture générale (actualité nationale africaine et mondiale) |
|---|--|

Service commercial : (+225) 05 88 28 22



K.ROL-EDITIONS

TOP GUIDE REUSSITE DISSERTATION S.O.G. 2020-2021

ISBN: 979-2-35853-007-2

© Copyright 2010 réservé à K.Rol-Editions pour tous les pays.

Toutes reproductions, adaptations ou éditions quelconques ne sauraient être faites sans l'autorisation de l'auteur et de l'éditeur. De même toutes copies privées, toute reproduction audiovisuelle ou par quelque moyen que ce soit, ne peuvent être faites sans l'autorisation de l'auteur et de l'éditeur.

Abonnez-vous à notre page facebook pour suivre les informations continues sur les concours : infoconcours-krol

AVANT-PROPOS

Avoir une bonne (ou mauvaise note) en dissertation portant sur un sujet d'ordre général (SOG) est, croit – on souvent le fruit du hasard. Le candidat malheureux imagine qu'il n'a pas eu la même opinion que le correcteur, il n'y a pas d'instrument de mesure sérieux. Cette raison avancée par le candidat n'est pas fondée.

En effet, les candidats au concours administratifs ont de mauvaises notes en SOG, à cause de la méconnaissance de la méthodologie de la dissertation, d'un manque de savoir-faire, d'une insuffisance de préparation pour affronter l'épreuve.

C'est pour les aider que cet ouvrage a été conçu, vous trouverez la méthodologie de la dissertation portant sur un sujet d'ordre général, des sujets corrigés et des sujets non corrigés.

Que Dieu vous 'Assiste !

Les Auteurs

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

TABLES DES MATIERES

AVANT-PROPOS.....	3
INTRODUCTION.....	4

PREMIERE PARTIE

METHODOLOGIE DE LA DISSERTATION (S.O.G.) ET L'ESSENTIEL DES PRINCIPES DE LA LANGUE FRANÇAISE

LA DISSERTATION OU LE SUJET D'ORDRE GENERAL.....	20
Chapitre I : DEFINITION ET PRINCIPES GENERAUX.....	20
I-DEFINITION.....	20
II- LES DIFFÉRENTES FORMES DE SUJET.....	21
III- LA COMPOSITION DU SUJET DE DISSERTATION.....	21
IV- LES DIFFÉRENTS TYPES DE PLANS.....	22
V- LES CRITERES D'EVALUATION.....	23
VI- LA MAITRISE ET LA GESTION DU TEMPS.....	26
LES PRINCIPES POUR BIEN REDIGER SON SUJET.....	26
EXEMPLE DE REDACTION D'UN BROUILLON.....	30
Chapitre II : LA DISSERTATION PROPREMENT DITE.....	32
I- PRESENTATION DE L'EXERCICE.....	32
II- METHODOLOGIE DU SUJET DE DISSERTATION.....	33
A- TRAVAIL PRÉPARATOIRE.....	33
B- LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA REDACTION PROPREMENT DITE.....	34
C- REDIGER LE DEVOIR.....	35
D- CONSEILS DE REDACTION (LE TEXTE ARGUMENTÉ).....	36
DES REGLES DE LA LANGUE FRANÇAISE.....	38
Chapitre I : GRAMMAIRE.....	38
L'ACCORD PARTICULIER.....	41
L'ACCORD DU PARTICIPE PASSE.....	41
LE PARTICIPE PRÉSENT.....	41
LE PARTICIPE PASSE.....	42
LE PARTICIPE PASSE DES VERBES PRONOMINAUX.....	43
LES MOTS GRAMMATICaux.....	44
LES MOTS LEXICAUX.....	44
Chapitre II : ORTHOGRAPHE.....	49
LES CONFUSIONS.....	49
Chapitre III : CONJUGAISON.....	52
FORMATION DU PRÉSENT DE L'INDICATIF.....	52
FORMATION DE L'IMPARFAIT.....	53

FORMATION DU CONDITIONNEL PRÉSENT.....	53
FORMATION DU CONDITIONNEL PASSE.....	53
FORMATION DU PASSE SIMPLE.....	54
FORMATION DU FUTUR SIMPLE.....	54
FORMATION DU FUTUR ANTERIEUR.....	55
FORMATION DE L'IMPÉRATIF.....	55
LA CONCORDANCE DES TEMPS.....	56
LE SYSTÈME CLASSIQUE DE CONCORDANCE DES TEMPS.....	56

DEUXIEME PARTIE
THEMES D'ACTUALITE

LA CRISE SANITAIRE: COVID 19 ET SES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES.....	58
LA DELINQUANCE JUVENILE EN COTE D'IVOIRE : LES MICROBES.....	77
LE TERRORISME.....	80

TROISIEME PARTIE
SUJETS – CORRIGES ET DES SUJETS POUR VOUS EXERCER

SUJETS – CORRIGES.....	86
DES SUJETS POUR VOUS EXERCER.....	129
QUELQUES SUJETS DE REFLEXION POUR VOUS EXERCER.....	142
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	146
REMERCIEMENT.....	147

Ablanion.com

Nos produits, vos solutions!

INTRODUCTION

Qu'est-ce qu'un sujet d'ordre général ?

La notion de **sujet d'ordre général** introduit un élément d'ambiguïté qu'il convient de clarifier. D'abord, il faut rappeler qu'un sujet d'ordre général n'est pas un sujet technique relevant d'un seul champ disciplinaire, cloisonné et matérialisé par un programme énonçant les matières de façon exhaustive (droit, histoire, économie, etc.). Les thèmes proposés à la réflexion relèvent d'une très grande diversité de domaines dont les problématiques transversales peuvent se rapporter à de multiples centres d'intérêt (politique, économique, social, culturel).

Autrement dit, dans le cadre d'un concours administratif, un **sujet d'ordre général** est donné afin que le candidat puisse comprendre, analyser et apprécier l'action des pouvoirs publics dans plusieurs domaines

L'épreuve écrite « de composition sur un **sujet d'ordre général** » aux Concours administratifs est déterminante et permet d'évaluer la capacité de compréhension, d'analyse et d'appréciation des problématiques des faits du monde contemporain du candidat.

À la lumière de différents libellés de l'épreuve de composition, nous pouvons cerner deux grandes catégories de sujets d'ordre général.

1. Première catégorie de sujets

La première catégorie concerne des sujets dont le **champ est explicitement axé sur des problématiques relatives aux politiques publiques** nationales ou locales.

La composition sur un sujet d'ordre général portant sur la place des pouvoirs publics et leur rôle dans les grands domaines de l'intervention publique (société, économie, emploi, santé, culture, territoires, relations extérieures...) permettant d'évaluer l'ouverture au monde des candidats, leur aptitude à l'analyse et au questionnement ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel. »

Pour devenir ATTACHE TERRITORIAL,

il faut savoir rédiger « une composition portant sur un sujet d'ordre général relatif à la place et au rôle des collectivités territoriales dans les problématiques locales (démocratie, société, économie, emploi, éducation/formation, santé, culture, urbanisme et aménagement, relations extérieures...).

Exemples de sujets relatifs aux politiques publiques

L'organisation administrative de l'État et des collectivités territoriales est-elle à même de répondre aux exigences de performance du service public ?

L'initiative privée est-elle indispensable aux collectivités territoriales dans la

conduite de l'action publique ?

2. Seconde catégorie de sujets

La seconde catégorie de sujets porte sur des **problématiques** de société plus vastes **intéressant le domaine social, économique, culturel, etc.** Le type d'énoncé s'apparente alors davantage au sujet de culture générale classique. Mais leur champ d'analyse n'est pas dépourvu de lien avec les problématiques auxquelles sont confrontés les pouvoirs publics, aussi bien sur le plan national que local. Exemple :

Pour devenir MAGISTRAT

« Composition portant sur une question posée aujourd'hui à la société Ivoirienne dans ses dimensions judiciaire, juridique, sociale, politique, historique, économique, » (École nationale de la magistrature ENA).

Pour devenir COMMISSAIRE

« Dissertation sur un sujet d'ordre général relatif à l'évolution des idées et des faits sécuritaires en Côte d'Ivoire et dans le monde depuis 1945 jusqu'à nos jours. »

Pour devenir ADMINISTRATEUR

« Une composition portant sur l'évolution générale politique, économique et sociale du monde.

Parfois, l'énoncé de l'épreuve porte sur un champ plus vaste ; ainsi,

« Dissertation sur un sujet faisant appel à des connaissances générales »

Exemples de sujets relatifs aux problématiques de société

« La mondialisation favorise-t-elle l'expression des libertés individuelles ? »

CONCOURS DIRECT
CYCLE SUPÉRIEUR MAGISTRATURE
SESSION SEPTEMBRE 2019

ÉPREUVE DE : SUJET D'ORDRE GENERAL

Durée : 4 h
Coef. : 4

SUJET : « L'Afrique n'est pas de ce monde, pas de notre monde. Au moment où le monde entier se réunit pour envisager la transition écologique, elle en est encore à penser la transition démocratique. Ce n'est pas l'espace qui nous sépare ; c'est le temps. »

Que pensez-vous de cette déclaration d'un politique occidental contemporain à l'heure où se tiennent en effet tant de sommets sur l'urgence climatique ?

PROPOSITION DE CORRIGE

Présentation générale (2 points) : Le candidat met un chapeau avant d'aborder chaque partie ;

Le candidat écrit avec clarté, sans
faute d'orthographe et de grammaire ;

La copie de composition est propre et
sans rature ni surcharge.

COMPREHENSION DU SUJET

Tel que formulé, cet énoncé se compose de trois phrases. La première (L'Afrique n'est pas de ce monde, pas notre monde) trouve sa justification dans les deux dernières qui ne font que l'expliquer et la préciser.

À partir de là, on comprend que la marginalité supposée de l'Afrique (car il s'agit d'une marginalisation parce que décrétée par un individu) n'est pas de l'ordre de la géographie spatiale ; elle est de l'ordre du temps. Il faudrait alors comprendre que cette position à l'extérieur du monde de l'Occidental

isole non seulement l'Afrique de l'Occident, mais aussi de tout le reste du monde

Car le « notre monde » inclut ici tous les autres continents que l'Afrique, parce que ce reste du monde aurait évolué selon des traits communs qu'on ne retrouve pas en Afrique, si on se place dans une perspective évolutionniste bien entendu.

TYPE DE SUJET

Puisque c'est donc la première phrase qui affirme une idée et que les autres ne font que l'expliquer, on doit chercher à saisir sa structure syntaxique qui lui donne immédiatement sens. Dans ces conditions, il n'y a qu'une seule unité de signification postulant que l'Afrique est à la marge du monde. C'est cette phrase qui devra être expliquée, mais seulement à l'aune des contours dans lesquels le reste de l'énoncé l'induit de rester.

PLAN

Dans la mesure où il n'y a qu'une seule unité de signification, le plan à adopter est strictement celui, dialectique et ternaire, composé d'une Thèse, d'une Antithèse et d'une Synthèse. Aucun autre plan n'est acceptable.

A. Thèse : L'Afrique est à la marge du monde : historiquement mais non pas géographiquement

Attention ! Cette thèse ne vaut que par rapport au point de vue qui l'énonce. Manifestement, la phrase se situe dans la perspective évolutionniste que l'Histoire et l'Archéologie, en tant que disciplines occidentales, se sont imposées comme démarche.

On n'expliquera donc cette thèse que dans ce point de vue qui la valide ; car hors de ce dernier elle n'est plus valide, ni vraie. C'est donc par rapport à des modalités d'historicité qu'il faudra envisager les arguments de cette thèse.

La correction ne devra pas accepter un autre point de vue. Ce serait faux.

1. On pourrait ainsi (**paragraphe 1**) présenter d'abord ce qu'est l'évolutionnisme, certes non pas au sens biologique (ici parfaitement inopportun) : Doctrine philosophique selon laquelle tout le monde réel et, notamment, les sociétés se développent selon une loi d'évolution. En anthropologie, c'est une théorie sociale qui postule qu'il est possible de générer des lois explicatives de l'évolution des sociétés. Cette perspective essaie de fait, de mesurer et de constater les changements au niveau de la

culture, au niveau des découvertes, des sciences, de l'industrie, des mentalités, de l'organisation politique, etc.

2. De ce point de vue (**paragraphe 2**), elle arrive à vérifier et à appliquer ces changements de manière très concrète quand il s'agit de l'Occident ou de l'Orient (au sens le plus large de ces termes). En ces endroits, du néolithique à nos jours, l'Histoire et l'Archéologie qui, précisément, sont des machines à remonter le temps, arrivent à déterminer des grands moments, des grands cycles, qu'ils n'observent pas véritablement dans une Afrique où la plupart des changements sont importés mais presque jamais autogénérés.

3. Le modèle occidental (**paragraphe 3**) est donc le modèle de référence. Dès son apparition, en tant que science au XIXe siècle, l'anthropologie s'est ainsi placée dans un paradigme évolutionniste. Pour les anthropologues de cette époque, l'espèce humaine ne fait qu'un, et donc, chaque société suit la même évolution de l'état de « primitif » jusqu'au modèle de la civilisation occidentale.

B. Antithèse : Ce paradigme au départ exclusif en anthropologie durant de nombreuses années, a été accompagné par la démarche historique et celle de l'archéologie occidentale. Il y a de nombreuses critiques à leur apporter.

1. (**Paragraphe 1**) Tout d'abord, il applique l'évolution (au sens de *progrès*) à des notions comme l'organisation sociale ou la religion. De plus, il considère que toutes les sociétés évoluent dans le même sens pour arriver à la *vraie* « civilisation », dont le modèle est la civilisation occidentale moderne. Ce qui est parfaitement contestable.

2. (**Paragraphe 2**) En ce qui concerne l'Afrique, il perçoit celle-ci d'un seul trait comme s'il ne s'agissait que d'un seul pays. L'Afrique n'est pas le Japon ni la Mésopotamie avec une seule civilisation. Il a plusieurs Afriques. Et donc plusieurs cultures, avec son parcours propre, ses propres originalités.

3. (**Paragraphe 3**) Enfin, puisque l'Afrique est particulièrement attaquée sur la question de son retard politique qui la maintient encore à rechercher sa transition démocratique, il faudrait (en conséquence de l'argument précédent) noter que plusieurs États africains ont déjà réussi cette transition : le Ghana, le Sénégal, le Bénin, le Libéria, etc. pour ne citer que ces pays d'Afrique occidentale. De surcroît, plusieurs autres défis, qui confèrent au monde actuel sa modernité, sont pris aujourd'hui en charge par plusieurs États en Afrique ; citer quelques exemples.

C. Synthèse : La transition écologique étant présentée comme le point d'orgue, voire quintessentielle du progrès occidental, on pourrait s'arrêter particulièrement sur ce point et montrer que celle-ci n'est pas liée au progrès de la pensée occidentale, mais une contrainte liée à ses propres perversions.

1. (Paragraphe 1) L'industrialisation en Occident est particulièrement liée aux énergies fossiles et aux émissions de CO₂ qui en découlent. Il est donc de la responsabilité des politiques occidentaux de chercher à résoudre ce problème et non pas de le lier à un progrès de la pensée en soi. Il s'agit d'une question de responsabilité et de culpabilité. Dans ce contexte, l'Occident apparaît plutôt comme le mauvais élève : celui qui est en retard dans le progrès moral vis-à-vis du reste du monde. Surtout qu'il s'est permis de déverser à maintes reprises ses déchets chez les autres.

2. (Paragraphe 2) : À l'opposé, l'Afrique, peu industrialisée, ne peut et ne doit naturellement se préoccuper de cette question écologique comme d'une question prioritaire. Elle a en effet d'autres priorités. Citer en quelques-unes dignes d'intérêt et viables du point de vue de la morale sociale.

3. (Paragraphe 3) : Mais, cela dit, l'Afrique devrait néanmoins songer à essayer de rattraper son retard sur le reste du monde. Il n'y a pas encore de pays développés dans ce continent et y subsistent encore de graves dysfonctionnements qui les empêchent d'aspirer à devenir des nations fondées sur des critères fondamentaux du respect du Droit, de l'égalité entre les citoyens, des alternances politiques démocratiques, de la prise en compte des valeurs républicaines fondamentales, etc. L'Afrique ne devrait pas considérer cette phrase de manière subjective mais la considérer objectivement et chercher à se positionner dans ce monde contemporain de manière plus positive.

CONSIGNES POUR LA CORRECTION

Les correcteurs devront être très vigilants.

- Il faut absolument un plan ternaire dialectique sans quoi la copie ne doit même pas avoir la moyenne ;
- La thèse ne devra être seulement envisagée que par rapport à la perspective évolutionniste. Toute copie qui ne part pas de là ne saurait avoir la moyenne ;
- Chaque partie devra être composée :

- D'un chapeau initial annonçant ce qui va suivre dans ladite partie.
 - De paragraphes distincts typographiquement démarqués les uns des autres. Chaque paragraphe rédigé d'un seul trait avec un seul alinéa au départ.
 - D'une introduction rédigée d'un seul trait avec un seul alinéa au départ.
 - D'une conclusion rédigée d'un seul trait avec un seul alinéa au départ.
- Les parties du développement devront être typographiquement démarquées
 - *Idem* pour la conclusion
 - Toute copie rédigée en bloc ne saurait avoir plus de 6/20.

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

Ecole de la Magistrature de l'Institut National de Formation Judiciaire sis aux II plateaux derrière la polyclinique des II plateaux. 20 BP 711 Abidjan 20 - Tél : 22 52 85 50 / 22 52 95 91

DISSERTATION S.O.G.



000536

CORRECTEURS	
	NOTE 12 / 20
	NOTE 12 / 20

NOTE DEFINITIVE
12 SUR 20

CONCOURS : DIRECT

CYCLE : CYCLE SUPERIEUR MAGISTRATURE

DATE : 25 JUIN 2018

MAGISTRATURE 2018

CENTRE : COLLEGE LES FIGUIERS

NB : Ne pas oublier de mentionner la date, le type de concours ainsi que le cycle correspondant.

Il est interdit aux candidats de signer leur feuille de composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie



EPREUVE DE : SUTET D'ORDRE GENERAL

« Nous bravons les déserts et les mers au risque de nos vies parce que, dans nos pays respectifs, les gouvernements ont échoué »
Partagez-vous l'avis de ce migrant clandestin africain

Certains pays africains étaient confrontés dès les premières décennies de leur accession à l'indépendance au phénomène de l'exode rural - déplacement massif des populations rurales vers les zones urbaines. Actuellement, l'on assiste à une forme d'exode de plus grande envergure qui pousse des milliers de personnes vers les pays occidentaux : c'est l'immigration clandestine. A ce propos, un migrant clandestin a pu dire : « nous bravons les déserts et les mers au risque de nos vies parce que, dans nos pays respectifs, les gouvernements ont échoué »

RESERVE À L'ADMINISTRATION



I. N. F. J.

nements ont échoué. Cette affirmation soulève le problème des causes de l'immigration clandestine. On peut s'interroger sur le point de savoir si une telle opinion se justifie-t-elle? Dans la conduite de notre analyse, nous montrons que même si l'échec des gouvernements est une cause de l'immigration clandestine, il existe également d'autres facteurs. Il sera alors intéressant d'envisager les mesures à prendre pour réduire, voire éliminer

Il faut relever que l'échec des gouvernements est à la base de l'immigration clandestine.

Cela peut s'observer au niveau de la mise en œuvre des politiques sociales. Malgré leurs différents programmes de développement, certains gouvernements peinent à rendre accessibles les services sociaux de base (santé, éducation) ainsi que les commodités primaires comme l'eau potable et l'électricité aux populations des zones reculées de leurs pays. Ainsi le taux de chômage élevé, les difficultés pour trouver un emploi stable et bien rémunéré, les disparités régionales, la mauvaise redistribution des richesses sont-ils autant de manquements imputables aux gouvernements.

On peut également reprocher aux dirigeants les échecs dans le maintien ou la construction de la cohésion nationale.

Dans les pays en crise ou en sortie de crise, les désaccords entre les dif-



I. N. F. J.

Précédents responsables politiques sont bien souvent un terrain fertile pour les guerres, qui poussent les populations à fuir les zones de combats et même leurs pays dans l'espoir de trouver d'autres lieux pour se réaliser. On constate aussi que le manque de confiance des populations vis-à-vis de leurs gouvernements tient une place dans l'exode de celles-ci vers d'autres lieux. Les populations sont souvent déçues, déillusionnées par leurs gouvernements du fait du non-respect de leurs engagements et des promesses électorales non tenues.

Il est vrai que les politiques échouent souvent dans la gestion publique, mais est-ce là la seule raison qui pousse certaines populations à faire le choix d'immigrer dans l'illégalité ?

En dehors de tout manquement imputable aux responsables politiques, on constate qu'il y a d'autres facteurs qui conduisent les populations à l'immigration clandestine.

Sur le plan social, il y a un certain imaginaire populaire qui pousse à croire que la réussite n'est possible qu'en Europe. Pour les personnes prêtant foi à cet imaginaire, toute entreprise de quelque nature qu'elle soit se peut prospérer une dans les pays occidentaux. On peut souligner encore les faux témoignages de clandestins à leurs amis et frères pour les décider à tenter l'aventure de l'Europe. A côté de ceux-là, on peut évoquer aussi la première famille

RESERVÉ À L'ADMINISTRATION



I. N. F. J.

nements ont échoué. Cette affirmation soulève le problème des causes de l'immigration clandestine. On peut s'interroger sur le point de savoir si une telle opinion se justifie-t-elle? Dans la conduite de notre analyse, nous montrerons que même si l'échec des gouvernements est une cause de l'immigration clandestine, il existe également d'autres facteurs. Il sera plus intéressant d'envisager les mesures à prendre pour endiguer ces phénomènes.

Il faut relever que l'échec des gouvernements est à la base de l'immigration clandestine.

Cela peut s'observer au niveau de la mise en œuvre des politiques sociales. Malgré leurs différents programmes de développement, certains gouvernements peinent à rendre accessibles les services sociaux de base (santé, éducation) ainsi que les commodités primaires comme l'eau potable et l'électricité aux populations des zones rurales de leurs pays. Aussi le taux de chômage élevé, les difficultés pour trouver un emploi stable et bien rémunéré, les disparités régionales, la mauvaise redistribution des richesses sont-ils autant de manquements imputables aux gouvernements.

On peut également reprocher aux dirigeants les échecs dans le maintien ou la construction de la cohésion nationale.

Dans les pays en crise ou en sortie de crise, les désaccords entre les dif-



être atténués par l'implémentation d'univers dans les diverses régions de son pays. Cela participera à la création d'un plan direct et indirect.

Sur le plan social, les gouvernements doivent employer le voie de la sensibilisation. En effet, nombre de candidats à l'immigration volontaire clandestine ne sont pas informés des réalités et des divers périls encourus par les routes. Des émissions télévisées et radio-diffusées pourraient par exemple être transmises aux populations pour les déconseiller et leur ouvrir les yeux notamment :

Dans notre analyse, on a vu que l'échec des gouvernements constitue l'un des motifs de l'immigration clandestine. A cela, il ne faut pas omettre d'ajouter les facteurs sociaux. Il convient en tout état de cause pour les gouvernements de mettre en œuvre les mêmes initiatives pour juguler et écarter les périls pour leurs populations. Cela s'impose aux dirigeants qui en outre doivent agir en sorte que leurs populations soient devenues :

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

PREMIERE PARTIE

METHODOLOGIE DE LA DISSERTATION (S.O.G.) ET L'ESSENTIEL DES PRINCIPES DE LA LANGUE FRANCAISE

I- LA DISSERTATION OU LE SUJET D'ORDRE GENERAL

Chapitre I

DEFINITION ET PRINCIPES GENERAUX

I-DEFINITION

Dissérer, c'est présenter ses idées de façon logique et coordonnée. Ce n'est pas répondre à une question de cours. Les connaissances ne suffisent donc pas, il faut réfléchir. Ce n'est pas une liste de faits et d'exemples.

La dissertation est un **ensemble**, c'est une **démonstration**. En effet, chaque idée est liée à la précédente par un rapport **logique** et **clair**, et ceci de l'introduction à la conclusion. Rappelons que le sujet de dissertation est un exercice d'élégance et qui pour cela est très exigeant à cause des rigueurs de rédaction qu'il exige. Pour parvenir à un grand succès, à de grandes réussites, il s'agit de se soumettre à ces rigueurs-là. Il n'y a pas de recette toute faite qu'il convient de mettre en application à la manière d'un coup de baguette magique pour réussir cet exercice. Il s'agit pour l'essentiel de prêter la plus grande attention à la nature du sujet.

La dissertation est une démonstration, en ce sens qu'il faut convaincre le correcteur de la justesse des idées exposées. Les idées doivent être présentées de façon **claire, complète,**

personnelle, cohérente et progressive.

La clarté dans les idées nous parle des termes qui doivent être **précisés** pour éviter les confusions. La clarté nous parle également de la **simplicité** de l'**expression**. Les idées doivent être exprimées de façon **directe**.

Les idées doivent être présentées de façon **complète**. En effet, le candidat doit traiter tout ce qui est demandé. L'un des buts de l'épreuve étant de tester les connaissances du candidat. Il est vrai qu'on ne peut tout dire, mais si une opinion est défendue, il ne faut oublier aucun des arguments de poids qui peuvent convaincre. Présenter les idées de façon complète veut dire également qu'il faut traiter **uniquement** ce qui est nécessaire à la démonstration. Les hors - sujets, les digressions qui constituent des développements sans rapport avec le problème à traiter sont à éviter car sévèrement sanctionnés. En effet, un devoir, si bon soit-il, ne peut pas avoir la moyenne s'il est hors sujet.

Les idées doivent être présentées de façon **personnelle**. En effet, il faut montrer au correcteur que les idées ont été repensées et bien assimilées.

La dissertation n'est pas la récitation du cours. Pour les sujets où il est expressément demandé de prendre position, il faut alors donner son avis personnel, avec objectivité, modestie et sérénité. C'est le cas de ce sujet : « Êtes-vous d'accord avec l'auteur ? » Un tel sujet doit être traité de façon personnelle.

Les idées doivent être présentées de façon **cohérente**. En effet, les idées recensées doivent être regroupées sous plusieurs thèmes et liées entre elles par un rapport logique.

La présentation des idées doit être également progressive. La dissertation étant une démonstration, les idées doivent s'enchaîner pour aboutir à la conclusion suivant un certain plan. D'où l'importance d'un plan de travail. Le plan montre l'**articulation des idées, le cheminement de la réflexion**. Il doit être à la fois **simple, équilibré et progressif**.

Un plan simple est la preuve d'une bonne compréhension du sujet d'une maîtrise parfaite des connaissances qui permettent de le traiter. Un plan simple facilite également la compréhension du correcteur qui peut suivre aisément l'évolution de vos idées.

Le plan doit être équilibré. En effet, chaque partie du devoir doit être de longueur à peu près égale. Un devoir déséquilibré peut en effet signifier soit que le candidat manque de connaissances afférentes à la partie trop courte de la dissertation, soit que le candidat fait une mauvaise articulation des idées qui l'amène à privilégier une idée accessoire et à développer insuffisamment une idée essentielle. Le candidat doit donc veiller à ne pas

développer trop longuement des idées qu'il connaît parfaitement, au détriment d'autres idées, pourtant tout aussi essentielles pour le sujet, mais pour lesquelles ses connaissances sont plus limitées.

La longueur de chaque partie, ne doit donc pas dépendre de l'étendue des connaissances du candidat. Le plan doit être progressif. Le développement, composé de deux ou trois parties, elles-mêmes composés de deux ou trois sous-parties, le plan constitue la structure des raisonnements qui, petit à petit vont amener à la conclusion. Selon le type de sujet, différents types de plan peuvent être adoptés.

II- LES DIFFÉRENTES FORMES DE SUJET

Le sujet peut se présenter sous plusieurs formes :

- une situation authentique ;
- une affirmation assez pertinente ;
- une interrogation.

III- LA COMPOSITION DU SUJET DE DISSERTATION

Le sujet est composé de deux parties en général qui sont :

- l'**information** : c'est le cadre de la réflexion, le sujet lui-même.
- la **consigne** : c'est de préciser ce qu'on doit faire effectivement dans le travail.

Retenons que selon le libellé de la consigne, le candidat devra adopter un plan de travail. (Généralement deux types de plans ou démarches sont proposés : le plan dit dialectique et le plan explicatif.)

IV- LES DIFFÉRENTS TYPES DE PLANS

Il y a plusieurs plans en matière de composition française. En effet, le plan qui se dégage en face d'un sujet est fonction de la nature du libellé (la consigne d'un sujet). C'est pourquoi le candidat, après lecture et compréhension du sujet et du libellé adoptera un plan propice à ce sujet.

Il existe plusieurs types de plans. On peut citer entre autres :

le plan dialectique ;

le plan inventaire ;

le plan comparatif ;

le plan explicatif (illustration d'une formule et commentaire) ;

le plan suggéré par le sujet.

Le plan par gradation

Le plan historique

Le plan propre à la description d'une politique

a) Le plan dialectique

Ce plan est sans doute celui que vous connaissez le mieux. C'est un plan qui comporte deux volets à savoir : la thèse et l'antithèse. Il faut noter que :

* **La thèse** est en général une position qu'on tient pour vrai et qu'on s'engage à défendre par arguments. La thèse n'est donnée par n'importe quelle assertion.

La thèse doit être regardée comme ce que l'auteur dit du thème, c'est-à-dire ; sa position adoptée vis-à-vis du thème. Pour déterminer la thèse, il convient de répondre à la question : quelle est la position adoptée par l'auteur ? Ou que dit l'auteur ? Ou encore, quel est son point de vue sur cette question ?

* **L'antithèse** : Comme nous essayons de le suggérer, l'antithèse est belle et bien une thèse. Mais, c'est la thèse

contraire à celle de l'auteur.

Elle peut se présenter sous la forme de l'ensemble des idées contraires que l'auteur évoque explicitement ou non. Lorsqu'elle n'est pas explicite, elle gît toujours sous les prises de position de l'auteur. Ainsi, ce n'est qu'en interrogeant l'implicite qu'on peut la faire apparaître. Pour déterminer l'antithèse, on répondra: contre qui ou contre quoi écrit l'auteur ? Quelle est la thèse qui s'oppose à celle de l'auteur ?

THESE : Idées et arguments avancés par l'auteur

ANTITHESE : Idées et arguments contraires expliqués ou implicites avancés par des auteurs cités ou non. Ainsi les sujets libellés (consignés) avec les questions suivantes vous amènent au plan dialectique (thèse et antithèse). Ce sont:

-Discutez...? - Qu'en pensez-vous...? - Partagez-vous ? - Appréciez... Cette affirmation s'avère-t-elle justifiée ? - Quelle réflexion vous suggère une telle affirmation ? - Commentez et discutez ...

b) Le plan inventaire

Le plan inventaire consiste à faire preuve d'une démonstration littéraire en progression d'arguments des plus simples aux arguments les plus complexes. De plus, qui dit "inventaire" dit "énumération". Il faut donc procéder à un classement de manière à ménager une progression. Il faut noter que le plan inventaire regroupe en son sein les types suivants :

- le plan "problèmes - causes - solutions"
- le plan "causes - conséquences - solutions"
- le plan "avantages et inconvénients."

c) Le plan comparatif

Il s'agit avec cette forme de plan, de comparer des faits ou des concepts différents. On peut procéder de deux manières différentes :

- chaque élément de la comparaison peut se constituer une partie : l'opposition annoncée dès le début se poursuit jusqu'à la fin.

- chaque élément de la comparaison constitue une partie.

C'est en fait un plan en trois parties :

1- Premier terme de la comparaison.

2- Deuxième terme de la comparaison.

3- Réflexion issue de la confrontation des faits évoqués dans chacune des deux premières parties.

d) Le plan explicatif, illustration d'une formule et commentaire

Dans ce cas, le devoir pourra être simplement une explication de la formule accompagnée d'exemples et de commentaires.

e) Le plan suggéré par le sujet

Dans certains cas, le plan est suggéré, voire imposé par le sujet.

Remarque : Les possibilités de plans sont nombreuses. Mais, il ne faut pas oublier qu'une composition française est une construction ; ce n'est pas une accumulation de remarques, d'exemples présentés en vrac.

f- Le plan par gradation

Il s'agit d'affiner l'analyse progressivement, pour aboutir à une présentation exhaustive du problème. **Exemple d'énoncé** : " L'accroissement de la consommation et celui de l'épargne sont-ils contradictoires?"

Première partie : Oui à court terme,

puisque consommation et épargne sont deux utilisations concurrentes du revenu disponible.

Deuxième partie : Non, à long terme, puisque le revenu national s'accroît, il sera possible d'augmenter à la fois la part consommée et la part épargnée.

g- Le plan historique

Il ne peut, d'évidence, être suivi que pour les sujets qui se situent dans un cadre temporel assez vaste.

Exemple d'énoncé : "La planification française, créée après la seconde guerre mondiale."

- Et pour lesquels une évolution en deux ou trois phases distinctes peut être perçue.

Sujet N° 3 : Le système monétaire international depuis les accords de Bretton Woods.

Première partie : Changes fixes jusqu'en 1971-1973.

Deuxième partie : Changes flottants

h- Le plan propre à la description d'une politique

Qu'il s'agisse d'une politique menée par les pouvoirs publics ou d'une action engagée par l'entreprise, l'approche logique est la suivante:

Première partie : Les Justifications d'une telle politique, ses objectifs: pourquoi est-elle mise en œuvre ?

Ce type de sujet renvoie à des domaines extrêmement variés. Il traite le plus souvent de problèmes du monde contemporain sur lesquels on vous demande de prendre position. En particulier, vouloir traiter un tel sujet sans suivre un plan précis serait une erreur fortement déconseillée. Par

ailleurs, rappelez-vous que vous devez faire appel à des connaissances à la fois scolaires et extrascolaires ; ne négligez aucune occasion de vous intéresser à l'actualité et de réfléchir sur elle, faites appel également à votre expérience réelle vécue.

Ce genre de sujet vous invite à émettre votre point de vue sur un thème donné, en vous exprimant avec franchise et spontanéité. Au total, quel que soit le type de plan, convient-il de définir la démarche à suivre. Alors on s'interroge :

Quelles démarches à suivre ? Il s'agira de résoudre les problèmes relatifs à

- la compréhension du sujet
- la recherche des idées
- l'élaboration d'un plan
- l'élaboration du devoir
- la relecture de la copie

Par ailleurs le plan de ton travail doit être choisi en conséquence selon les caractéristiques des plans susmentionnés. A cette étape du travail, il te faudra organiser les idées recensées à l'étape précédente, tu pourras par exemple, regrouper les exemples par ordre d'importance. C'est ce qu'on appelle hiérarchiser les exemples. Cette hiérarchisation des exemples se fait autour de la problématique.

Exemple : En Afrique, un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle. Ici la problématique est : un vieillard est un savant. L'auteur dit qu'en Afrique tout vieillard est un savant. Si nous nous reportons à notre sujet, HAMPATE BA affirme qu'en Afrique, un vieillard qui meurt, c'est un puits de science qui se consume. Sur quoi porte l'intérêt du sujet, ou sur quoi

l'auteur veut mettre l'accent ? C'est ce qu'est le sens de la pensée. Dans un premier temps, il est bon de savoir si :

1- En Afrique tout vieillard qui meurt est un savant qui emporte avec lui du savoir.

2- Tout vieillard en Afrique est-il absolument un savant ?

3- Le savoir a-t-il nécessairement partie liée avec la vieillesse ?

HAMPATE BA dit comme problématique, tout vieillard est un savant. Cette problématique nous choque et nous conduit à ces trois interrogations. Après avoir hiérarchisé les exemples, tu chercheras aussi les transitions pour relier harmonieusement les différentes étapes de ton travail.

Tu dois savoir présenter des arguments et les articuler les uns avec les autres : la-liste des termes, des quelques expressions qui suivent peuvent t'aider dans ce travail.

REMARQUE :

Le sujet est formulé de plusieurs manières avec des différentes consignes de travail. Il peut vous être demandé d'expliquer un phénomène, de comparer des phénomènes, d'étudier les effets d'un phénomène sur un autre ou encore d'étudier leurs interactions. Dans ce cas plusieurs plans peuvent être proposés selon le sujet.

Expressions	Type de réponse attendue dans le plan
Vous analyserez ? Qu'est-ce que..... ? Quel est le rôle de..... ?	Analysez le phénomène dans son ensemble ou partiellement : il faut le décrire, expliquer ses causes et/ou ses conséquences, son évolution. Plans possibles : I. CAUSES / II. CONSEQUENCES I. EFFETS POSSITIFS / II. EFFETS NEGATIFS.
Comment expliquez..... ? Quelles sont les causes ?	Plan possible : I. CAUSE 1 / II. CAUSE 2
En quoi..... ?	Repérez les manifestations d'un phénomène, ses différentes facettes.
Dans quelle mesure.... ? Doit-on..... ? Peut-on..... ?	Plan possible : I. OUI / II. MAIS
X et Y	Mettre en relation deux phénomènes : l'un a-t-il des effets sur l'autre ? La réciproque est-elle vraie ? I. X → Y, II. Y → X

V- LES CRITERES D'EVALUATION

Toute production littéraire, qu'il s'agisse du commentaire, de la dissertation ou de la contraction de texte, est évaluée selon les cinq critères suivants.

1- La maîtrise d'une méthode pour la dissertation

L'analyse du sujet ; l'organisation du développement ; la rédaction de l'introduction et de la conclusion.

2- La qualité de l'expression

Une orthographe et une syntaxe correctes ; la précision, du vocabulaire ; le refus du verbiage ; l'aisance.

3- La clarté de l'argumentation

- Une argumentation simple, mais cohérente ;
- Une progression d'ensemble, selon

un plan dynamique ;

- Des arguments pertinents ;
- Des exemples appropriés, qui s'articulent bien avec les arguments ;
- Les enchaînements bien marqués : phrase d'attaque annonçant le contenu d'une partie, conclusions partielles, transitions.

4- La culture

- Une connaissance approfondie des objets d'étude ; la maîtrise du vocabulaire de l'analyse littéraire pour le commentaire, la culture générale ;
- Des citations rigoureusement exactes ;
- Des rapprochements judicieux d'œuvres, de thèmes, de personnages.

5- La présentation

- Une écriture lisible ;
- des paragraphes distincts (deux, ou trois) dans chaque partie.
- Des espaces blancs entre les parties.

VI- LA MAITRISE ET LA GESTION DU TEMPS

1- Epreuve d'une durée de 3 heures

Ces trois heures peuvent être approximativement décomptées ainsi :

- Pour la première heure, 10 minutes seront accordées à l'analyse du sujet et 50 minutes au recensement des idées

- Pour la deuxième heure, on accordera 30 minutes à la construction du plan, 15 minutes à la rédaction de l'introduction et 15 minutes à la rédaction de la conclusion.

- Pour la troisième heure, on accordera 50 minutes à la rédaction du devoir entier et 10 minutes à la relecture.

2- Epreuve d'une durée de 4 heures

Les quatre heures peuvent être approximativement décomposées comme suit :

- 10 minutes pour l'analyse du sujet

- 1 heure pour le recensement des idées

- 50 minutes pour la construction du plan

- 15 minutes pour la rédaction de l'introduction

- 15 minutes pour la rédaction de la conclusion

- 1 h 10 pour la rédaction du devoir entier

- Et enfin 20 minutes pour la relecture.

— CONSEILS D'USAGE —

LES PRINCIPES POUR BIEN REDIGER SON SUJET

Voici un inventaire utile pour réussir la rédaction, l'analyse et le résumé de texte.

1- Votre style doit être clair

Après avoir rédigé un texte, relisez-le en vous mettant à la place du lecteur; voyez s'il ne se trouve pas quelques obscurités ou quelques équivoques dans ce que vous avez écrit.

Deux causes principales peuvent être à l'origine du manque de clarté d'une phrase :

- Une construction incorrecte ou une ponctuation négligée.

- Une pensée insuffisamment claire, confuse.

2- Votre style doit être précis

Souvenez-vous de ce sage conseil de La Bruyère : «Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y

en a qu'une qui soit la bonne». L'art d'écrire, c'est l'art de choisir entre les divers moyens d'exprimer une idée celui qui la traduit le plus exactement, le plus clairement et de la façon la plus expressive.

3- Vous devez écrire avec simplicité et naturel

Généralement l'expression la meilleure est la plus simple et naturelle. Il faut apprendre à épurer sa phrase, à supprimer ce qui est inutile. Paul Valéry disait : «L'art d'écrire, c'est l'art des refus».

4- Vous devez avoir le souci des nuances

Ne mettez jamais sur un même plan l'accessoire et l'essentiel. Sachez pratiquer l'art de l'allusion discrète, lorsque vous citez une œuvre connue

ou un passage de cette œuvre, il est inutile d'en faire le résumé : une simple allusion est suffisante.

5- Vos phrases doivent être harmonieuses

Habituez-vous à entendre en vous-même la mélodie de la phrase que vous écrivez. Mais, ne modifiez pas votre pensée en déplaçant un mot ou en changeant la ponctuation.

6- Le choix de vos mots et de vos tournures doit être guidé par l'idée exprimée

Ne sacrifiez jamais l'idée que vous voulez exprimer au désir d'écrire une belle phrase. Bien écrire est non seulement une question de talent, c'est surtout une affaire d'honnêteté.

7- Les transformations du lexique pour être concis

Supprimez les pléonasmes. «C'est une expérience concluante qui met fin à toute discussion» est inutile mais écrire plutôt, «c'est une expérience concluante» est insuffisant. Remplacez les périphrases par le terme propre.

Exemple : «...Des attitudes d'opposition aux progrès de la vérité et de l'instruction» (13 mots) devient : «...des attitudes obscurantistes.» (3 mots)

Lorsque c'est possible, remplacez les énumérations par un terme générique, «les tramways, les bus et le métro.» = les transports urbains.

8- Les transformations de la syntaxe dans le résumé

- Les conjonctives

Voyez s'il n'est pas possible de normaliser.

Exemple : «Ils réclament avec force

que le traître soit châtié.» (9 mots) ; «Ils réclament le châtimement du traître.»

- Les subordinées circonstancielles
Pour les éviter, deux solutions : la nominalisation (ou tournure participiale) ou bien le remplacement par un adverbe.

Exemple : «Avant qu'il n'ait pu s'expliquer, il fut réduit au silence.» (13 mots) :

«Avant d'avoir pu s'expliquer, il fut réduit au silence.» (11 mots)

- Les tournures prépositionnelles
Les remplacer par une construction directe :

«Je compte sur un succès», devient : «J'escompte un succès.»

- La tournure passive peut être remplacée par la voix active : «Les pêcheurs ont été surpris par la tempête.» (8 mots), «La tempête a surpris les pêcheurs.» (6 mots).

- Remplacer une formule négative par une forme affirmative :

«Je ne sais pas si...» (5 mots), «j'ignore si...» (3 mots).

- La coordination peut parfois se remplacer par un signe de ponctuation (:,)

- La subordination peut aussi, dans certains cas, être remplacée par une virgule ou deux points. « Ils sont rentrés trempés parce qu'il a plu» (9 mots) ; «Ils sont rentrés trempés : il a plu.» (7 mots).

9- La Conclusion : un trait de style

Exprimer en une courte phrase (pensées, opinions et préceptes) retient davantage l'attention. Quel journaliste ne s'est pas amusé à relever les «petites phrases» de telle ou telle personnalité ? Une tournure

concise est plus frappante et plus aisément mémorisable. La «sagesse des nations» n'est-elle pas contenue en quelques proverbes ? Il est d'autres termes qui désignent un énoncé concis un apophtegme, une formule; un aphorisme, une maxime; un adage, une sentence.

10- Ecrire en pensant au lecteur

Celui-ci doit comprendre sans faire de contre-sens, or un contre-sens provient souvent d'une ambiguïté dans une formulation. Vous devez donc en toutes circonstances prévenir les erreurs d'interprétation.

Vous citez un chiffre important : préférez un pourcentage, sinon donnez un point de comparaison (c'est-à-dire trois fois plus élevé que ...) qui rendra votre chiffre «parlant».

Vous abordez un concept, une idée clef expliquez son sens par une définition, une illustration ou une comparaison.

11- Savoir choisir ses mots

a) Terme concret ou terme abstrait ?

D'une manière générale, recouvrez aux deux types de mots afin de parler à la fois à l'affectivité et à la raison. Préférez, si vous avez le choix une formulation concrète à formulation abstraite. Votre lecteur comprendra rapidement votre pensée et évitera de s'interroger sur ce que vous avez voulu dire.

b) Terme générique ou terme spécifique ?

Choisissez toujours un mot en fonction du degré de précision à atteindre. Recourez à un terme générique lorsque

vous souhaitez être synthétique (dans un résumé par exemple), mais évitez le vocabulaire trop vague.

c) Terme courant ou lexique spécialisé ?

Tout dépend de ce que vous expliquez et de votre lecteur. Chaque fois que c'est possible, préférez le terme courant plutôt que le vocabulaire spécialisé. Ceci vous évitera d'apparaître comme quelqu'un de pédant et hermétique. Toutefois, utiliser le terme spécialisé quand une précision extrême est nécessaire ; en particulier, utilisez le vocabulaire de l'analyse stylistique pour caractériser un texte littéraire.

12- Jouer sur les nuances

Un mot peut aussi parfois en suggérer beaucoup plus qu'une phrase entière. Ecrire : «un auteur médiocre» a plus de force que «un auteur dont on peut vraisemblablement dire qu'il est médiocre». Un simple terme valorisant ou péjoratif suffit à donner son point de vue.

Toutefois, gardez le sens de la nuance, tenez compte de la force d'un mot. Vous pouvez l'atténuer ou le renforcer par un adjectif, un adverbe, un indéfini. Vous pouvez aussi corriger une première formulation inadéquate : « Plus exactement... », disons plutôt «pour mieux dire...»

13- Tirer de la valeur des modes

L'indicatif présente, en général, les faits comme réels ou certains, au contraire, le conditionnel marque une réserve prudente ou atténuée l'expression d'un désir, d'une volonté.

De même, le subjonctif utilisé dans une relative, au lieu de l'indicatif est également possible, marque l'éventualité. Dire : «un film qui soit aussi riche que le roman dont il est inspiré», n'implique pas qu'on affirme qu'un tel film existe.

14- Soigner sa mise en page

«Mettre son texte en scène» permet de suggérer habilement une façon de le lire et donc de le comprendre. La mise en page facilite le travail du lecteur qu'il convient de séduire (votre copie est peut-être la 81ème d'un paquet qui contient 100).

Tracez les marges (lorsqu'elles n'existent pas). Marquez nettement le passage à un autre paragraphe par un alinéa (2 ou 3 carreaux...). Veillez à ce que les majuscules se distinguent nettement des minuscules. Évitez les ratures, mais aussi les marques d'effaceur, en tout cas, ne laissez pas de blanc au milieu d'une ligne sous prétexte que votre correcteur n'est pas sec !

15- Faites des brouillons

Chaque année, des candidats glissent dans leur copie un brouillon qu'ils n'ont pas eu le temps de recopier... Le correcteur ne sait que faire de cet "embrouillamini". Mais, il n'apprécie pas davantage une copie confuse, fût-elle achevée. Soyez donc "débrouillard: préparez un brouillon efficace.

a) Le brouillon fait gagner :

- **Du temps** : tout ce qui passe par la tête peut être noté aussitôt et réutilisé à bon escient plus tard. Au propre, on ne peut pas brûler les étapes ; on risque de chercher longtemps

comment illustrer une idée et de laisser d'autres arguments.

- **De la clarté** : l'organisation est le fruit d'un travail qui doit se faire au brouillon.

- **De l'élégance** : les ratures, les répétitions sont inévitables, mais peu agréables pour celui qui vous lit, et l'effaceur ne permet guère de rendre une copie soignée.

b) Comment fabriquer le brouillon ?

Utilisez uniquement le recto de la feuille (pour éviter d'oublier le verso et pouvoir mettre en regard la totalité des feuilles), choisissez un format unique (compatible avec la taille de votre table de travail) numérotez les brouillons et indiquez la référence du travail préparé.

Séparez par des traits horizontaux et verticaux les différentes étapes du travail.

Recourez aux abréviations mais évitez les fautes de langue qui risquent de se retrouver sur la copie et ne font pas gagner du temps!

Restez lisible et adoptez une mise en page aérée (une large marge):

Sinon, l'aspect du brouillon vous découragera de chercher à l'améliorer, ou vous contraindra à fabriquer plusieurs brouillons successifs.

c) Comment utiliser le brouillon ?

Ne recopiez pas le brouillon dans son état premier. Améliorez-le d'abord.

Fabriquez éventuellement un second brouillon, mais à partir des corrections apportées au premier.

- Barrez la partie du brouillon utilisée au fur et à mesure de la rédaction au propre, mais conservez votre brouillon,

par précaution, jusqu'à ce que le travail préparé soit terminé.

NB : Il est très important de rédiger entièrement l'introduction et la

conclusion au brouillon. Mais, quant au corps du devoir (développement) énumérez seulement les grandes lignes au brouillon.

Exemple de rédaction d'un brouillon

Réfléchir en écrivant sur une feuille ouvre des possibilités très intéressantes, par la rapidité des rapprochements, la clarté des tableaux synoptiques. À la main, on peut utiliser aisément flèches de dissociation et d'association, dessiner, schématiser, c'est-à-dire rendre sensible à soi-même ce qui est abstrait ou intelligible. Comme la figure du cercle le fait pour la définition du cercle.

Une fois l'esquisse sur les rails, il importe de bien déterminer le moment, impératif, du passage du brouillon à la copie. Ainsi, **pour une épreuve en quatre heures, ne jamais consacrer au brouillon plus d'une heure et demie**. Ce qui laisse au moins deux heures et demie pour le recopiage de l'introduction et de la conclusion, la rédaction du développement avec argumentaires et illustrations, et la relecture qui est essentielle.

Tel d'entre vous, après avoir montré que le sujet donnait quelque chose à penser, se plaira à annoncer dès le départ tous les enchaînements, alors que tel autre aura besoin de ménager une certaine dramatisation plus surprenante, néanmoins explicitée et cohérente. Certains, pour se sentir bien dans l'acte d'écriture, auront besoin d'homogénéiser les illustrations, ou de faire monter en puissance les tensions théoriques...

Le seul point non négociable : ne jamais laisser votre lecteur, c'est-à-dire, ici, l'examinateur, deviner tout seul la logique de vos enchaînements. Autant, pendant l'année, on peut avoir la tentation d'être allusif, puisque l'on s'adresse à un professeur dont on sait qu'il connaît tel contexte ou telle transition... Autant, au concours, il est impératif de tout expliquer.

D'où l'importance d'éviter ce que les jurys appellent les topoï — pluriel grec du terme topos —, des enchaînements et références déjà constitués, que l'on voudra de force "réussir à placer", et qui font intervenir des présupposés disparates. Ne surtout pas passer l'année à constituer une "dissertation type" sur la vérité en général, qui ne pourra en rien constituer un traitement circonstancié de tel sujet particulier. Les citations hors contexte, vestiges pitoyables d'une pensée démembrée, sont également indésirables.

Ce que l'on notera au brouillon
Le sujet lui-même, pour relever en lui les équivalences, les oppositions, les présupposés, la forme ouverte, fermée, les rapports de condition à conséquence. **L'indication schématique de ce qui, en lui, est fragile**. Il y a deux manières d'interroger un sujet

apparemment hermétique : quels sont ses fondements, quelles sont ses conséquences ? Ce qui amène à relever, pour l'énoncé proposé, une incertitude, ou une tension. On appelle dissertation l'écriture d'hypothèses successives qui formulent et travaillent cette incertitude.

Pour chacune de ces étapes, noter, sans tout rédiger :

- l'argumentaire pressenti ;
- l'illustration qui est une incarnation particulière de la thèse ;
- la limite sans laquelle on ne comprendrait pas pourquoi la dissertation se poursuit.

Vérifier que les étapes en question

sont bien successives et non pas juxtaposées. Noter de manière très lisible quel est leur lien logique : déduction, apparition d'un élément nouveau (or), qui va lui-même interagir sur ce qui précède et le modifier (donc)...

Ne rédiger intégralement que l'introduction et la conclusion. La formulation fine et aboutie du raisonnement qui introduit une étape sera à réaliser directement sur la copie ; ainsi que l'explicitation de l'illustration de culture générale, mythologique ou littéraire, historique, philosophique, sociologique...

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

Chapitre II

LA DISSERTATION PROPREMENT DITE

I- PRESENTATION DE L'EXERCICE

Aucun sujet, quel qu'il soit posé n'est immédiatement compréhensible, il faut pour cela résoudre un certain nombre de difficultés en rapport avec la syntaxe et la sémantique. Rechercher pour soi-même le sens des mots, les alliances internes que ces mots tissent de manière à mieux les comprendre.

Il faut savoir "lire" un sujet. On peut l'effleurer, se méprendre sur le sens de certains mots, etc. et écrire ainsi des pages n'ayant que peu de rapport avec ce qui est demandé. Lorsque vous lisez un sujet de dissertation, soyez disponible, "soyez neuf" : ne cherchez toujours pas à y retrouver le sujet traité en classe ou celui dont le voisin vous a parlé ...

Soyez un explorateur qui découvre et non celui qui croit savoir avant d'avoir fini de lire. La plupart des devoirs hors-sujet, à ces concours, sont dues à cette précipitation maladroite, à ce désir du "déjà fait".

Comment faut-il donc lire ? Lentement et jusqu'au dernier mot. Puis on reprend ensuite ligne par ligne en notant sur une feuille ce qui semble important (les mots essentiels).

Si un mot de vocabulaire vous gêne, essayez d'en comprendre le sens d'après le reste de la phrase et remplacez-le par un autre mieux

connu. Interrogez-vous alors sur ce qu'on vous demande et répondez à cette question en tenant compte des mots essentiels soulignés précédemment: Votre devoir doit s'articuler autour de ces mots et vous le construirez en fonction de vos connaissances et de vos opinions. Ce travail de recherche doit aboutir à une traduction du sujet de manière à le rendre transparent.

En d'autres termes, ce type de sujet renvoie à des domaines extrêmement variés, il traite le plus souvent des problèmes du monde contemporain sur lesquels on vous demande de prendre position. En particulier, vouloir traiter un tel sujet sans suivre un plan précis serait une erreur fortement déconseillée.

Par ailleurs, rappelez-vous que vous devez faire appel à des connaissances à la fois scolaires et extra scolaires. En clair ce sont des sujets d'ordre général portés sur l'actualité d'ici et d'ailleurs dans toutes ses diversités.

Ne négligez aucune occasion de vous intéresser à l'actualité et de réfléchir sur elle, faire également appel à votre expérience réelle, votre vécue. Ce genre de sujet vous invite à émettre votre point de vue sur un thème donné, en vous exprimant avec franchise et spontanéité.

II- METHODOLOGIE DU SUJET DE DISSERTATION

A - TRAVAIL PRÉPARATOIRE

1- Comprendre le Sujet - Savoir le lire

Il faut savoir "lire" un sujet. On peut l'effleurer, se méprendre sur le sens de certains mots, etc. Et écrire ainsi des pages, n'ayant que peu de rapports avec ce qui est demandé.

Lorsque vous lisez un sujet de réflexion, soyez disponible, "soyez neuf": ne cherchez toujours pas à y retrouver le sujet traité en classe ou celui dont le voisin nous a parlé. Soyez un explorateur qui découvre et non celui qui croît savoir avant d'avoir fini de lire. La plupart des devoirs hors-sujet, à ces concours sont dus à cette précipitation maladroite, à ce désir du "déjà fait". Comment faut-il donc lire ?

Lentement et jusqu'au dernier mot puis on reprend ensuite ligne par ligne en notant sur une feuille de brouillon ce qui semble important (les mots essentiels). Si un mot de vocabulaire vous gêne, essayez d'en comprendre le sens d'après le reste de la phrase et remplacez-le par un autre mieux connu. Interrogez-vous alors sur ce qu'on vous demande et répondez à cette question en tenant compte des mots essentiels soulignés précédemment. Votre devoir doit s'articuler autour de ces mots et vous le construirez en fonction de vos connaissances et de vos opinions.

2- Rechercher des Idées

Un concours est un moyen d'évaluer ton travail et les connaissances que tu as acquises.

Quel que soit le sujet, tu es

suffisamment armé pour le traiter. Tu pourras puiser tes idées et les exemples :

Dans les autres disciplines il n'existe pas de barrière étanche entre les différentes matières enseignées. Tes connaissances en histoire, en géographie, en ECM, etc. (...) peuvent te servir en français si tu sais les exploiter avec mesure ;

Dans tes lectures personnelles, en dehors des œuvres étudiées.

Le faisant à bon escient, tu montres ton ouverture d'esprit et ta culture.

- Dans la vie courante: Certaines expériences de la vie de tous les jours peuvent faire l'objet d'analyses judicieuses à exploiter dans le cadre d'un sujet de réflexion. Alors dire, "Je n'ai pas d'idées" est une révélation fautive. Tu n'arrives pourtant pas en classe de troisième sans "bagage".

Dans les œuvres étudiées, les textes expliqués, les débats engagés, la suite des lectures expliquées.

Depuis plusieurs années, l'étude d'œuvres intégrales est au programme dès la sixième : si la lecture personnelle ne te tente guère (et tu as tort!), tu as au moins suivi attentivement ce qui s'est dit en classe lors des lectures suivies. Aussi lorsqu'un sujet traite de l'aventure, songez à **LES AVENTURES DE MONI MAMBOU**, etc. S'il s'agit de conflit de génération, de mariage forcé, de crise d'autorité, songez à **SOUS L'ORAGE**, etc. Ces œuvres t'apportent un point de vue sur ces problèmes. Sache réemployer ce que tu as appris dans les livres mais aussi sache t'inspirer de la réalité de tous les jours, de ce que tu vis toi-même, de ce que tu entends

autour de toi. Ce n'est pas parce qu'un vieux vient du village ou parce qu'il n'est ni Voltaire, ni Léopold Sédar Senghor que sa pensée est fautive. Elle peut être la réplique exacte d'une opinion émise par des écrivains célèbres. A toi de savoir l'utiliser au mieux pour prouver qu'elle est valable quel que soit l'époque et le lieu. Le matériau de ta rédaction se trouve à ta portée: soit en toi, soit dans les livres déjà lus, soit autour de toi. Ouvre tes yeux, regarde et réfléchis.

3- Organiser les idées-élaborer le plan

A cette étape du travail, il te faudra organiser les idées recensées à l'étape précédente. Tu pourras par exemple regrouper les exemples par ordre d'importance. C'est ce qu'on appelle hiérarchiser les exemples. Tu chercheras aussi les transitions pour relier harmonieusement les différentes étapes de ton travail. Tu dois savoir présenter des arguments et les articuler les uns avec les autres: La liste des connecteurs logiques peut t'aider dans ce travail.

B- LES DIFFERENTES ÉTAPES DE LA REDACTION PROPREMENT DITE

Comme tout sujet littéraire, la rédaction ou composition française se rédige en trois parties:

1- L'INTRODUCTION

L'introduction sert à montrer que tu as compris ce que l'on te demande. Tu exposes le problème posé, quelquefois sous forme d'une question; mais attends la conclusion pour en donner la solution, sinon tu enlèveras tout

intérêt à la suite de ton devoir. Tu peux parfois expliquer comment tu vas procéder pour traiter le sujet et annoncer ton plan. Si tu agis ainsi, il est très important que par la suite tu respectes vraiment le plan, sinon ton devoir deviendrait incohérent. L'introduction est la partie la plus essentielle d'une composition française. L'introduction doit être alerte, simple, assez courte, n'excédant par la dizaine de lignes. Elle amène le sujet, le pose avec exactitude et annonce le plan de travail.

Ce qui veut dire qu'elle comprend quatre (04) étapes essentielles :

- L'approche du sujet ou la généralité ;
- L'insertion du sujet ou la reformulation du sujet ;
- La problématique ;
- L'annonce du plan à suivre dans le développement.

a- L'approche du sujet

Il s'agit de formuler 2 ou 3 phrases partant d'une situation générale, comparaison, description, citation, interpellation, pour amener le sujet. Ces phrases doivent constituer une force éclairante du sujet. Ce travail est préalable à la problématique car il va de paire avec celle-ci. C'est le lieu où le candidat doit montrer qu'il a compris le sujet.

b- L'insertion ou la reformulation du sujet

A cette étape, il faut reprendre intégralement le sujet si celui-ci n'est pas long et le reformuler s'il est long, mais en retenant l'idée essentielle.

* **Qu'est-ce qu'une Reformulation?**

Ici il faut éviter de confondre reformuler et paraphraser.

La paraphrase (paraphraser) consiste à substituer les définitions des concepts clés sans changer la structure initiale du texte, sans être explicite.

Par contre, la reformulation (reformuler) c'est réécrire le sujet de façon explicative et explicite. Toutefois, la reformulation doit respecter la forme du sujet.

Non = non ; Oui = oui

c- La problématique

*** Qu'est-ce que la problématique ?**

Problématiser = interroger le sujet initial, c'est le questionnaire qui permet de saisir tous les contours du sujet. Dans le 1er cas l'on aura besoin d'une 1ère esquisse de plan.

Dans le 2ème cas les questions ont valeur de plan. En espèce, il s'agira de poser la 1ère question de manière à soutenir et à justifier la thèse de l'auteur. La 2ème question est celle de la contradiction. Elle permettra au candidat de défendre l'antithèse. La 3ème question quant à elle permettra au candidat de trouver un point de suture, un entremêlement, une intersection entre la thèse et l'antithèse : c'est la synthèse.

d- L'annonce du plan à suivre dans le développement

Cette dernière étape permet de dire en combien de parties le sujet sera traité. C'est en d'autres termes l'annonce du nombre de parties du développement.

2- LE DEVELOPPEMENT

C'est la partie où l'on traite proprement dit le sujet proposé. Dans le

développement on donne des arguments solides, des informations précises et véritables tirées d'œuvres. Le développement exige au candidat la cohérence, la logique, la rigueur et l'organisation dans l'expression des idées.

On exposera les idées en tenant compte de l'ordre annoncé dans l'introduction. Il doit être soigné. De ce fait, il faut proscrire de votre expression, les expressions argotiques, le ton familier.

Remarque : Le développement comporte au moins deux parties.

Chacune de ces parties est composée d'un chapeau, de paragraphes et d'une conclusion partielle.

3- LA CONCLUSION

La conclusion ne doit pas consister en deux phases écrites précédemment et répétées. Elle doit servir à mettre fin à un raisonnement, à une démonstration en reprenant selon le cas un des arguments avancés. Elle doit résoudre (et seulement à ce moment) le problème posé dans l'introduction. Elle peut par ailleurs servir de point de départ à une autre réflexion, dans le même domaine ou dans un autre, mais en se contentant d'annoncer cette réflexion.

C - REDIGER LE DEVOIR

a) Précautions de rédaction

Tu pourras, à cette ultime étape du travail, procéder à la mise en forme du devoir. Soucie- toi :

- Du respect des normes syntaxiques (respect de la concordance des temps, de la structure des phrases).

- De la clarté de ton de raisonnement

(le choix judicieux des connecteurs logiques, la hiérarchisation de tes arguments).

- De la lisibilité de ton devoir (le respect des alinéas, la conformité de la présentation aux exigences du type de sujet).

Tu sais de quoi tu dois parler, tu as rassemblé des exemples : tu dois passer à la phase finale c'est-à-dire à la rédaction proprement dite de ton devoir.

Des précautions s'imposent. Comme il n'est guère possible à cause du manque de temps d'écrire ta rédaction en entier au brouillon, tu rédigeras seulement l'introduction et la conclusion en entier et tu procéderas par un plan détaillé du développement sur la feuille de brouillon. Ensuite tu rédigeras le devoir proprement dit sur la copie en suivant le plan établi sur le brouillon.

Il ne faut surtout pas oublier les locutions et les conjonctions de coordination qui servent de transition.

b) La présentation de la feuille de copie

Tu es tenté d'écrire sur ta feuille les termes : introduction, développement et conclusion. Ne le fais jamais ! Contente-toi de bien séparer l'introduction du développement et le développement de la conclusion en sautant une ou deux lignes; si le développement a plusieurs parties, saute une ligne entre chacune. Oblige-toi à respecter ces intervalles. Par ailleurs l'écriture doit être très lisible et n'oublie pas que les signes de ponctuation sont extrêmement importants et qu'après un point, une

phrase commence par une lettre majuscule.

D- CONSEILS DE REDACTION (Le texte argumenté)

a) Comment poser le sujet dans l'introduction?

Pour poser le sujet, il faut établir une liaison logique entre le préambule de l'introduction et la formulation du sujet. Cette liaison par ailleurs, doit être claire.

Cependant depuis quelques années, les moyens de communication et de distraction se sont diversifiés: téléphone, télévision, télématique, magnéscope, disque etc. Ils ne cessent de se multiplier si bien qu'on peut se poser la question «lire est-il encore utile?»

b) Comment annoncer le plan dans l'Introduction ?

Pour annoncer le plan, il faut construire une phrase très claire qui présente au lecteur les grandes parties du texte qui vont suivre.

Exemple : Pour répondre à cette question, nous examinerons successivement les avantages et les inconvénients que présente la lecture. Dans la plupart des sujets de ce type, tu auras besoin de défendre ton point de vue, de présenter un certain nombre d'arguments dans le but de convaincre ton interlocuteur ou celui qui te lit. Tu es donc invité à produire des textes argumentatifs.

c) Comment argumenter une idée dans le développement?

Le plus souvent, les textes qui relèvent du type argumentatif présentent une

thèse ou idée directrice ce que l'auteur veut prouver), des arguments (les éléments abstraits qui servent à justifier la thèse) et des exemples (les éléments concrets qui ont pour fonction d'illustrer les arguments).

Exemple : La robotisation, un facteur de progrès pour les sociétés (thèse).

En effet, elle contribue entre autres à l'amélioration des conditions de vie de l'individu (argument). L'électroménager, par exemple, permet de gagner du temps et facilite l'exécution des tâches domestiques (exemples).

d) Comment présenter les arguments et les articuler uns avec les autres ?

La liste des termes, des quelques expressions qui suivent peuvent t'aider dans ce travail.

Pour marquer :

a°) la condition : si à condition que + subjonctif, au cas où.

b°) la cause : parce que, grâce à ... (si résultat positif), à cause de (si résultat négatif), par le fait que, du fait que, de ce fait, ceci fait que.

c°) l'opposition : mais ..., pourtant ..., cependant..., toutefois ...

d°) la conséquence : si bien que ... , de sorte que..., donc, de là, d'où, par conséquent, en conséquence, aussi

e°) l'alternative : ou... ou... ; si... si... ; soit.... Soit...

f°) l'introduction des exemples : ainsi, par, la preuve est que

g°) la conclusion : En résumé, en un mot, en conclusion

h°) Une continuité logique : C'est-à-dire, soit, en d'autres termes.

i°) L'identité, l'équivalence : En un mot, en bref, en résumé, ainsi

j°) le but : pour cela, afin de, dans ce but, dans cette perspective, à cette fin, en vue de...

k°) La simultanéité : En même temps, corrélativement, par là même, compte tenu de ce fait.

l°) Une idée de mesure et de proposition : En tant que, d'autant que, d'autant plus que, pour autant que.

m°) Une divergence logique : Bien que, en dépit du fait que, en dépit de

n°) Une concession : Malgré, quoique, quoi qu'il en soit, en tout état de cause, de toute manière

o°) Une restriction : du moins, au moins, tout au moins, encore, encore moins, seulement.

p°) Une surenchère : non seulement....., Mais encore ; non seulement.....Mais aussi

q°) Un choix : soit.....soit ; ou bien .. Ou bien

r°) Une opposition : mais, par contre, au contraire, à l'inverse, en revanche, néanmoins, toutefois, cependant.

e) Relire la copie

Cette dernière étape est indispensable. La relecture permet en effet de :

- corriger les étourderies, par exemple compatibilité et comptabilité,
- supprimer les fautes d'orthographe,
- parfaire la ponctuation.

II- DES REGLES DE LA LANGUE FRANCAISE

Chapitre I GRAMMAIRE

1- Les outils grammaticaux de l'argumentation

a- Les connecteurs logiques

Dans les textes argumentatifs la progression du raisonnement est souvent explicitée du moyen d'outils grammaticaux. Les connecteurs (conjonctions de coordination, adverbes de liaison, locutions) établissent des relations logiques entre deux phrases (ou sans-phrases), deux groupes de phrases, voire deux paragraphes d'un texte. La présence d'un nombre élevé de connecteurs est un des critères d'identification des textes argumentatifs.

* Définition

Ce sont des liens qu'entretiennent les idées entre-elles dans un texte argumentatif. Ils peuvent être implicites ou explicites. Ces relations (liens) logiques peuvent être de natures différentes afin d'exprimer les nuances de la pensée.

* Les relations exprimées explicitement

Le raisonnement consiste en une suite de propositions déduites les unes des autres dans le but de faire adhérer quelqu'un à son opinion. Quelle que soit la nature de l'argumentation, le raisonnement s'appuie sur une démarche logique et explicite.

Il peut, alors, soit suivre une progression, soit marquer des ruptures, faisant preuve ainsi soit de fluidité et de cohérence, soit de heurts et d'irrégularité.

* Les relations exprimées implicitement

Dans ce cas, il n'y a pas de connecteur logique, il faut déduire la relation logique à l'aide du contexte en regardant de près :

- la ponctuation
- la disposition du texte
- le système d'énonciation.

(Tableau des connecteurs logiques)

LES CONNECTEURS LOGIQUES	LES RELATIONS LOGIQUES	FONCTIONS
Et, de plus, d'ailleurs, d'autres part, en outre, puis, de surcroît, voire, en fait, tout au moins / tout au plus, plus exactement, à vrai dire, non seulement..., mais encore...	ADDITION, GRADATION	Permet d'ajouter un argument ou un exemple nouveau aux précédents
Ainsi, c'est ainsi que, comme, c'est le cas de, par exemple, d'ailleurs, en particulier, notamment, à ce propos...	ILLUSTRATION	Permet d'éclairer son ou ses arguments par des cas concrets
En réalité, c'est-à-dire, en fait, plutôt, ou, ou bien, plus exactement, à vrai dire...	CORRECTION	Permet de préciser les idées présentées
Aussi...que, si...que, comme, autant que, autant, de même que, de la même façon, parallèlement, pareillement, semblablement, par analogie, selon, plus que, moins que...	COMPARAISON	Permet d'établir un rapprochement entre deux faits
Si, à supposer que, en admettant que, sans doute, probablement, apparemment, au cas où, à la condition que, dans l'hypothèse où, pourvu que...	CONDITION	Permet d'émettre des hypothèses en faveur ou non d'une idée
Après avoir souligné... passons maintenant à...	TRANSITION	Permet de passer d'une idée à une autre
Car, parce que, puisque, par, grâce à, en effet, en raison de, du fait que, dans la mesure où, sous prétexte que, en raison de...	JUSTIFICATION	Permet d'apporter des informations pour expliciter et préciser ses arguments
Car, c'est-à-dire, en effet, en d'autres termes, parce que, puisque, de telle façon que, en sorte que, ainsi, c'est ainsi que, non seulement... mais encore, du fait de...	CAUSE	Permet d'exposer l'origine, la raison, d'un fait
Premièrement... deuxièmement, puis, ensuite, d'une part... d'autre part, non seulement...mais encore, avant tout, d'abord, en premier lieu...	CLASSIFICATION	Permet de hiérarchiser les éléments présentés dans l'argumentation
Afin que, en vue de, de peur de, pour que ...FINALITE	FINALITE	Permet de présenter le but de son argument
Mise à part, ne...que, en dehors de, à défaut de, excepté, uniquement, simplement, sinon, du moins, tout au moins, en fait, sous prétexte que...	RESTRICTION	Permet de limiter la portée des propos ou des arguments.
Bref, ainsi, en somme, donc, par conséquent, en guise de conclusion, pour conclure, en conclusion, en définitive, enfin, finalement...	CONCLUSION	Permet d'achever son argumentation, sa démonstration

Malgré, en dépit de, quoique, bien que, quel que soit, même si, ce n'est pas que, certes, bien sûr, il est vrai que, toutefois...	CONCESSION	Permet de constater des faits opposés à sa thèse en maintenant son opinion
Soit...soit, ou...ou, non tant...que, non seulement...mais encore, l'un...l'autre, d'un côté...de l'autre...	ALTERNATIVE	Permet de proposer les différents choix dans une argumentation
Autant dire que, presque, si l'on peut dire, d'une certaine manière, sans doute, probablement, apparemment, vraisemblablement...	APPROXIMATIVE	Permet d'apporter différentes nuances d'une même idée
Ainsi, c'est pourquoi, en conséquence, si bien que, de sorte que, donc, en effet, tant et si bien que, tel que, au point, alors, par conséquent, d'où, de manière que, de sorte que...	CONSEQUENCE	Permet d'exposer l'origine, la raison, d'un fait
Mais, cependant, en revanche, alors que, pourtant, tandis que, néanmoins, au contraire, pour sa part, d'un autre côté, or, en dépit de, au lieu de, loin de...	OPPOSITION	Permet d'opposer 2 faits ou 2 arguments, souvent pour mettre l'un des 2 en valeur

2- Les différents accords du verbe

a- Accord du verbe à la forme simple

Le verbe s'accorde en nombre avec le sujet : quand le sujet est au singulier, le verbe se met au singulier; lorsque le sujet est au pluriel, le verbe se met au pluriel.

Ex : Elles sortent. / Il saute.

b- Accord du sujet

Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet.

Deux sujets singuliers valent un sujet pluriel.

Ex1: C'est le pilote qui approche.

Le pilote, 3^{ème} personne du singulier. Donc approche (e).

Ex2 : Ce sont les pilotes qui approchent. Les pilotes, 3^{ème} personne du pluriel. Donc approchent (ent).

Ex3 : Le pilote et son navigateur

approchent.

Ici, ce sont le pilote et son navigateur qui approchent.

Le pilote et son navigateur, 3^{ème} personne du pluriel. Donc approchent (ent).

c- L'inversion du sujet

Quelle que soit la construction de la phrase, le verbe s'accorde toujours avec son sujet.

d- Le sujet «TU»

A tous les temps, avec le sujet tu, le verbe se termine par S.

Exceptions : tu veux, tu peux, tu vaux.

e- Le sujet «ELLE»

Aux temps simples de la voix active, le verbe ne s'accorde jamais en genre.

f) Le sujet «QUI»

Le pronom relatif qui est de la même personne que son antécédent.

Lorsque le sujet du verbe est qui, il faut donc chercher son antécédent.

Ex1 : c'est toi qui ramasses.

L'antécédent est toi, 2ème personne du singulier, ramasses (e.s).

Ex2 : ce sont les camions qui arrivaient.

L'antécédent est les camions, 3ème personne du pluriel, donc arrivaient (a.i.e.n.t)

L'ACCORD PARTICULIER

Quand un verbe a plusieurs sujets résumés dans un seul mot comme : **tout, rien, ce**, etc., c'est avec ce mot qu'il s'accorde.

Quand un verbe a deux sujets singuliers unis par **OU** par **NI**, il se met au singulier.

L'ACCORD DU PARTICIPE PASSE

Qu'est-ce qu'un participe passé ?

Le participe (présent ou passé) exprime toujours un résultat durable. Devant le participe passé, je peux mettre : étant, était ou sera. Je choisis la terminaison (**e, é, i, u, s** ou **t**) pour le participe passé d'après le son du féminin. Ex: né, née ; pris, prise ; plaint, plainte ; vu, vue.

J'applique ensuite la règle d'accord de l'adjectif. Ex: - Le maître (il) punit verbe conjugué, mais l'élève **puni**. L'élève (sera) **puni**. **Puni** comme un adjectif masculin singulier.

- **Emue** de joie, elle pleura, (étant) émue de joie, émue comme un adjectif féminin singulier.

- Le soldat désarmé se rendit. Le soldat (était) désarmé, désarmé comme un adjectif masculin singulier.

Mais, **l'animal (il) gémit**, (l'animal gémira), c'est un verbe conjugué à la 3ème personne du singulier.

NB: C'est le sens de la phrase qui aide à savoir si le verbe est conjugué ou sous la forme d'un participe passé.

LE PARTICIPE PRÉSENT

Le verbe conjugué se terminant par **ANT** s'appelle participe présent ; il est toujours **invariable**. Le participe présent est souvent précédé de la préposition en (gérondif) ou suivi d'un adverbe.

Ex : Les voitures se heurtées **en** arrivant au carrefour / Il est tombé **en** marchant / Partant demain, ne voyant rien.

Il existe aussi un participe-adjectif en **ANT** c'est l'adjectif verbal ; il s'accorde comme l'adjectif qualificatif.

Au participe présent, correspond souvent un adjectif verbal et un nom.

Lorsque les orthographes sont différentes, l'adjectif et le nom s'écrivent plus simplement que le participe présent :

Ex : En naviguant près des côtes (participe présent) ; mais le personnel navigant, les personnes navigantes (adjectif verbal).

L'adjectif verbal s'accorde comme un adjectif normal en genre et en nombre.

Ex: Des contraintes sont **pesantes**. (Adjectif verbal féminin pluriel) ;

Des enfants bien **obéissants**. (Adjectif verbal masculin pluriel).

Mais : Des enfants obéissant bien, donc participe présent (le participe précède l'adverbe).

Quelques cas particuliers

(Si l'infinitif s'écrit avec **gu**, le participe

s'écrira aussi avec **gu**.

Ex.: fatiguer, fatigant, même règle avec **qu** : fabriquer, fabriquant).

Adjectif ou nom : déléguant, divagant, extravagant, fatiguant, intrigant, navigant, zigzagant...

Participe présent : déléguant, divagant, extravagant, fatiguant, intrigant, navigant, zigzagant...

Adjectif ou nom : claudicant, communicant, convaincant, fabricant, intoxicant, provocant, suffoquant, vacant...

Participe : claudiquant, communiquant, convainquant, fabriquant, intoxicant, provoquant, suffoquant, vaquant...

Adjectif ou nom : convergent, divergent, émergent, négligent...

Participe : convergeant, divergeant, émergeant, négligeant...

Adjectif ou nom : adhérent, affluent, coïncident, confluent, déférent, différent, équivalent, excellent, expédient...

Participe présent : adhérent, affluent, coïncidant, confluant, déférant, différenciant, équivalant, excellent, expédiant...

Adjectif ou nom : influent, interfèrent, précédent, président, résident, révérend, somnolent, violent...

Participe présent: influant, interférant, précédant, présidant, résidant, révérant, somnolant, violent...

Attention ! : Un résidant réside sur un lieu ; un résident à l'étranger, (ce sont

deux mots différents) ; mais résidence pour les deux.

NB :

nom : un différenciant

Adjectif : différent

Participe : différenciant.

LE PARTICIPE PASSE

Règle générale

Le participe passé employé seul, s'accorde comme un adjectif avec le nom qualifié.

Ex : Les papiers perdus. / Les histoires dites.

Le participe passé employé avec l'auxiliaire être ou un verbe d'état s'accorde toujours avec le sujet, (pas d'exception)

Ex : Les mesures sont prises.

Ces salles demeureront fermées.

Les verbes d'état (ou verbes attributifs) sont: être, paraître, sembler, devenir, demeurer, rester, avoir l'air, passer pour.

Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir, s'accorde avec le complément d'objet direct (COD) si celui-ci est placé avant le verbe conjugué.

Ex: Les boîtes qu'il a ouvertes. (C'est un participe passé avec l'auxiliaire avoir, et le COD = boîtes est placé avant le verbe, donc accord féminin pluriel).

Quelle idée j'ai eue. (C'est un participe passé avec l'auxiliaire avoir, et le COD = idée est placé avant le verbe, donc accord féminin singulier).

J'ai reçu des lettres (c'est un participe passé employé avec l'auxiliaire avoir, et le COD lettres est placé après le verbe, donc pas d'accord).

La maison a disparu (c'est un

participe avec l'auxiliaire avoir ; pas de COD, donc pas d'accord)
NB : Le participe passé employé avec l'auxiliaire **avoir** ne s'accorde jamais avec le sujet (pas d'exception)

LE PARTICIPE PASSE DES VERBES PRONOMINAUX

Deux cas se présentent :

1^{er} cas : Le verbe est toujours pronominal

2^{ème} cas : le verbe normal est conjugué à la forme pronominale (avec un pronom: **se, s'...**)

Si le verbe est toujours pronominal le participe passé s'accorde aussi toujours avec le sujet du verbe.

Ex: - Elle **s'est abstenue** de parler.

- Ils **se sont entraidés** dans la difficulté.

- Elles **se sont aventurées** trop loin.

NB : **entre-nui** reste invariable :

Elles se sont **entre-nui**.

Unique exception : Le participe passé du verbe toujours pronominal **s'arroger** ne s'accorde jamais avec le sujet, mais avec le COD si celui-ci est placé avant le verbe.

Ex: - Elles **se sont arrogé** des privilèges injustifiés, (le COD privilèges est placé après le verbe).

- Les privilèges qu'il **s'est arrogés**. (Le COD est placé avant le verbe).

Un verbe normal est conjugué à la forme pronominale et correspond à un verbe transitif (ayant un COD) le participe passé s'accorde donc avec le COD si celui-ci le précède.

Ex: - Elle **s'est coupé** les cheveux, (c'est un verbe normal conjugué à la forme pronominale, le COD cheveux est placé après le verbe, donc pas d'accord).

Ils **se sont disputé** le monde, (c'est un verbe normal conjugué à la forme pronominale, le COD monde est placé après le verbe, donc pas d'accord).

Mais: Ils **se sont disputés**, (c'est un verbe normal conjugué à la forme pronominale, pas de COD, donc accord avec le sujet : **ILS**).

Les plats qu'elle s'est préparés, (c'est un verbe normal conjugué à la forme pronominale, le COD plats est placé avant le verbe, donc accord masculin pluriel).

Elle **s'est coupée**, (idem pas de COD donc accord avec le sujet **ELLE**).

Elles **se sont bousculées** (idem, pas de COD donc accord féminin pluriel avec le sujet **ELLES**).

NB : Les participes passés des verbes conjugués à la forme pronominale suivants :

s'appartenir (appartenu), se complaire (complu), se convenir (convenu), se déplaire (déplu), se mentir (menti), se nuire (nui), se parler (parlé), se plaire (plu), se permettre (permis), se ressembler (ressemblé), se rire (ri), se sourire (souru), se succéder (succédé), se suffire (suffi), se survivre (survécu), s'en vouloir (s'en ...voulu) **sont toujours invariables** car ils n'admettent pas de COD.

Ex : Une femme dit : «Je me suis permis.» (et non, je me suis permise) et l'on écrit : Les années **se sont succédé** (et non succédées)

Exemples fameux :

Que d'hommes se sont craints, (avec un **s**)

Que d'hommes déplu, (sans **s**)

- Que d'hommes détestés, (avec s)
- Que d'hommes nui. (sans s)
- Que d'hommes haïs, (avec s)
- Que d'hommes succédé, (sans s).

LES MOTS GRAMMATICaux

LES PREPOSITIONS

Elles permettent de mettre en relation les mots dans une phrase. Les différentes prépositions sont : à, de, pour sans, dans, sur, en, avant, après, dès, depuis, jusqu'à, pendant, à cause de, étant donné, de manière à, afin de, avec...

LES CONJONCTIONS DE COORDINATION

Elles servent à coordonner des propositions. Les principales conjonctions de coordination sont : mais, donc, ou, et, or, ni, car.

LES CONJONCTIONS DE SUBORDINATION

Les mots qui servent à marquer un rapport de subordination sont les conjonctions de subordination. On peut citer entre autres : que, quand, lorsque, bien que, alors que, pour que, afin que, parce que, comme, si, etc.

LES MOTS LEXICAUX

LES ADVERBES

Les adverbes constituent un ensemble de mots qui présentent une grande diversité de formes, de rôles et de comportements.

L'adverbe est en effet, un mot invariable qui permet de modifier :

- Le sens d'un verbe. Ex : Elle marche doucement.

- Le sens d'un adjectif. Ex : Il va très vite.
- Le sens d'un autre adverbe. Ex : Je vois Romy assez peu souvent.
- La position de celui qui parle. Ex : Malheureusement, il s'est blessé.

a- Orthographe des adverbes en EMENT

Les adverbes qui terminent par le suffixe EMENT (lentement, calmement, rapidement..) sont formés à partir d'un adjectif qualificatif. On les trouve à partir du féminin de l'adjectif.

Ex : Bas - basse - bassement.

Léger- légère- légèrement

Grand- grande- grandement.

Lorsque l'adjectif se termine par une voyelle (e, ai, i, u) l'adverbe ne conserve pas le E du féminin

Ex : vrai-vraie-vraiment ; Poli-polie-poliment

Dans certains cas, l'adverbe dont le E n'est pas conservé prend un accent circonflexe (^).

Ex: assidu- assidue- assidûment.

Goulu-goulue-goulûment.

b- Orthographe des adverbes en AMMENT – EMMENT

Les adverbes en AMMENT correspondent aux adjectifs qualificatifs se terminant en ANT.

Ex: bruyant-bruyamment / Méchant-méchamment

Les adverbes en EMMENT correspondent aux adjectifs qualificatifs en ENT.

Ex : Violent - Violemment

Apparent - Apparemment

NB: Quelles que soient les terminaisons

(AMMENT ou EMMENT), les adverbes se prononcent de manière identique à leur terminaison : «AMMENT».

CLASSEMENT DES ADVERBES

Du point de vue du sens, on peut classer les adverbes en sept catégories.

ADVERBES D’AFFIRMATION	Oui, certainement, volontiers, en vérité précisément, si, sans doute...
ADVERBES DE NEGATION	Non, ne, guère, jamais, point, rien, pas...
ADVERBES DE DOUTE	Peut-être, probablement, sans doute...
ADVERBES DE MANIERE	Bien, mieux, vite, mal, plutôt, aussi, lentement, malheureusement, heureusement...
ADVERBES DE QUANTITE	Assez, aussi, autant, beaucoup, moins, peu, très, fort, si, tant, excessivement...
ADVERBES DE TEMPS	Hier, alors, maintenant, aujourd'hui, déjà, après, quand, enfin, depuis, toujours, soudain, jamais, tout à l'heure, de temps en temps...
ADVERBES DE LIEU	Ici, là, ailleurs, autour, dedans, dessus, où, devant, au-dedans, quelque part...

LES PRONOMS

Le pronom remplace le nom ou le groupe nominal. Il en prend le genre et le nombre. Il existe sept catégories de pronoms. Les sept catégories de pronoms sont :

1) **Les pronoms personnels** : Ils remplacent un nom ou un groupe nominal. On a :

- **Les pronoms personnels sujets** : Je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles.

- **Les pronoms personnels compléments** :

C.O.D : me, te, la, le, l', les, nous, vous, je, en...

C.O.I : me, te, lui, leur, nous, vous, je, en, y, moi, toi.

2) **Les pronoms relatifs**

Ils sont placés au début d'une proposition subordonnée relative. Ils la relient à son antécédent.

On distingue :

Les pronoms relatifs invariables :

Qui, que, qu', quoi, dont, où.

Les pronoms relatifs variables et à formes composées : Lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, duquel, de laquelle, desquels, desquelles, auquel, à laquelle, auxquels, auxquelles.

3) **Les pronoms possessifs**

Ils remplacent des noms précédés d'un adjectif possessif. Ils varient selon le genre, le nombre et la personne : **Le mien, la mienne, les miens, les miennes, le tien, la tienne, les tiens, les tiennes, le sien, la sienne, les siens, les siennes, le nôtre, la nôtre, les nôtres, le vôtre, la vôtre, les vôtres, le leur, la leur, les leurs.**

4) **Les pronoms démonstratifs**

Ils remplacent des noms précédés d'adjectif possessif démonstratif, on a :

* **Les formes simples** : Celui, celle,

ceux, celles, ce, c', ça, ceci, cela

* **Les formes composées** : Celui-ci, celui-là, celle-là, ceux-ci, ceux-là, celles-ci, celles-là.

5) Les pronoms indéfinis

Ils remplacent généralement les groupes sujets. On a :

Les pronoms indéfinis à sens négatif : Aucun (e), personne, ni l'un, ni l'autre, nul, pas un, rien,

Les pronoms indéfinis à sens positif : On, l'un, ... l'autre, un autre, quelqu'un, un tel, tel, quelque, autre, quelque chose, le même, les uns, les autres, d'autres, quelques-uns, quelques autres, certains, plusieurs, la plupart, les mêmes, chacun (e), tous, tout, quiconque, n'importe quoi, n'importe qui.

6) Les pronoms numéraux

Ils indiquent un rang ou une quantité à l'intérieur d'un groupe.

Ex : C'est la deuxième partie. / Dix d'entre eux ont fui.

7) Les pronoms interrogatifs

Ils permettent de poser des questions : Qui ?, quoi ?, que ?, auquel ?, auxquels, auxquelles?, lequel ? laquelle?, lesquels ?, lesquelles ? de laquelle?, duquel?, desquels?, desquelles ?

Ex : Que voulez-vous ? ; Laquelle désires-tu?

LE PLURIEL DES ADJECTIFS DE COULEUR

Les adjectifs de couleur comme blanc, bleu, gris, vert, etc. s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent. **Ex** : - Des robes blanches ou bleues.

- Des fleurs jaunes ou violettes.

Les noms employés comme adjectif de

couleur sont invariables en genre et en nombre.

Ex : - Des yeux marron ou noisette.
- Des vêtements kaki.

- Des teintures grenat et turquoise.

Exceptions : écarlate, fauve, incarnat, mauve, pourpre et rose.

Ex : Des joues écarlates, des soies roses.

Attention ! Dans l'exemple «Des bleus indigo. / Des rouges cerise», «bleus et rouges sont des noms et cerise et indigo sont des adjectifs de couleur invariables.

Les adjectifs de couleur composés avec ou sans trait d'union restent invariables.

Ex : Des étoffes bleu-vert, et bleu turquoise.

(Le trait d'union ne se met qu'entre deux vraies couleurs)

Quand un adjectif quelconque suit un adjectif de couleur, les deux adjectifs restent invariables.

Ex:- Les dossiers bleu pâle. -Les cousins jaune fané. -Les bouteilles vert foncé. -La peinture gris clair.

Sous-entendu : d'un bleu pâle, d'un jaune fané, d'un vert foncé, d'un gris clair.

Cas particuliers : Quand les deux adjectifs coordonnés au masculin désignent ensemble la couleur de l'objet, ils restent invariables.

Ex : Des damiers blanc et noir.

Des fanions jaune et rouge, mais des poteries blanches et vertes.

LE PLURIEL DES NOMS COMPOSÉS

Noms composés s'écrivant en un seul mot

Le dernier élément prend seul la marque du pluriel:

Ex : des bonheurs, des portefeuilles...

Exceptions : mesdames, mesdemoiselles, messieurs, messeigneurs, bonshommes, gentilshommes.

* **Deux noms en apposition, un adjectif + un nom, deux adjectifs**

Les deux mots prennent la marque du pluriel :

- une porte-fenêtre, les portes-fenêtres; un rouge-gorge, des rouges-gorges ; un oiseau-mouche, des oiseaux-mouches ; un franc-tireur, des francs-tireurs ; un sourd-muet, des sourds-muets...

* **Nom + adjectif**

Dans ce cas, il ne s'agit pas d'un nom composé et il n'y a pas lieu d'unir le nom et l'adjectif par un trait d'union :

- des chênes verts, des gardes champêtres, des châteaux forts...

Exceptions: - des coffres-forts, du fer-blanc...

* **Nom composé de Grand, franc**

Si le premier élément est grand ou franc, il ne prend la marque du pluriel qu'au masculin : un grand-père, des grands-pères une grand-mère, des grand-mères un Franc-comtois, des Francs-comtois

* **Nom complété d'un autre nom**

Le premier seul prend la marque du pluriel :

- un chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre
- un bouton-d'or, des boutons-d'or
- un timbre-poste, des timbres-poste
- une pomme de terre, des pommes de terre
- un hôtel de ville, des hôtels de ville
- un char à bancs, des chars à bancs...

Exceptions :

- pot-au-feu, rez-de-chaussée... sont invariables.

* **Nom composé de Verbe + un complément**

Le nom seul varie, à moins que le sens ne s'y oppose :

Ex : un tire-ligne, des tire-lignes

Mais :

- un faire-part, des faire-part
- un gratte-papier, des gratte-papier
- un porte-plume, des porte-plume
- un porte-clefs, des porte-clefs
- un réveille-matin, réveille-matin...

* **Mots composés avec GARDE**

Si le nom composé désigne une personne, garde est alors considéré comme un nom (gardien) :

Exemple : des gardes-chasse

Si le nom composé désigne un objet, garde est alors un verbe (invariable) :

Ex : Des garde-fous.

* **Mot invariable + nom : Le nom varie selon l'usage.**

Ex : - une arrière-boutique, des arrière-boutiques

- un sous-sol, des sous-sols
- un après-midi, des après-midi
- un sous-multiple, des sous-multiples...

Remarque

Dans nouveau-né, nouveau est ad-
verbe, donc : - un nouveau-né, des
nouveau-nés

* **Dans dernier-né, dernier est adjectif, donc :**

- le dernier-né, les derniers-nés.
Mais: un mort-né, des mort-nés.

LE PLURIEL DES NOMBRES

- **Les nombres ordinaux** expriment le rang dans un ensemble : premier, deuxième, etc.

- **Les nombres cardinaux** expriment la quantité: un, deux, trois, etc. Les nombres cardinaux sont généralement invariables en nombre.

Ex : J'ai payé ce stylo trente francs.

Les nombres cardinaux sont aussi invariables en genre sauf: un.

Ex: Neuf jours ; Neuf heures; mais: un jour, une heure

MILLE (ou **mil** : uniquement pour les dates) est **toujours invariable**.

Ex : Des mille et des cents. / Trois mille deux cents francs. L'an deux mille./ En l'an mil cent.

Le nombre «UN» ne prend pas la marque du pluriel :

Ex : Mille et une nuits. Cinquante et une bougies.

Le nombre «VINGT» reste invariable quand il n'est pas multiplié.

Ex : Vingt-trois ans/ Cent vingt francs. / Mille vingt euros.

Mais prend un «s» s'il est multiplié et s'il n'est pas suivi d'un autre nombre.

Ex : Quatre-vingts; mais quatre-vingt-

un, quatre-vingt-deux...

Le nombre «CENT» reste invariable s'il n'est pas multiplié.

Ex : Cent un. / Cent dix. / Cent cinquante.

Mais prend un «s» s'il est multiplié et s'il n'est pas suivi d'un autre nombre.

Ex : Deux cents; mais deux cent un ; trois cent quinze.

ATTENTION !

Employés comme un nombre ordinal ils restent invariables.

Ex: La page quatre-vingt.

La page trois cent devant mille.

CENT reste invariable, mais s'accorde devant millier, million, milliard.

Ex : Trois cent mille; mais deux cents millions; trois cents milliards.

Millier, million, milliard, sont des noms qui se mettent au pluriel si on les multiplie.

Ex : Des milliers de touristes, des millions d'insectes, des milliards de particules.

ZÉRO employé comme nom, s'accorde.

Ex : deux zéros

Chapitre II

ORTHOGRAPHE

LES CONFUSIONS

a) MES et MAIS

On écrit **MES** quand c'est un adjectif possessif qu'on peut remplacer par un déterminant pluriel.

Ex : **MES** cheveux sont longs.

On écrit **MAIS** quand c'est un mot de liaison. Il sert à marquer une opposition.

Ex : cet élève est brillant **MAIS** paresseux.

b) CE et SE

CE s'écrit devant un nom ou un adjectif commençant par une consonne.

Ex. : Ce chien (nom)

Ce **vaillant** coureur (adjectif qualificatif)

***CE** devient **CET** devant un nom ou un adjectif commençant par une voyelle.

Ex. : **Cet** appareil (nom)

Cet intelligent (adjectif qualificatif)

On peut remplacer ce par un.

Ex. : Ce chat ou Un chat

* **CE** est déterminant ou adjectif possessif

Masc. Sing : **Ce** ou **Cet** ; Masc.

Pluriel : **Ces** ; Fém. pluriel: **Ces**

Ex.: **ces** chats, **ces** enfants

Fém. Sing : **Cette**. Ex.: **Cette** fille ;

Fém. plur. : **Ces** filles

SE s'écrit devant un verbe pronominal. En les conjuguant on peut les remplacer par **me, te, se,...**

Ex. : se laver - se promener ; Je **me** lave. - Il **se** promène.

***SE** devient **S'** devant un verbe commençant par une voyelle.

Ex. : **S'**amuser - **S'**étendre

On ne peut pas remplacer **SE** par **un**.

c) CES et SES

On écrit **CES** quand on peut le remplacer par **Ce** ou par **Cet** au masculin singulier et par **Cette** au féminin singulier.

Ex. :

Singulier

Pluriel

Ce livret

Ces livrets

Cet appareil

Ces appareils

Cette maison

Ces maisons

Cette voiture

Ces voitures

Remarque : Il faut se faire l'idée de montrer une chose avec le doigt, (adjectif démonstratif).

Ex. : Regarde **ces** étoiles qui brillent en haut dans le Ciel.

On écrit **SES** quand on peut le remplacer par **son** au masculin singulier et par **sa** au féminin singulier.

Ex.: Masc. Pluriel : **Ses** cahiers

Masc. Sing. : **Son** cahier

Fém. Pluriel : **Ses** chaussures
Fém. sing. : **Sa** chaussure

d- C'EST et S'EST

On écrit **C'EST** quand on ne peut pas le remplacer **il** ou **elle** au singulier. Il peut indiquer une personne ou un lieu.

Ex. : C'est lui mon père.

On écrit **S'EST** quand on peut placer **il** ou **elle** devant et surtout dans le cas des verbes pronominaux.

Ex. : Yao **s'est** lavé / Il **s'est** lavé (infinitif du verbe se laver)

e) C'ÉTAIT et S'ÉTAIT

C'ÉTAIT est l'imparfait de **C'EST**.

Ex.: **C'était** le jour de fête (imparfait) ; **C'est** le jour de la fête (présent)

On écrit **S'ÉTAIT** quand on peut placer **il** ou **elle** devant et surtout dans le cas des verbes pronominaux.

Ex.: Le chien **s'était** couché / Il **s'était** couché.

Quand on ne peut pas placer **il** ou **elle** devant, alors on écrit **c'était**.

Ex.: **C'était** la nuit de Noël.

On ne peut pas placer **il** ou **elle** devant.

f) LEUR et LEURS

Quand **LEUR** est devant un nom, c'est un déterminant (adjectif possessif). Il prend un «**S**» si le nom qu'il accompagne est au pluriel.

Ex.: Les enfants lavent **leurs** mains.

Quand **LEUR** est placé devant un verbe, c'est un pronom. C'est le pluriel de **LUI**, il est **invariable**.

Ex. : Il **lui** parle de son succès.
Il **leur** parle de son succès.

g) À et A

On écrit **A** sans accent quand on peut le remplacer par **avait**.

Ex. : Fatou **a** voyagé / Fatou **avait** voyagé

A sans accent est le verbe **avoir** conjugué à la troisième personne du singulier.

On écrit **À** avec accent quand on ne peut pas le remplacer par **avait**.

Ex. : Yao écrit une lettre **à** son père.

À avec accent est une préposition.

h) LA, L'A, LÀ

On écrit **la** devant un nom quand on peut le remplacer par **une**. **LA** est déterminant ou article défini.

Ex: **La** chasse est terminée / **Une** chasse est terminée.

On écrit **LA** devant un verbe quand on peut le remplacer par **les**.

Ex. : Je **la** vois. / Je **les** vois.

L'a devant un verbe est un pronom personnel complément d'objet direct de ce verbe.

On écrit **L'A** quand on peut le remplacer par **l'avait**.

Ex. : Il **l'a** mangé / Il **l'avait** mangé.

On écrit **LÀ** quand on peut le remplacer par **ici**. Ex. : Il dort **là** / Il dort **ici**.

Là est un adverbe de lieu.

i) ON et ONT

On écrit **ON** quand on peut le remplacer par **il** ou par un **pronom indéfini**.

Ex : **On** est heureux ici / **Il** est heureux ici.

On écrit **ONT** quand on peut le remplacer par **avaient**.

Ex : Les élèves **ont** chanté / les élèves **avaient** chanté.

j) SI et S'Y

On écrit **SI** quand on ne peut pas le remplacer par **m'y** ou **t'y**.

SI marque la condition et est aussi un adverbe qu'on peut remplacer par **tellement, tant...**

Ex.: Je chanterais **si** je ne suis pas malade.

On écrit **S'Y** quand on peut le remplacer **m'y** ou **t'y**.

Ex : **Il s'y** rendra / **je m'y** rendrai / **tu t'y** rendras. **S'y** exprime une idée de lieu.

k) SANS et S'EN

On écrit **S'EN** quand on peut le

remplacer par **M'EN** ou **T'EN**. **S'EN** est une **préposition**.

Ex : **Il s'en** va / **Je m'en** vais / **Tu t'en** vas.

On écrit **SANS** quand on ne peut pas remplacer par **m'en** ou **t'en**.

Sans marque la **négation**.

Ex : **Il va à l'école sans** son sac.

l) NI et N'Y

On écrit **N'Y** quand on peut écrire **il** ou **elle** devant. **N'Y** exprime une idée de lieu.

Ex : **Je n'y** allais pas / **Il n'y** allait pas.

On écrit **NI** quand on ne peut pas placer **il** ou **elle** devant. **NI** est une conjonction de coordination.

Ex : Cet élève n'est ni bon ni mauvais.

POUR TROUVER LA LETTRE FINALE D'UN NOM

Il faut trouver un mot dérivé ce nom. **Ex.:** **Le plomb**. Son dérivé (verbe) est "**plomber**".

Chapitre III

CONJUGAISON

Qu'est-ce que la conjugaison ?

La conjugaison est l'ensemble des formes que peut prendre un verbe.

Quant au verbe, il s'agit d'un mot qui exprime soit une action faite ou subie par un sujet, soit l'existence ou l'état du sujet, soit enfin l'union de l'attribut du sujet. Ex : Il fait du violon.

Toujours dans les définitions, la locution verbale est une réunion de mots qui exprime une idée unique et joue le rôle d'un verbe: donner lieu, avoir envie, prendre garde, faire savoir...

Le mode, le temps et la personne déterminent chacun des formes que peut prendre un verbe.

En français, il existe 4 modes :

L'indicatif exprime des actions et des vérités générales.

Le subjonctif exprime un souhait, une volonté ou un conseil.

Le conditionnel exprime une condition.

L'impératif exprime un ordre.

Chacun de ses modes est subdivisé en temps. On distingue les temps simples des temps composés. Un temps composé se construit toujours avec un auxiliaire puis le verbe au participe passé.

Enfin, chaque temps comporte 6 personnes repérées par les pronoms personnels je, tu, il/elle/on, nous, vous, ils/elles.

On considère aussi l'infinitif et le

participe comme étant des modes de la conjugaison.

FORMATION DU PRESENT DE L'INDICATIF

* Verbes du premier groupe

Les verbes du premier groupe ont les terminaisons suivantes : **-e -es -e -ons -ez -ent.**

Les exceptions concernent surtout les modifications orthographiques que cela engendrent.

* Verbes du deuxième groupe

Les verbes du deuxième groupe suivent la règle générale. La seule exception est *hair* qui garde un tréma dans de nombreuses terminaisons : **-s -s -t -ons -ez -ent.**

* Verbes du troisième groupe

Au présent de l'indicatif, la plupart des verbes du troisième groupe ont les terminaisons suivantes : **-s -s -t -ons -ez -ent**

Les verbes en -dre comme *vendre*, *perdre*, *coudre* se terminent par : **-ds -d -ons -ez -ent.**

Sauf : Les verbes en **-aindre, -eindre, -oindre, -soudre** comme *craindre*, *peindre*, *joindre*, *résoudre* qui eux suivent la règle générale : **-s -s -t -ons -ez -ent.**

Les verbes pouvoir, vouloir, valoir se terminent à l'écrit par : **-x -x -t -ons -ez -ent**

Les verbes ouvrir, cueillir se terminent au présent comme les verbes du 1er groupe : **-e -es -e -ons -ez -ent.**

Encore une petite exception avec **vaincre** qui garde son c dans sa conjugaison, et qui parfois se transforme en **qu-** : **-es -es -c -quons -quez -quent**

FORMATION DE L'IMPARFAIT

Tous les verbes ont la même terminaison à l'imparfait sans exception : **-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient**

1er Groupe	2ème Groupe	3ème Groupe
J'aimais	Je finissais	Je venais
Tu aimais	Tu finissais	Tu venais
Il aimait	Il finissait	Il venait
Nous aimions	Nous finissions	Nous venions
Vous aimiez	Vous finissiez	Vous veniez
Ils aimaient	Ils finissaient	Ils venaient

Remarques : Certains verbes subissent une modification de radical mais il existe un moyen très simple de s'en rappeler : on part du présent de l'indicatif de la 1ère personne du pluriel et on retire la terminaison **-ons**.

Une seule exception : **le verbe Etre**.

Dire	Je disais	Paraître	Je paraissais
Boire	Je buvais	Coudre	Je cousais
Ecrire	J'écrivais	Faire	Je faisais
Fuir	Je fuyais	Comprendre	Je comprenais
Voir	Je voyais	Eteindre	J'éteignais

Attention : Ne pas confondre présent et imparfait pour les verbes en **-ier, -yer, -gner, -illier**.

FORMATION DU CONDITIONNEL PRÉSENT

Le conditionnel existe sous trois temps : **le présent, le passé première forme et le passé deuxième forme**.

Le conditionnel présent est formé comme le futur simple, mais avec les terminaisons de l'imparfait. On retrouve ainsi toutes les irrégularités et les exceptions du futur.

Par exemple, le verbe **ALLER** au futur : J'i-rai.

Le verbe **ALLER** au conditionnel : J'i-rais.

FORMATION DU CONDITIONNEL PASSE

Le conditionnel passé première forme se forme en prenant l'auxiliaire adéquat au conditionnel présent + participe passé. Il s'agit de la forme la plus souvent utilisée.

Le conditionnel passé deuxième forme se forme en prenant l'auxiliaire adéquat à l'imparfait du subjonctif + participe passé. Une autre manière de s'en souvenir est de se dire qu'il est identique au subjonctif passé sans la préposition «que». Cette forme est plus utilisée à l'écrit. Il s'agit d'une forme de langage très soutenue.

FORMATION DU PASSE SIMPLE

Selon la voyelle de terminaison, on distingue trois types de passé simple :

- Passé Simple en **-a** pour les verbes du 1er groupe : Ex : il aima
- Passé Simple en **-i** pour les verbes du 2ème groupe et pour certains verbes du 3ème groupe :

Ex : elle finit (finir) - elle fit (faire)

- Passé Simple en **-u** pour les verbes du 3ème groupe : Ex : il put.

1er Groupe	2ème Groupe	3ème Groupe
J'aimai	Je finis	Je finis
Tu aimas	Tu finis	Tu finis
Il aima	Il finit	Il finit
Nous aimâmes	Nous finîmes	Nous finîmes
Vous aimâtes	Vous finîtes	Vous finîtes
Ils aimèrent	Ils finirent	Ils finirent

Remarque: Les verbes tenir et venir ainsi que leurs composés ont un passé simple en -in :

Tenir : tins - tins - tint - tînmes - tîntes - tinrent. **Venir :** vins - vins - vint - vînmes - vîntes - vinrent.

NB : Ne pas confondre le passé simple de être (je fus) avec celui du verbe faire (je fis).

FORMATION DU FUTUR SIMPLE

Le futur simple et le conditionnel présent se forme de la même manière à partir de **l'infinitif du verbe**.

Afin de ne pas faire d'erreur, comparez bien les terminaisons entre le futur simple et le conditionnel présent :

Pour le **futur simple** : j'aimerai, tu aimeras, il aimera, nous aimerons, vous aimerez, ils aimeront

Pour le **conditionnel** : j'aimerais, tu aimerais, il aimerait, nous aimerions, vous aimeriez, ils aimeraient.

À la première personne du singulier, la prononciation est légèrement différente. Le futur a un son [é] légèrement fermé tandis que le conditionnel a un son [è] ouvert.

Ceci permet de les différencier. Si ce n'est pas suffisant, le plus simple est d'essayer de mettre la phrase à la deuxième personne du singulier. Si on obtient une terminaison en -as, on a bien un futur simple et non pas un conditionnel. Voici les terminaisons du futur simple :

Personnel	Verbe du 1er groupe	Verbe du 2ème groupe	Verbe du 3ème groupe
Je	Radical + erai	Radical + irai	Radical + rai
Tu	Radical + eras	Radical + irais	Radical + ras
Il /Elle /On	Radical + era	Radical + ira	Radical + ra
Nous	Radical + erons	Radical + irons	Radical + rons
Vous	Radical + erez	Radical + irez	Radical + rez
Ils / Elles	Radical + eront	Radical + iront	Radical + ront

FORMATION DU FUTUR ANTERIEUR

Pour les verbes du premier groupe et les verbes du troisième groupe en **-ir**, les trois personnes du singulier ainsi que la troisième personne du pluriel sont identiques à celle du présent de l'indicatif. Pour les première et deuxième personnes du pluriel, les terminaisons sont identiques à l'imparfait du subjonctif. En effet, un **i** apparaît.

Pour les autres verbes, le radical est souvent différent au subjonctif présent par rapport au présent de l'indicatif (**je le sais** et **il faut qu'il le sache**). Souvent les deux premières personnes du pluriel sont les mêmes avec l'imparfait de l'indicatif. Enfin, dans la majorité des cas, la troisième personne du pluriel est identique avec le présent de l'indicatif dans la majorité des cas.

Voici les terminaisons du présent du subjonctif :

Personnel	Verbe du 1er groupe	Verbe du 2ème groupe	Verbe du 3ème groupe
Je	Radical + erais	Radical + irais	Radical + rais
Tu	Radical + erais	Radical + irais	Radical + rais
Il/Elle/On	Radical + erait	Radical + irait	Radical + rait
Nous	Radical + erions	Radical + irions	Radical + ions
Vous	Radical + eriez	Radical + iriez	Radical + riez

FORMATION DE L'IMPÉRATIF

L'impératif existe sous deux temps : le **présent** et le **passé**. On ne s'étendra pas davantage sur l'impératif passé car son usage n'est pas fréquent et tend même à disparaître du langage quotidien.

Disons simplement qu'il se forme avec l'auxiliaire **ETRE** et **AVOIR**.

Ex: Aie rangé tes affaires quand j'arrive.

La principale caractéristique de l'impératif est de n'exister qu'aux personnes : **tu**, **nous** et **vous**. Il permet d'exprimer un ordre, donner un conseil ou faire une suggestion. En général, l'impératif est identique au présent de l'indicatif à l'exception près qu'il n'a pas de sujet. La seule règle par rapport au présent est la disparition du **s** final de la deuxième personne pour tous les verbes se terminant par un **e** (verbe en **-er** y compris **aller** et certains verbes du troisième groupe comme **cueillir**. Sauf devant **en** et **y** où l'on garde le **s** pour une raison de sonorité.

Exemple : - Cueille des fleurs ! ; - Vas te coucher ! ; - Allons-y ! ; - Mangez des pommes !

LA CONCORDANCE DES TEMPS

On appelle concordance des temps le mécanisme temporel entre deux verbes lorsque l'un s'inscrit dans la dépendance syntaxique de l'autre. En clair et pour ne pas faire trop compliqué, on ne parle de concordance que lorsqu'il y a une proposition subordonnée.
Exemple : - Je veux qu'il sache. ; - Je vois qu'il sait.

LE SYSTÈME CLASSIQUE DE CONCORDANCE DES TEMPS

Dans le tableau suivant, deux paramètres entrent en compte: l'époque à laquelle s'inscrivent le fait principal et le rapport chronologique qui unit la subordonnée à sa principale.

Temps de la principale	Subordonnée présente ou future	Subordonnée passée
Présent ou futur : Je doute	Subjonctif présent : Qu'il parte	Subjonctif passé : Qu'il soit parti
Passé ou Conditionnel : Je doutais	Subjonctif imparfait : Qu'il partît	Subjonctif Plus-que parfait : Qu'il partît

LE SYSTÈME RÉDUIT DE LA CONCORDANCE DES TEMPS

Cependant, pour le subjonctif, on utilise à l'oral et bien souvent à l'écrit une forme réduite de concordance des temps. Seul compte le rapport chronologique entre la principale et la subordonnée. Cette forme réduite n'est pas valable pour l'indicatif.

Temps de la principale	Subordonnée présente ou future	Subordonnée passée
Tous les temps : Je doute	Subjonctif présent : Qu'il parte	Subjonctif passé : Qu'il soit parti

DEUXIEME PARTIE

THEMES D'ACTUALITE

Ablan.fr.com
Nos produits, vos solutions!

LA CRISE SANITAIRE: COVID 19 ET SES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES

Covid-19 : conséquences sur les économies africaines et perspectives de solutions

En dépit de ses moyens limités, l'Afrique, aidée par la bonne vieille chloroquine, arrive à faire face à la composante sanitaire de la crise née de la pandémie du Covid-19.

Les conséquences désastreuses du COVID-19 sur l'économie africaine

Les conséquences économiques du COVID-19 sur les économies africaines comme sur les autres continents touchés par cette pandémie concernent la production, la consommation ou encore les finances publiques sans oublier les emplois. Malgré cela, les conséquences sur le continent africain ne seront pas les mêmes parce qu'elles ne sont pas structurées de la même manière. Il existe cependant des constantes qui permettent de calculer les profils des conséquences économiques. A cet effet nous allons nous appesantir sur la production du continent africain en passant par les recettes publiques sans oublier le bien-être des populations.

Bien que le continent africain soit relativement épargné par la pandémie du Covid-19 tant par le nombre de contaminés que par le nombre de décès, la Commission des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) estime qu'en raison de cette pandémie, la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) du continent pourrait tomber de 3,2 % à 1,8% en 2020. La Banque

mondiale (BM) estime que cette crise sanitaire va entraîner les économies de l'Afrique Subsaharienne en récession, une première depuis plus de 20 ans. Cette baisse de la prévision de croissance du continent s'explique par la chute du PIB de ses principaux partenaires que sont la Chine, l'Union européenne (UE) ou encore les Etats-Unis.

Reprenant l'adage tiré du recueil *Ecologica*, le chef d'Etat camerounais déclarait à l'occasion du Sommet Africa21 en 2010: « nous consommons ce que nous ne produisons pas, et produisons ce que nous ne consommons pas ». Par conséquent, c'est la forte dépendance du continent de l'extérieur tant pour sa production que pour sa consommation qui sera responsable des conséquences néfastes du COVID-19 sur les économies africaines. Ainsi, en cas d'expansion de cette pandémie chez ses principaux partenaires commerciaux extérieurs, la note risque d'être encore plus salée. Par exemple, un quart des importations ougandaises proviennent de la Chine.

Les chaînes d'approvisionnement ont été interrompues parce que de nombreuses usines chinoises ont cessé leurs activités. Cette cessation de la production des usines chinoises a entraîné une hausse des prix chez certains pays à l'instar du Niger et la mise en difficulté des industries locales (Evans et al, 2020). Au-delà des conséquences sur les activités de production, cette pandémie va également

impacter les finances publiques.

Les finances publiques des Etats du continent vont être également affectées par cette pandémie. En effet, le manque de diversification des économies africaines couplé à la faible demande mondiale des matières premières va diminuer les recettes d'exportations des différents pays du continent. La Commission Economique des Nations Unies pour L'Afrique (CEA) estime que le COVID-19 pourrait entraîner une baisse des recettes d'exportations de l'Afrique de plus de 100 milliards de dollars américains(USD) .Cela concerne tant les pays exportateurs de pétrole à l'instar de l'Angola ou du Nigeria que les pays exportateurs des minerais.

Cette escapade des prix des matières premières est accentuée par la guéguerre dont se livre l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) et certains pays non membres de l'OPEP comme la Russie à propos de la réduction de la production mondiale de pétrole. Certains observateurs n'excluent d'ailleurs plus que le baril finisse par renouer avec son niveau historique bas de 2016 à savoir 30 USD alors que les gouvernements africains tablaient en moyenne pour un baril de pétrole à 50 USD. Cette diminution des recettes d'exportations va contribuer à l'augmentation de la dette publique.

La baisse des revenus des exportations va conduire les pays africains à se tourner davantage vers les marchés financiers internationaux. Lesdits marchés financiers internationaux offrent des ressources financières à des taux supérieurs à celles des prêts

concessionnels, ce qui va conduire à accroître davantage le niveau d'endettement des Etats du continent africain. Cette question de l'endettement qui était déjà bien même avant l'avènement du COVID19.

Pour s'en convaincre, l'agence de notation Moody's estimait en janvier 2020 que le niveau d'endettement du continent était trop important pour permettre aux différents pays de faire face en cas de choc extérieur. Afin d'anticiper cette éventualité, certains dirigeants africains comme le président Macky Sall du Sénégal demandent une annulation ou encore un allègement de la dette extérieure du continent africain estimée par l'Union africaine (UA) à 230 milliards USD. Les populations africaines sont également impactées par cette pandémie.

Pour les populations africaines, cette pandémie va impacter leurs biens-être. Le COVID-19 va faire diminuer de 10 points le bien-être des populations africaines (Banque Mondiale, 2020). Ces conséquences sur leurs biens êtres vont se matérialiser par la baisse de leurs revenus tant de l'offre que de la demande. (Evans et al, 2020). La baisse des revenus pour les populations africaine a deux sources : une source interne et une source externe. Au plan interne, il s'agit des mesures de confinement et de quarantaine imposées par les différents gouvernements africains d'une part. En effet, comme les autres pays touchés par le COVID-19, les gouvernements africains, pour stopper la propagation du virus, ont adopté des mesures d'évitements.

Et, d'autre part, les mesures proactives décidées par les différentes entreprises pour empêcher la propagation du virus. L'ensemble de ces mesures va entraîner des suspensions d'activités, donc des pertes de salaires pour les travailleurs, y compris pour le secteur informel qui représente près de 80% des travailleurs du continent, ne bénéficiant d'aucun filet de sécurité en terme de protection sociale ou d'assurance chômage malgré les efforts consentis. A cet effet, l'UA note que cette pandémie pourra causer une perte de près 20 millions d'emplois sur le continent tandis que l'Organisation des Nations-Unis table sur près de 50 millions d'emplois qui seront détruits. Au plan externe, cette baisse des revenus va se matérialiser par une diminution des transferts des fonds de la diaspora africaine à destination du continent. Ladite diaspora africaine elle-même est confrontée par les mesures de confinement dans leurs pays occidentaux respectives. A titre de rappel, le transfert des fonds de la diaspora africaine est estimé à 48 milliards de dollars USD selon la Banque Mondiale (BM) en 2019, soit plus que l'aide publique estimée pour le continent africain à 26, 4 milliards USD par le Comité d'aide publique de l'OCDE en 2018. Toute chose qui va compliquer un peu plus la mise en place des Objectifs du Développement Durable (ODD) notamment le premier objectif qui porte sur la réduction de la pauvreté. D'autant plus que la pauvreté mondiale se concentre dorénavant sur le continent. À long terme, cette baisse des revenus conjuguée aux mesures de

confinement sera problématique pour la croissance économique future. Selon Kahn (2020), l'expérience d'Ebola a montré que la fermeture des écoles adoptée par 180 pays dans le monde se traduit souvent par un abandon définitif de la scolarité, des grossesses non voulues, et une éducation sacrifiée pour une génération d'élèves.

Les conséquences de cette pandémie sur le continent africain seront de toute façon désastreuses. Cependant, il existe des leviers sur lesquels les gouvernements du continent africain peuvent s'appuyer pour endiguer les effets économiques de cette pandémie

Les moyens d'endiguer les effets économiques de cette pandémie

Les gouvernements africains pour faire face à cette pandémie peuvent agir aussi bien au niveau national qu'au niveau international.

Pour freiner cette pandémie, il est judicieux de continuer la sensibilisation sur les comportements d'évitements. Ainsi contenir le virus du COVID 19 est primordial pour limiter les conséquences sanitaires mais aussi économiques. Cependant, avec l'évolution de la pandémie sur le continent africain, certaines de ses mesures d'évitements seront sujettes à des questions. La précarité des emplois, les régimes de pension limité, l'assurance chômage embryonnaire ou encore la prépondérance du secteur informel doivent être prises en compte car elles risquent d'impacter l'efficacité des mesures d'évitements. A cet effet, il faut mettre en place des filets de sécurité visant à sauver des vies mais aussi protéger les moyens

d'existence des populations. Il peut s'agir de manière non exhaustive la gratuité de certains services de base, des aides en natures et en espèces ou encore de la fourniture d'un soutien financier aux entreprises viables du secteur formel et informel. Toutefois, étant donné la faiblesse de la transmission de la politique monétaire caractérisée par des marchés financiers peu développés, l'ensemble de ses mesures sera pour l'essentiel budgétaire. Par conséquent, les Etats africains devront recourir aux lois de finances rectificatives qui seront matérialisées par des correctifs budgétaires. Cette pandémie met également en évidence la relative souveraineté du continent. Cette pandémie sanitaire met aussi au grand jour la forte dépendance du continent vis-à-vis de l'extérieur que les dirigeants africains ont tendance à négliger. Ceci l'est dans le domaine sanitaire où les matières premières pour la fabrication des médicaments destinés . Mais aussi, les chaînes d'approvisionnements du continent. L'accélération du processus d'intégration régionale à cet effet peut ainsi être une bouée de secours. Pour cela, les gouvernements africains doivent favoriser les chaînes de valeurs intra-africains pour la substitution des importations des autres continents. L'entrée en vigueur de la Zone de Libre-Echange Continentale (ZLECA) en juillet prochain sera un premier pas pour favoriser les chaînes de valeurs locales. Le but étant de faire que la densité des flux économiques internes soit supérieure à celles des flux qui lui sont externes. Tout ceci va créer des résiliences aux chocs extérieurs tout

en permettant de comprendre tout ce qui se passe sur tous les maillons des chaînes de valeurs globales (Thiam, 2020).

Dans la même veine dans un monde qui appelle de tous ses vœux à la « démondialisation » et de sa version financière la « déglobalisation », la capacité locale de création de valeur va être un avantage notable. A cet effet, contrairement à ses partenaires au développement, le continent africain, compte tenu que ses structures de production ne sont pas assez développés et solides, est un terrain et un espace économique qui peut fonder sa croissance sur toutes les matières premières nécessaire à l'économie mondiale à condition de relever le défi de développer des centres de croissance multipolaires dans le cadre de partenariat gagnant – gagnant sur les chaînes de valeurs globales (Thiam, 2020). Le monde étant devenu un village planétaire, des solutions doivent être trouvées au niveau international.

La riposte des gouvernements africains sera limitée par leurs niveaux d'endettements ou encore par la baisse de leurs recettes publiques notamment des leurs recettes d'exportations. De ce fait, les politiques pour endiguer cette crise du COVID 19 va passer nécessairement par la coopération avec la communauté internationale. Cette coopération passe par un appui financier des institutions financières internationales ou encore des partenaires bilatéraux. Dans ce cadre, la BM a créé un nouveau mécanisme de décaissement rapide de 14 milliard

d'USD et met à disposition un ensemble de ressources d'un montant de 160 milliards d'USD pour répondre à la crise au cours des 15 prochains mois. Le Fonds Monétaire International (FMI) pourrait décaisser 50 milliards d'USD par le biais des facilités de financement d'urgence, en faveur des pays à faible revenu et des pays émergents aux prises avec le virus COVID 19. Au niveau régional, la Banque Africaine de Développement (BAD) a lancé un fonds de 10 milliards en réponse à l'épidémie du COVID 19. Cependant l'ensemble de ses mesures ne sont que des grains de sel dans un océan. Une solution efficace au plan international passe par une action sur l'épineux problème de la dette.

Selon la BM, le continent a payé 35 milliards d'USD en 2018 en service de la dette. Dans une région dont les besoins en mesures d'urgence sont estimés à 100 milliards dont 44 milliards d'USD en exonération des intérêts de la dette, un allègement temporaire de la dette pourra injecter des liquidités et desserrer les contraintes budgétaires des gouvernements africains (Banque Mondiale, 2020). Conscient de cet état de fait et faisant suite à l'appel de certains dirigeants africains, les institutions de Bretton Woods ont appelé à un gel de la dette de la part des pays du G20. Ainsi, la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G20 a proposé un programme dont le but est d'accroître les ressources des Etats du continent pour contrer le COVID 19.

Dans ce programme, à côté d'autres recommandations, la suspension

temporaire du service de la dette par les pays les plus pauvres occupe une place de choix. Cependant ce moratoire sur la dette est problématique. Le moratoire doit tenir compte de la nécessité de combattre la pandémie et ses effets sur l'économie ce qui n'est pas le cas dans le cas. En effet, ce moratoire décidé par le G20 exclut les pays africains qui peuvent se financer sur les marchés financiers internationaux. Ainsi, sont exclus l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Angola, la Libye, l'Afrique du Sud sans oublier l'Egypte. Certains de ces pays sont pourtant les plus touchés par cette pandémie à l'instar du Maroc ou encore de la Lybie et de l'Afrique du Sud. IL faudra intégrer ses pays dans ses pays bénéficiant du moratoire sur la dette. Cela est surtout vrai compte tenu du poids économique sur le continent de ces pays exclus du moratoire. Ces pays représentent à eux seuls 50 % du PIB de l'Afrique, 46 % de ses exportations et 55% des exportations du continent (Ngozi et al , 2020).

Sur les relations économiques internationales du continent, les pays susmentionnés représentent à titre d'illustration 72 % des importations de l'Afrique avec l'UE et des flux migratoires. C'est dire que si les économies de ces contrées s'effondrent, le reste du continent va en pâtir. Aussi ce moratoire est également discutable puisqu'il ne concerne pas les créanciers privés de la dette publique extérieure du continent.

Contrairement aux années 1980 où la dette publique extérieure du continent attirait uniquement les créanciers

publics, ces dernières années celle-ci s'est fortement transformée grâce à l'attrait des créanciers privés. Selon Ferry et al (2020), la dette extérieure publique du continent est détenue à plus de 40 % par les privés avec des particularités d'un pays à l'autre. Ces créanciers privés du continent influent sur le budget des Etats africains. Cette dette privée pour la plupart est de courte durée et leurs taux d'intérêts sont supérieurs à ceux des créanciers publics. Ainsi, ce moratoire sur le service de la dette va revenir à apporter une caution sur le remboursement de la dette privée, ce qui va permettre de subventionner indirectement les créanciers privés. Par conséquent, les créanciers privés doivent être associés à cet effort. En outre, au-delà du moratoire de la dette extérieure, il faut des aides pour mobiliser rapidement les liquidités.

Comme relevé plus haut, les besoins du continent africain selon la BM s'évaluent à 100 milliards d'USD, à cet effet, une nouvelle allocation en Droit de Tirage Spéciaux du FMI doit être envisagé. Elle présente l'avantage de préserver la soutenabilité de la dette publique extérieure du continent tout en apportant une réponse rapide et efficace aux besoins des pays du continent. Cette solution fut appliquée lors de la précédente crise financière avec un certain succès, pourquoi n'en serait-il pas le cas pour l'Afrique ?

Conclusion

La crise sanitaire dont est victime le monde entier présentement a des conséquences économiques. Le continent africain n'est pas en reste étant donné l'interdépendance du

continent avec le reste du monde. Celle-ci va contribuer au recul des activités de production du continent. Les Etats du continent vont voir leurs finances publiques diminuer à cause de la baisse des recettes publiques et de l'augmentation de la dette publique. Pour les populations du continent, cette crise sanitaire est synonyme de réduction du bien-être. L'ensemble de ces conséquences désastreuses appelle à des réponses qui prennent en compte les structures de l'économie africaine. Ces mesures ne seront efficaces qu'avec l'implication de la communauté internationale notamment avec un allègement de la dette extérieure du continent. Du reste, cette pandémie doit aussi permettre au continent africain de mettre en place des solutions durables pour faire face aux chocs futurs.

Références bibliographiques

Africa'sPulse ,évaluation de l'impact du COVID 19 et des réponses politiques en Afrique Subsaharienne , Groupe de la Banque Mondiale , avril 2020 , volume 21 ;

David Evans et Mead Over , les pays les plus précaires sont les plus vulnérables au

Covid19,theconversation, Dominique Strauss-Kahn, l'être, l'avoir et le pouvoir dans la crise,Politique étrangère, avril 2020,

<https://www.google.com/amp/s/www.slate.fr/story/189339/economie-politique-coronavirus-covid-19-pandemie-analyse-dominique-strauss-kahn-crise-economique-democratie%3fam> p consulté le 12/04/2020 ;

MalthideLemoine ,PhillippeMadies ,

Thierry Madies, *les grandes questions d'économies et de finance internationales*, De Boeck Supérieur, 2016, 3^{ème} éditions ;

Ngozi okonji-Iweala

,BrahimaSangafowa Coulibaly ,

Tidjane Thiam , Donald Kaberuka ,

Vera Songwe , StriveMasiyiwa , Louise

Mushikiwabo et Trevor Manuel ,

Suspension de la dette de l'Afrique : un

bon début du G20 , mais il faut faire

plus , Jeune Afrique , 2020 ;[https :](https://www.jeuneafrique.com/930853/economie/tribune-suspension-de-la-dette-de-lafrique-un-bon-debut-du-g20-mais-il-faut-faire-plus/)

[//www.jeuneafrique.com/930853/econ](https://www.jeuneafrique.com/930853/economie/tribune-suspension-de-la-dette-de-lafrique-un-bon-debut-du-g20-mais-il-faut-faire-plus/)

[omie/tribune-suspension-de-la-dette-](https://www.jeuneafrique.com/930853/economie/tribune-suspension-de-la-dette-de-lafrique-un-bon-debut-du-g20-mais-il-faut-faire-plus/)

[de-lafrique-un-bon-debut-du-g20-mais-](https://www.jeuneafrique.com/930853/economie/tribune-suspension-de-la-dette-de-lafrique-un-bon-debut-du-g20-mais-il-faut-faire-plus/)

[il-faut-faire-plus/](https://www.jeuneafrique.com/930853/economie/tribune-suspension-de-la-dette-de-lafrique-un-bon-debut-du-g20-mais-il-faut-faire-plus/) consulté le

20/04 /2020 ;

Entretien de Papa Demba Thiam à le

Point , Propos recueillis par Malick

Diawara

[https://www.lepoint.fr/afrique/le-covid-](https://www.lepoint.fr/afrique/le-covid-19-peut-aider-les-economies-africaines-a-se-reinventer-31-03-2020-2369643_3826.php)

[19-peut-aider-les-economies-africaine](https://www.lepoint.fr/afrique/le-covid-19-peut-aider-les-economies-africaines-a-se-reinventer-31-03-2020-2369643_3826.php)

[s-a-se-reinventer-31-03-2020-](https://www.lepoint.fr/afrique/le-covid-19-peut-aider-les-economies-africaines-a-se-reinventer-31-03-2020-2369643_3826.php)

[2369643_3826.php](https://www.lepoint.fr/afrique/le-covid-19-peut-aider-les-economies-africaines-a-se-reinventer-31-03-2020-2369643_3826.php)

Coronavirus: les petites et moyennes entreprises, principales victimes de la crise économique

Partout dans le monde, l'inquiétude autour de l'impact économique de la crise sanitaire due au Covid-19 est similaire pour les dirigeants d'entreprise, en particulier ceux à la tête de petites et moyennes entreprises (PME).

Un constat se dégage des résultats d'une enquête menée par l'ITC, en vue de « promouvoir la compétitivité des PME en Afrique francophone » : les PME sont plus affectées que les grandes sociétés. « Une PME sur 3 envisage une cessation d'activité dans les prochains mois, contre 19% des

grandes entreprises (environ 1 grande entreprise sur 5). Le découragement est tout aussi préoccupant, puisque l'on s'aperçoit que quasiment la moitié des entreprises actives dans le secteur touristique sont au bord de la faillite », détaille Aïssata Boubacar Moumouni, économiste-consultante au CCI.

Un accompagnement spécifique pour les PME

De leur côté, les PME ont tenté plusieurs solutions pour survivre à la crise : **télétravail**, recours au chômage partiel ou fermeture temporaire selon les secteurs. Mais la sortie du tunnel est encore difficilement perceptible. « Tous les secteurs connaissent des problèmes d'approvisionnement. Le **secteur agricole** a un problème de baisse de ventes, d'accès aux financements et de transport des marchandises. Le commerce a un problème de vente, le secteur des services un problème de baisse d'activités et le secteur industriel, mines et BTP, en dehors des difficultés d'approvisionnement et d'accès aux financements, a aussi une baisse de production et une diminution des ventes », témoigne Josias Kawege, de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo.

L'enquête pointe également le besoin qu'ont les PME d'être accompagnées dans leur recherche des financements. 70% d'entre elles ont du mal à accéder aux informations sur les aides prévues par les plans de riposte contre le COVID-19.

Covid-19 / Plan de relance de l'économie : Le Ministre Adama

Coulibaly fait le point des actions gouvernementales aux Sénateurs

La maladie à Coronavirus, Covid-19, a fait son intrusion en Côte d'Ivoire le 11 mars 2020 dernier avec le premier cas testé positif. À ce jour ce sont plus 1200 cas testés positifs que regorge notre pays. Cette pandémie qui voit la moitié de la population mondiale confinée, a mis presque à genoux l'économie mondiale. Toutes les grandes économies se cherchent comme on le dit au pays. La Côte d'Ivoire n'est pas en reste. Les différents secteurs de l'économie nationale sont en ce moment très éprouvés. Face à ce désastre économique, le gouvernement ivoirien a adopté un plan en vue de soutenir lesdits secteurs d'activités économiques pour une relance rapide de celle-ci après le passage de la pandémie. C'est ce qui a fait l'objet de la séance d'information avec le Sénat, le jeudi 30 avril dernier avec le Ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly. Dans propos liminaire, l'émissaire du gouvernement a d'emblée indiqué qu'avec l'apparition de la maladie à Coronavirus en Côte d'Ivoire, un plan de riposte sanitaire d'un montant 95,88 milliards FCFA, a été mis en place par l'Etat ivoirien. Outre ce plan de riposte sanitaire, Adama Coulibaly, a aussi fait savoir aux Vénérables Sénateurs qu'un plan de soutien économique, social et humanitaire a également été élaboré et adopté. « Ce plan qui fait l'objet de la rencontre de ce jour, a principalement pour objectif de soutenir les acteurs économiques, les ménages et tous ceux qui subissent

les effets négatifs de cette crise » a-t-il fait noter avant de relever les grandes lignes dudit plan bâti autour de quatre axes ; à savoir : l'impact économique de la crise du COVID-19 ; les mesures spécifiques contenues dans le plan de soutien ; Coût et modalités de financement du Plan de soutien ; Et enfin l'état de mise en œuvre du plan de soutien. Abordant le premier point concernant l'impact économique de la crise du Covid-19, il a fait remarquer aux uns aux autres les différents secteurs fortement impactés par cette pandémie du siècle ; à savoir « les secteurs du tourisme, du commerce, de la grande distribution, des transports, des bâtiments, des industries et des services financiers, constituant ainsi une contrainte à l'atteinte des performances de croissance économique à court et moyen terme » Ainsi, après avoir fait connaître, que l'économie mondiale sera en récession selon le Fmi, avec 3% de taux de croissance mondiale en 2020, Adama Coulibaly a indiqué que « selon ces mêmes projections du FMI, l'activité économique devrait connaître un recul de 1,6% en 2020, en Afrique Sub-saharienne. » « La maîtrise de la crise étant sujette à de nombreuses incertitudes, trois scénarii ont été envisagés, selon l'horizon temporel de maîtrise de la pandémie : le premier scénario dit « optimiste », prévoit que les différentes mesures prises par le Gouvernement ainsi que la communauté internationale permettront de maîtriser la pandémie au plus tard en fin juin 2020. Sur cette base, il en résulterait un ralentissement de l'activité économique nationale, avec

un taux de croissance du PIB de 3,6% en 2020 contre 7,2% projeté si nous n'avions pas été en situation de crise, soit une perte de croissance d'environ 3,6% du PIB. Les dernières estimations du FMI indiquent un taux de 2,7 %. Le deuxième scénario qui se veut médian » retient que les efforts engagés conduiront à une maîtrise de la crise en fin septembre 2020. Dans une telle hypothèse, la croissance du PIB de notre pays ressortirait à 1,6% du PIB en 2020. Ce qui induirait une perte de croissance d'environ 5,6% du PIB. Et enfin, le troisième scénario, « Pessimiste » est basé sur une hypothèse de maîtrise du COVID-19, en fin décembre 2020. Sous ce scénario, l'économie nationale ressortirait fortement impactée par la crise, avec un taux de croissance du PIB d'environ 0,8% en 2020, soit une perte de croissance du PIB de 6,4%. »

PLAN DE SOUTIEN ECONOMIQUE, SOCIAL ET HUMANITAIRE

Le Covid-19 ayant un impact négatif sur l'économie nationale, le Ministre Adama Coulibaly a décliné en détail le plan de soutien qui s'élève à plus 1700 milliards de nos francs. Ce plan de soutien dont la mise en œuvre diligente, selon l'argentier ivoirien, permettrait d'atténuer les impacts sur l'économie, « vise d'une part, à soutenir l'outil de production et à maintenir les emplois en vue d'assurer une reprise rapide de l'activité économique, et d'autre part, à apporter un soutien humanitaire aux populations en situation de détresse », s'articulent en trois axes majeurs, à savoir : le soutien aux entreprises; le soutien à l'économie dans son ensemble ; le

soutien aux populations. Ayant rappelé les différentes mesures prises sur chacun des axes pour une relance rapide de l'économie nationale et surtout maintenir en vie les entreprises et le tissu social, a pour clore son propos a voulu que l'on retienne ceci « pour donc atténuer les effets du Covid-19, le Gouvernement a mis en place un plan de soutien économique et humanitaire de 1700,99 milliards qui vise non seulement à faire face aux effets immédiats de la crise mais aussi à préparer l'après crise, en offrant des leviers de relance de notre économie à la fin de la crise ; enfin, pour la mise en œuvre de ce plan, le Gouvernement a adopté une approche inclusive, impliquant les acteurs économiques ainsi que nos partenaires au développement. C'est pourquoi, au nom du Gouvernement, je voudrais exhorter l'ensemble des Sénateurs représentants du Peuple à constituer des relais, pour disséminer au sein de la population toutes les mesures envisagées par le Gouvernement dans le plan de soutien au profit de nos populations. » Notons que les échanges ont été fructueux et francs au cours de cette séance d'information. Aussi, dans les jours à venir d'autres membres du gouvernement feront leur passage devant le Sénat pour le même exercice.

Quelles conséquences économiques du Covid-19 sur le continent ?

Lionel Zinsou : L'impact macro-économique le plus fort pour l'Afrique sera la chute des exportations des matières premières. Les pays africains sont dépendants des matières premières minérales d'une façon très

significative. Le pétrole par exemple représente une partie considérable du produit intérieur brut pour une quinzaine de pays.

Quand le prix du baril fluctue entre 22 et 30 dollars et quand les répercussions sont très fortes sur le cuivre, le fer ou la bauxite, vous avez forcément une crise qui va entraîner une récession dans beaucoup de pays. Elle va créer des problèmes très significatifs de budget et de capacité d'importer pour assurer la sécurité alimentaire, l'électricité.

Par exemple, au Nigéria, les hydrocarbures représentent 20 % du PIB mais près de 90 % des recettes fiscales et des ressources de devises (donc d'exportations). À 26 dollars le baril, le pays n'aurait plus de devises. Mais il y a aussi la RD Congo, l'Angola, l'Algérie. Même les économies les moins dépendantes de matières premières ne pourront pas rester prospères alors que leurs principaux marchés de proximité sont en récession. Toute l'Afrique sera donc impactée.

Les activités des ports et des aéroports sont touchés. Le continent est affecté par le ralentissement de la demande chinoise et européenne, ses principaux clients. Il n'y a pas de pays qui puisse échapper à l'effet macro-économique de la pandémie. La récession sera bien plus grande que la crise économique de 2008 à laquelle l'Afrique avait échappé.

Quelles sont les secteurs économiques les plus exposés ?

Les biens de consommation courante ou la production agricole résisteront un

peu mieux parce que les ménages, les populations vont continuer de se nourrir et de faire les dépenses essentielles.

Les secteurs liés à la santé et à la télécommunication seront extrêmement sollicités. Dans les entreprises modernes, on se mettra au télétravail. On va beaucoup échanger des informations, les nouvelles des uns et des autres. Les volumes de trafic de télécommunications seront très importants.

En revanche, les secteurs de la logistique vont être très affectés dans les ports et les transports aériens. Le secteur du tourisme va être complètement bouleversé. Il n'y aura ni tourisme d'affaires – les liaisons aériennes étant suspendues –, ni tourisme de loisirs, qu'il soit domestique, régional, ou international. L'hôtellerie, la restauration qu'elle soit traditionnelle dans nos marchés, nos maquis [restaurant populaires en Afrique] ou nos palaces seront fortement impactées. Il y a des pays où cela représente plus de 10 % de la production nationale. Comme le Cap-Vert, les pays du Maghreb, l'Afrique du Sud et les pays d'Afrique de l'est.

Comment l'Afrique pourrait-elle alors amortir les chocs économiques à venir ?

Nous assistons déjà à une réponse des banques centrales et des gouvernements. La première banque centrale qui a mis en place un dispositif très tôt pour que le système productif et les entreprises ne s'effondrent pas, est celle du Rwanda. La banque centrale marocaine est

aussi très active.
Ce matin la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) a mis en place un dispositif considérable en annonçant un plan de 1 400 milliards de francs CFA de financements supplémentaires des banques.

Ces dispositifs permettront de donner les moyens aux gouvernements de faire ce qui est nécessaire en matière d'équipements d'urgence au moment où leurs recettes budgétaires baissent de façon importante.

Ils aideront aussi à la liquidité des entreprises à un moment où elles vont perdre leurs chiffres d'affaires du fait de la baisse de la demande et de l'exportation. Ce sera un effort de longue haleine des États et du système financier, car selon moi, il faudra toute l'année 2021 pour que les entreprises africaines se rétablissent. Il est essentiel que le FMI et les partenaires du développement nous libère du carcan des déficits budgétaires.

L'impact de la crise sanitaire du COVID-19 sur le secteur financier africain

1. Contexte

La pandémie du COVID-19 constitue un défi majeur aussi bien pour les économies des pays développés que pour celles des pays en développement, pourvoyeurs de matières premières dans les chaînes de valeur à l'échelle mondiale. Les principales matières premières des pays africains ont vu leurs cours dégringoler du fait de la chute de la demande mondiale. Cette baisse brutale des cours menace gravement l'équilibre des finances

publiques, la soutenabilité de la dette extérieure et les perspectives de croissance dans les principales économies du continent africain. Au niveau sectoriel, le transport et le tourisme sont à l'arrêt avec des conséquences désastreuses sur l'emploi et la croissance. Les perspectives de croissance pour 2020 mises à jour depuis le début de la pandémie pour le continent africain sont désormais négatives et comprises entre -2,1% et -5,1%. Cela correspond à la première récession régionale depuis 1995. Cette conjoncture induit nécessairement des risques accrus pour le secteur financier africain. Certains systèmes bancaires domestiques pourraient nécessiter des recapitalisations ou restructurations, du fait de la hausse attendue des prêts non performants, d'une baisse des revenus, de l'assèchement de la liquidité bancaire et de la dégradation des ratios réglementaires du secteur.

Vu la gravité de la situation et les impacts qui en résultent, ce webinaire a été organisé dans le but de discuter des conséquences perceptibles de la crise du COVID-19 sur le secteur financier africain et de ses attentes. L'impact de cette crise sur le marché des capitaux, le secteur bancaire et le financement des très petites et moyennes entreprises a été spécifiquement discuté au cours de cette session de 90 minutes.

2. Résumé du webinaire

Au niveau mondial, les banques centrales procèdent à des politiques monétaires accommodantes, réduisant leurs taux d'intérêt et injectant des

liquidités massives dans l'économie. Elles promeuvent également des instruments tels que des lignes de crédit ou de refinancement pour les institutions financières et les gouvernements procèdent à des allègements fiscaux en faveur du secteur privé.

En Afrique, l'impact des chocs économiques implique une perte importante de revenus pour les Etats et les entreprises, particulièrement celles engagées dans le commerce international et subissant directement les répercussions de la crise sanitaire. Face à l'urgence sanitaire et à la faiblesse des ressources disponibles ou immédiatement mobilisables, les gouvernements doivent très souvent procéder à des arbitrages entre les dépenses de gestion des risques sanitaires induits par la pandémie et les mesures en faveur d'une stimulation de l'économie et du secteur financier. De plus, l'ampleur et l'urgence des besoins et la sévérité des chocs externes rendent l'accès aux marchés internationaux coûteux et problématique ; la chute brutale des ressources issues du commerce de matières premières crée une pénurie de devises et menace la stabilité des marchés domestiques de change. Enfin, l'accroissement important des risques de crédit et de contrepartie impactent négativement la liquidité et la solvabilité des institutions financières, ainsi que les marchés financiers.

Sur le marché bancaire régional, les banques ont très vite adapté leurs opérations et procédures pour faire face à la pandémie. Toutefois, la

menace principale concerne le niveau de liquidité des banques commerciales qui subissent de facto un risque accru de retraits massifs de la clientèle, en comparaison avec le volume de nouveaux dépôts collectés. Bien que le secteur ait réussi à atténuer les craintes d'illiquidité des premières semaines, le risque n'en demeure pas pour autant faible. A court terme, des décisions de politique monétaire ont été prises par les banques centrales du continent afin de réduire les risques systémiques inhérents à l'accumulation de prêts non-performants. L'objectif principal étant de renforcer la liquidité, la solvabilité et la résilience des systèmes bancaires domestiques à travers des mesures exceptionnelles de politique monétaire. Au niveau des banques commerciales, quelques initiatives sont en cours de mise en œuvre pour résorber les effets de la crise économique sur la clientèle et le portefeuille d'actifs, notamment :

- Le report des échéances de crédit en accord avec les instructions des régulateurs, banque centrale (exemple de l'UEMOA) ;
- La mise en place de nouvelles lignes de découvert pour assister les entreprises-clients dans leurs besoins immédiats de trésorerie (paiements de salaires et règlements des fournisseurs) ;
- Le développement de nouvelles lignes de financement, notamment dans le secteur de la santé ;
- La mise en place de garanties spéciales pour certains secteurs d'activité économique ; et
- Le soutien aux gouvernements et aux structures parapubliques, au-delà de l'assistance bilatérale et multilatérale.

La crise actuelle a également conduit à la prise de décisions publiques affectant significativement l'économie informelle et les activités des très petites, petites et moyennes entreprises (TPE/PME) sur le continent. Ainsi, les institutions financières desservant principalement cette clientèle se retrouvent largement exposées à des risques accrus de crédit, de pertes financières et de dégradation des ratios prudentiels dans ce contexte pandémique. L'impact de la crise économique sur la clientèle va systématiquement causer une hausse de la demande de crédits à court terme avec les risques d'accumulation de défauts. Selon les spécialistes du secteur, les risques opérationnels sont en hausse :

- L'activité de crédit se contracte et induit une hausse relative des charges opérationnelles pour les institutions financières, pouvant mener à des risques de cessation de paiements dans les mois à venir si la baisse des revenus se poursuit ou s'aggrave ;
- La relation de travail avec les employés et les clients se trouve modifiée, en raison de l'application des mesures préventives de distanciation physique ;
- La réduction d'effectifs, le système de rotation et un recours intensif au télétravail affectent également la productivité à court terme et la qualité de service des institutions financières. En somme, les institutions spécialisées dans le financement des TPE /PME restent exposées aux mêmes enjeux de liquidité que le secteur bancaire, mais leur risque d'accumulation des prêts non-performants sont plus

importants en raison de la taille de leur clientèle et de leur (faible) capacité de sophistication/adaptation. L'accès à des lignes de refinancement auprès des banques centrales et des partenaires multilatéraux est donc indispensable pour soutenir les niveaux actuels de liquidité, maintenir le financement des acteurs économiques et faire face le cas échéant, aux retraits d'épargnants. Par ailleurs, des mécanismes devraient être mis en place en collaboration avec les autorités monétaires en vue de renforcer l'assistance aux secteurs jugés moins sinistrés par la crise. De surcroît, des facilités de financement devraient être disponibles et des rééchelonnements d'échéances de remboursement accordées aux entreprises des secteurs fortement sinistrés. En définitive, les participants se sont accordés sur le fait que la pandémie du COVID-19 et son impact économique et financier pousseront à moyen et long terme les institutions financières à adapter leur offre de produits et services aux canaux digitaux et numériques, qui s'avèrent avantageux en termes d'efficience-coût, sans toutefois perdre de vue la maîtrise des risques prudentiels et la qualité de services.

Durant la session dédiée aux questions des participants, les panélistes ont eu l'occasion de rappeler la bonne réactivité des marchés et des décideurs publics face aux effets induits de la pandémie sur les secteurs productifs à l'échelle domestique. Cependant des efforts restent à faire quant à la coordination des réponses à l'échelle sous-régionale et mondiale

en vue de résorber l'impact de la crise en cas de survenance des scénarii les plus alarmistes. Quant au financement des campagnes agricoles qui représentent une source stratégique de revenus budgétaires dans certains pays du continent, dont la Côte d'Ivoire par exemple, le système de vente à terme de la production cacaoyère qui y est appliqué limiterait selon les participants les risques pouvant peser sur le succès des campagnes agricoles au cours de l'année 2020. Les panélistes ont à ce sujet confirmé la disponibilité de ressources pour accompagner les acteurs du secteur. Au niveau de l'agriculture vivrière, des programmes sont en cours d'exécution pour assurer la pérennité des chaînes de valeur alimentaire en compensant la baisse contextuelle des investissements étrangers par des réponses internes et concertées des décideurs publics et institutions financières locales : ce qui représente donc une opportunité pour une meilleure mobilisation et allocation des capitaux locaux aux priorités de la région. Par ailleurs, des mesures de soutien financier en faveur du reconditionnement de la production agricole vivrière et l'amélioration de la chaîne logistique pourraient renforcer la résilience du continent face à une probable baisse des importations alimentaires dans les prochains mois. Concernant le recouvrement dans les institutions de microfinance (IMF), des mesures ont été prises dans certaines juridictions telles que le Maroc où le gouvernement a institué un système de couverture (à 95%) du risque du crédit pour des lignes de découvert d'urgence dédiées aux PME et

remboursables jusqu'en décembre 2020. En outre, de nouvelles méthodes de travail – telles que le télé-recouvrement et le recours au réseau d'agences – sont utilisées par des IMF avec plus ou moins du succès pour assurer le recouvrement des échéances en cours, bien que les mesures de distanciation sociale continuent d'impacter négativement les taux de remboursement. Quant aux startups, elles pourraient pâtir des nouveaux ciblage de clientèle des institutions financières en raison d'une évolution probable de leur profil de risque pouvant résulter des effets économiques de la crise du COVID-19.

3. Recommandations

Au titre des recommandations, les propositions ci-dessous ont été faites par les panélistes :

- « Dé-dollariser » partiellement les concours financiers et développer l'activité transfrontalière sur les marchés de capitaux domestiques afin de renforcer la solidité du secteur financier régional face aux chocs exogènes ;
- Inciter les institutions financières multilatérales et bilatérales à injecter de nouvelles liquidités en faveur des institutions financières actives sur le continent africain, afin qu'elles puissent à leur tour renforcer la disponibilité de financement dans l'économie réelle ;
- Mobiliser les partenaires multilatéraux et bilatéraux pour la mise en place d'instruments d'atténuation de risque (garanties), de rachat partiel du risque (De-risking) et de nouvelles lignes de financement afin de stimuler les investissements étrangers sur le

continent ;

• Encourager la mise à disposition par les institutions financières multilatérales des ressources longues à des taux préférentiels en faveur du secteur financier ;

• Renforcer l'offre de services des institutions spécialisées dans le financement des PME à travers le recours aux canaux / interfaces numériques et aux solutions dites « Fintechs », tout en accélérant les politiques et campagnes d'éducation financière à l'égard des populations-cibles ;

• Accorder une plus grande flexibilité temporaire dans le respect des ratios prudentiels ;

• Attribuer des exonérations fiscales aux institutions financières afin d'atténuer le contrecoup de l'accroissement des crédits en souffrance ;

• Mettre en place de mesures réglementaires conservatoires afin de permettre aux banques commerciales de faciliter la restructuration des engagements des clients du secteur ;

• Assurer une coordination à l'échelle régionale des réponses en faveur du secteur financier.

Pour plus d'informations sur le contenu de ce webinaire, l'enregistrement et la présentation de la session sont disponibles sur le portail de MFW4A.

LE CORONAVIRUS (COVID-19) : QUEL IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ?

Réduction du transport routier, baisse du trafic aérien, confinement des populations, diminution de la consommation et arrêt temporaire du fonctionnement des usines : depuis l'avènement du COVID-19, plusieurs États ont décidé de fermer leurs

frontières et d'arrêter temporairement leurs activités économiques. Cette pandémie ainsi que les mesures prises pour la contenir ont, non seulement provoqué un ralentissement de l'économie mondiale, mais elles ont également entraîné des bénéfices inattendus sur le climat.

. Pour lutter contre ce fléau, certains pays ont mis sur pied des mesures radicales. La conséquence imprévue de l'une de ces mesures qu'est le confinement, c'est la diminution spectaculaire des émissions de gaz à effet de serre, gaz qui contribuent au réchauffement climatique de la planète. Ainsi, pendant que la pandémie sévit et que les hommes sont concentrés à chercher des solutions pour lutter contre elle, la planète bénéficie d'un petit moment de répit. Peut-on alors dire que le Coronavirus a un impact positif sur l'environnement ?

Par Perpétue Houéfa AHOMAGNON

Après-Covid-19 : une occasion historique de réinventer le développement de l'Afrique ! Pouvez-vous nous donner quatre mesures que vous jugez pertinentes pour lancer cette réinvention ?

□ Commencer par considérer que la demande d'éducation et de formation doit dériver des besoins de développer des maillons précis de chaînes de valeur potentielles ;

□ Faire des cartographies des chaînes de valeur potentielles sur la base de la transformation des ressources africaines ;

□ Développer des plateformes numériques qui permettent de démocratiser l'accès

aux premiers savoirs et métiers de la transformation des ressources africaines ;
□ Enfin, brancher les systèmes d'éducation et de formation existants sur les besoins du système productif et les aider à se réformer pour s'adapter aux exigences du développement endogène.

La pandémie met en évidence les faiblesses structurelles des États africains et les invite à repenser leurs processus de développement.

Par Blaise Gnimassoun,
Sampawende Jules Tapsoba** pour
Theconversation.com*

La question de l'indépendance économique, financière et logistique de l'Afrique est clairement posée quant à la capacité de l'Afrique de faire front à des crises comme celle du Covid-19. Quelles réformes structurelles l'Afrique serait-elle bien inspirée de réaliser pour mieux maîtriser son destin ?

L'Afrique est improprement intégrée aux chaînes de valeur globales. Elle est surtout exportatrice de matières premières et importatrice de produits intermédiaires et finis. Par exemple, ses forêts sont pillées et lui reviennent sous la forme de papier et de meubles importés. Même les textiles qui sortent d'Afrique sont traités comme de la simple matière première alors qu'ils sont manufacturés. Et sur ce point, les institutions multilatérales ont une grande responsabilité en ce qu'elles ont dévoyé la notion de chaîne de valeur en poussant les pays africains à ne participer qu'aux chaînes de

valeur globales. La conséquence en est que l'Afrique exporte des emplois et fabrique de la pauvreté du fait de certaines institutions internationales. Pour s'en sortir, elle doit opérer une forme de « déconnexion » à l'économie mondiale globalisée en favorisant le développement de chaînes de valeur régionales en Afrique. Celles-ci doivent s'appuyer sur des chaînes logistiques intégrées liant des pôles de croissance à travers tout le continent. En d'autres termes, il s'agit de faire du développement autocentré, c'est-à-dire de faire en sorte que la densité des flux économiques internes au continent soit supérieure à celle des flux économiques qui lui sont externes. Il s'agit là de créer de la résilience aux chocs extérieurs, comme le Covid-19, tout en permettant de comprendre ce qui se passe sur tous les maillons des chaînes de valeur. L'avantage réside dans le fait que ce scénario permet d'intervenir au plus tôt pour limiter les conséquences négatives des crises, qu'elles soient économiques ou sanitaires. En cas de pandémie, ce dispositif permettrait même de tracer les sources et modes de propagation des virus, et donc, en freiner l'expansion.

Quelle stratégie est prévue au niveau de l'Agence de développement de l'Union africaine pour accompagner le relèvement du niveau du système sanitaire des pays africains et au-delà anticiper les réponses à apporter à une autre éventuelle crise sanitaire ?

L'AUDA-Nepad est l'Agence de

développement de l'Union africaine, elle est donc connectée à l'ensemble des instruments mis en œuvre dans le cadre de l'UA pour la riposte anti-Covid. Sur ce volet également, les réalisations sont très tangibles : l'Union africaine et le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) ont lancé un partenariat public-privé connu sous le nom de Fonds de réponse Covid-19 pour l'Afrique. Le partenariat vise à réunir un montant initial de 150 millions de dollars US pour répondre aux besoins immédiats de prévention de la transmission et jusqu'à 400 millions de dollars US pour soutenir notamment une réponse médicale durable à la pandémie Covid-19. L'Africa CDC, qui est notre partenaire stratégique, a été à la pointe de la mobilisation. Il a installé dès le 27 janvier, soit avant l'apparition des premiers cas de Covid-19 sur le continent, un centre d'opérations d'urgence. Il a réceptionné et distribué les tests, les masques et les équipements médicaux reçus de nos partenaires publics et privés (notamment chinois, il faut le dire). Avec le soutien de l'OMS, l'Africa CDC a aussi incité les pays à se doter de laboratoires de dépistage : on en compte aujourd'hui plus de quarante, alors qu'en janvier il n'existait que deux centres homologués pour toute l'Afrique ! L'AUDA-Nepad a lancé un plan d'action de réponse au Covid-19 qui se veut une réponse directe pour améliorer l'accès à des services de santé durables et résistants, tout en assurant la protection des fondements économiques de l'Afrique. C'est un plan de réponse complet, proactif et

multidimensionnel, qui durera aussi longtemps que la pandémie. Il se concentrera sur sept domaines thématiques : prestation des services de santé ; ressources humaines pour la santé ; recherche et développement ; innovation et fabrication locale ; éducation et formation ; compétences et employabilité ; sécurité alimentaire et nutritionnelle ; financement.

6 avantages du confinement sur votre vie privée et votre emploi

Face aux mesures d'urgence adoptées par le gouvernement afin de protéger la population et limiter la propagation du Coronavirus, vous êtes contraints de rester confinés chez vous. Cette situation inhabituelle vous conduit à adopter, temporairement, une nouvelle façon de vivre et de travailler. Puisqu'il est indispensable de rester positif malgré tout, voici les **avantages du confinement sur vos vies**.

Grâce au télétravail en confinement, vous êtes plus efficace et moins stressé

En quelques heures seulement, vous avez dû prendre votre ordinateur portable, votre chaise de bureau et rejoindre votre domicile pour un **confinement à durée indéterminée**. Depuis près d'un mois, vous travaillez chez vous, parce que votre entreprise ne peut pas s'arrêter de tourner complètement. Alors, quels sont les **avantages de cette situation sur votre emploi ?**

MOINS DE TEMPS PASSÉ DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN OU LES EMBOUTEILLAGES
Avant, c'était réveil à l'aurore, douche,

petit déjeuner sur le pouce et hop ! Bref, le célèbre métro-boulot-dodo rythmait votre quotidien. Direction la cohue des **transports en commun** ou les embouteillages sans fin. Depuis le confinement, vous pouvez vous lever plus tard et savourer ces minutes de sommeil en plus.

Vous avez même le temps de vous préparer un vrai petit-déjeuner et de vous asseoir tranquillement pour le déguster. Vous profitez désormais d'un moment matinal pour vous, en dehors des week-ends ! Enfin, vous ne ressentez plus ce stress provoqué par le retard d'un train, d'un métro ou par un accident de la route qui vous empêche d'être à l'heure au bureau. Rien que pour ça, le télétravail est une aubaine, non ? Depuis, vous êtes tous les matins dans d'excellentes conditions pour entamer votre journée de travail à domicile !

CONCENTRATION MAXIMALE POUR EFFECTUER UNE TÂCHE PROFESSIONNELLE EFFICACEMENT

Au bureau, lorsque vous souhaitez rester concentré sur le dossier que votre supérieur attend avec impatience, il y a souvent un collègue d'humeur à rire, et il se plaît à vous divertir. Vous êtes alors dérangé et vous n'avancez pas au rythme voulu. Quelques frictions peuvent alors se faire ressentir. Mais cela, c'était avant le confinement !

Maintenant, vous êtes en télétravail et malgré les premiers jours d'adaptation, vous avez enfin trouvé votre équilibre. Avez-vous remarqué que vous êtes **beaucoup plus productif qu'au**

bureau ? Les distractions de vos collègues sont de l'histoire ancienne (pour le moment) ! Grâce au télétravail, vous organisez librement votre journée, tout en restant joignable à vos horaires habituels de travail. Vous réfléchissez dans un cadre plus calme (sauf si vous êtes confiné avec des enfants) et les échanges informels de vos collègues ne vous dérangent plus. Enfin, n'oubliez pas que votre implication dans cette nouvelle organisation professionnelle prouve à votre employeur que vous êtes capable de réaliser vos missions même si vous n'êtes pas physiquement présent(e) dans l'entreprise. Il est probable que de nombreux dirigeants maintiennent **quelques jours de télétravail par mois après le confinement**, chouette non ?

Les avantages du confinement sur votre vie privée

Une fois vos journées de travail terminées, votre vie privée reprend son cours. Pendant ce confinement, vous allez profiter de petits plaisirs simples, seul(e) ou en famille. Voici quelques avantages auxquels vous n'avez pas forcément pensé.

VOUS FAITES DES ÉCONOMIES SANS VOUS EN RENDRE COMPTE !

S'en est fini, pour le moment, d'arpenter les rues du centre-ville et de vous laisser aller à des achats compulsifs en passant devant la vitrine d'un magasin. Vous n'allez plus au restaurant avec vos proches ou vos collègues, et **toutes vos activités sont suspendues**, y compris vos

vacances de Pâques que vous attendiez avec impatience. Mais rassurez-vous, cette situation est temporaire ! Et pendant que vous êtes confiné chez vous, votre portefeuille se porte très bien, non ? Voilà un **avantage considérable du confinement sur vos économies** ! En attendant, regardez le bon côté des choses ; vos courses sont maintenant pensées à l'avance. Et forcément, votre liste a été bien réfléchi, vous n'achetez que l'essentiel. Vos dépenses actuelles sont d'ailleurs axées principalement sur vos prochains repas journaliers : adieu le superflu ! Pour vous rassurer, dites-vous qu'après le confinement, vous aurez tout le loisir de rattraper le temps perdu en dépensant (avec modération). Sorties en famille ou entre amis, restaurants, activités sportives et culturelles, voyages... Vous aurez le choix mais attention à ne pas dépenser plus que de raison !

VOUS AVEZ REVU VOS PRIORITÉS POUR RENOUER AVEC L'ESSENTIEL

Les premiers jours du confinement n'ont pas été évidents à vivre. Il a fallu trouver un nouveau rythme, de nouvelles activités et surtout, se retenir de sortir se promener malgré une météo particulièrement agréable. Mais près d'un mois après le début de cette expérience inédite, vous avez revu vos priorités. Vous **consacrez plus de temps à vos proches**, en les appelant ou en organisant des apéros virtuels.

Vous sortez sur votre terrasse ou sur votre balcon et vous échangez avec vos voisins qui habitent votre résidence depuis des années mais avec qui vous n'aviez jamais échangé vraiment. Vous avez même noué une relation d'entraide (je n'ai plus de farine, tu pourrais me dépanner stp ?). Grâce au confinement, vous **prenez du temps pour vous et vos proches**. Vous cuisinez, vous écoutez les oiseaux chanter (même en ville !), vous respirez un air plus sain, vous profitez de cette pause pour faire du sport ou vous adonnez à une passion créative. Bref, vous vous recentrez sur l'essentiel : votre vie personnelle.

VOUS FINALISEZ DES TÂCHES DOMESTIQUES TROP SOUVENT REPOUSSÉES AU LENDEMAIN

Dès le début du confinement, une seule question vous passait par la tête : que vais-je bien pouvoir faire de mes journées ? Pourtant, vous avez quelque part sur un post it ou dans votre téléphone une "to do list" qui s'est allongée au fil des mois. Et si c'était l'occasion de rayer quelques tâches ? Finie la procrastination, il est temps de passer à l'action ! Nettoyer votre logement, ranger et trier vos affaires, c'est fait. Vous vivez dans un endroit agréable, propre et serein, **idéal pour supporter le confinement**.

Chaque jour, vous vous octroyez quelques minutes pour prendre soin de votre peau, de vos ongles ou encore de vos cheveux (qui auraient bien

besoin d'une petite coupe d'ailleurs !). Quelle que soit l'activité que vous faites, vous n'avez pas la pression de l'horloge qui tourne. Vous ne courez plus au travail, à l'école ou chez la nounou ; croyez-nous, il est vivement recommandé de profiter de ces

moments de répit avant la tempête de l'après-confinement.

PLUS DE TEMPS PASSÉ EN FAMILLE
Finalement, restez chez soi, c'est peut-être un mal pour un bien ? Et n'oubliez pas qu'en étant confiné, vous sauvez des vies

LA DELINQUANCE JUVENILE EN COTE D'IVOIRE : LES MICROBES

1) La montée de la violence chez les jeunes, une société en crise ?

qui aboutissent malheureusement à une dérive sociale.

2) Les Microbes, n'est-ce pas le symptôme d'une terrible maladie dont souffre notre société ?

Les causes liées au quartier

Le quartier est l'embryon de la grande société nationale. Dans le quartier cohabitent plusieurs familles et la solidarité entre habitants du quartier était pour beaucoup dans l'éducation concertée des enfants qui ne recevaient seulement l'éducation stricto sensu des parents mais aussi celle provenant de tous. Aujourd'hui nous remarquons que cette solidarité qui caractérisait ces quartiers où prospère ce phénomène a disparu. L'individualisme et l'égoïsme ont seigneurisé le pas sur la solidarité légendaire qui était le propre de ces quartiers où tout le monde connaissait tout le monde. Personne ne se soucie désormais des travers naissants des enfants de son quartier et ce qui finit par favoriser ces phénomènes et bien d'autres encore. L'impuissance du quartier à stopper sinon à dénoncer ces travers des enfants, il est clair que l'Etat, qui est l'émanation des quartiers et de toutes les autres entités territoriales a lui aussi sa responsabilité engagée dans la

3) Les Microbes sont-ils des démons brusquement sortis de nulle part ou sont-ils les victimes d'une société impuissante ou indifférente face à leurs problèmes existentiels ?

4) L'éducation familiale peut-elle résoudre le problème du phénomène des jeunes qui sont des victimes d'une société qui a perdu ses valeurs ?

5) Le phénomène des enfants "Microbes" :

- Causes
- Mode opératoire
- Conséquences
- Solutions

Les enfants livrés donc à eux-mêmes n'arrivent toujours pas à opérer de bons choix dans les comportements à adopter dans la société d'où des déviations au niveau du comportement

survenance de ce phénomène et sa prolifération sur le territoire national, puisqu'il lui ait dévolue par le peuple le pouvoir régalien d'assurer sa sécurité, de prévenir toutes dérives sociales et les endiguer. Quelles sont les causes de ce phénomène des microbes liées à l'Etat ?

Les causes liées à l'Etat

L'Etat est une entité dotée de la personnalité juridique qui exerce son pouvoir sur un territoire donné au nom d'un peuple. La machine étatique étant lourde à se mettre en marche et loin de la naissance de ce phénomène, loin de nous l'idée de dédouaner l'Etat, mais le bon sens nous recommande d'avoir un jugement dénudé de toute complaisance en tenant compte des réalités. Il est vrai qu'au sortir de la crise postélectorale, crise dont chaque Ivoirien devrait en être comptable, encore plus les hommes politiques, nous avons tous assisté à la naissance de ce phénomène. Avec la dislocation de la cellule familiale, la perte de la solidarité dans les quartiers et le manque de promptitude et de solutions adéquates des pouvoirs publics, face à ce phénomène. J'en ai pour preuve la prolifération des fumoirs, qui n'émeut personne, or les enfants microbes sous l'effet de la drogue n'hésitent pas à causer des dommages aux personnes victimes et aux familles des victimes sans remords de même qu'à l'Etat. Le manque de solutions aux problèmes du chômage, de l'échec scolaire, de la cherté de la vie dont la survenance aux besoins de la famille devient difficile pour les parents qui voient impuissants ou complices leurs progénitures

s'engager dans ce phénomène. Les causes liées à la crise, suivies de celles des difficultés économiques, sociales ont des conséquences diverses qu'il convient d'appréhender.

Les conséquences de ce phénomène dans la famille

La famille, base de l'éducation ébranlée va subir en premier les conséquences de ce phénomène. Les membres de la famille de l'enfant "microbe" sont indexés, à raison, mise en mal dans ses relations avec les autres membres de la communauté. Les enfants eux-mêmes sont vus comme des parias, donc à éliminer de la société. La solidarité et la cohésion dans les familles sont mises à mal. Une image négative de cette famille est présentée aux autres et aucune fierté ne se dégage de cette famille qui se trouve exclue de la communauté.

Les conséquences de ce phénomène dans le quartier

Le quartier est en insécurité, les vies sont menacées, des morts et des mutilés ne se comptent pas, les commerces et l'activité économique de certaines victimes sont sinistrés, ces quartiers et mêmes ces communes deviennent infréquentables par moment. Toutes ces conséquences en rajoutent au dégoût et à la vengeance des membres du quartier et partant de la population qui n'hésitent pas à utiliser tous les moyens qu'ils trouvent "appropriés" pour non seulement se protéger mais également pour se débarrasser des "microbes". Ces solutions sont les expressions du ras le bol de la population qui s'exprime de cette façon puisque

ne voyant pas venir de secours encore moins l'aide de l'Etat dans les exactions qu'ils subissent de la part de ces "microbes".

Les conséquences de ce phénomène dans l'Etat

Les conséquences pour l'Etat sont nombreuses, au plan économique, social, et de l'image de l'Etat dans le concert des nations. Que faut-il faire afin de mettre fin à ce phénomène?

Les solutions à ce phénomène des enfants microbes.

Des solutions multiples ont été envisagées: création des comités d'auto défense dans les quartiers. C'est la preuve de ce que ne voyant rien venir comme solutions immédiates, les populations ont décidé de prendre leur destin en main, mais il faut le préciser, est une pratique hors la loi mais tolérée et qui ont engendré des affrontements entre eux et malheureusement fait des morts et des blessés dans tous les camps. Les descentes des forces de l'ordre dans les fumoirs qui se reconstruisent aussi rapidement et sans véritable

impact ou des arrestations massives des enfants "microbes", des morts mêmes pendant ces arrestations, des décisions de justice plus corsées afin de dissuader d'autres enfants à se comporter de la sorte, mais rien n'y fit, car comme le phœnix, ils renaissent de leurs cendres. Que nous reste-t-il donc à faire afin de sortir de cette situation apparemment sans issue. Nous pensons que c'est dans l'esprit des hommes, des enfants, des parents qu'est né le phénomène des enfants "microbes" et que seul dans l'esprit de ceux-ci se trouve la solution de ce

phénomène. Le socle, la base de l'éducation qui est la famille, comme le sous-bassement d'une maison ayant échoué c'est par le sous-bassement qu'il convient de revenir et qui pourra nous sortir à notre sens de cette impasse. Nous préconisons donc la mise en place des comités de vigilance et de sensibilisation dans les quartiers touchés ou à risque. Ces comités devront être constitués des membres du quartier avec l'assistance des mairies sous la supervision du ministère de l'intérieur. Que cette solution puisse aider à la résolution de ce phénomène et éviter que ce phénomène s'amplifie encore plus pour sortir des enfants "microbes" avant qu'ils ne se transforment en virus et s'en sera fini pour l'équilibre social.

AUTRES PROPOSITIONS DE SOLUTIONS :

L'Etat de Côte d'Ivoire doit construire un camp comme le service civique qui était à Bouaké dans le temps. Ils seront formés à la discipline militaire et les former à tous les métiers et ce centre doit loin être d'Abidjan, aux fins font de la Côte d'Ivoire. Avec 2 ans de formation, pas de visite familiale. Vous n'allez plus attendre parler des microbes.

L'Etat doit aussi mette en place un comité pour contrôler dans toutes les familles dites défavorisées et si possible prendre tous ces enfants déscolarisés pour ces formations afin d'éviter qu'ils soient des microbes aux familles qu'elles arrêtent de trop d'enfants puisqu'elles n'ont pas les moyens de s'en occuper.

Pour endiguer un fléau social, il convient d'abord de cerner tout son

contour par un diagnostic précis. On peut donc suggérer que des spécialistes (Criminologues; sociologues; Psychiatres; la Protection civile; les

Droits de l'homme et la Police) tiennent des assises pour étudier ce phénomène des "microbes" et proposer des solutions aux Ivoiriens.

LE TERRORISME

- 1) **Terrorisme : l'Afrique peut-elle faire face ?**
- 2) **Le terrorisme, l'ennemi commun numéro un de l'Europe, les Etats-Unis et l'Afrique ?**
- 3) **Le continent africain épicerie du terrorisme mondial ?**
- 4) **L'Afrique lutte-t-elle efficacement contre le terrorisme ?**
- 5) **La menace terroriste en Afrique : un défi stratégique et politique.**
- 6) **Terrorisme : Les nouvelles menaces qui pèsent sur l'Afrique.**

LA MENACE TERRORISTE EN AFRIQUE : UN DEFI STRATEGIQUE ET POLITIQUE

Le terrorisme est l'ensemble des actes violents qu'une organisation ou un individu exécute dans le but de terroriser ou intimider une population à des fins politiques, religieuses ou idéologiques.

Terrorisme : l'Afrique peut-elle faire face ?

Publié le 30 novembre 2015 à 08h49
Par François Soudan

Alors que les attentats de Paris ont révélé les failles sécuritaires de l'Europe, comment le continent, qui conjugue à la fois une grande habitude et une vraie impuissance, lutte-t-il contre les groupes djihadistes ?

Terrorisme : les nouvelles menaces qui pèsent sur l'Afrique

Face à ce nouveau mode de guerre asymétrique qu'est le terrorisme djihadiste, l'Afrique conjugue à la fois une grande habitude et une grande impréparation. De Nouakchott à Djibouti, de Casablanca à Mombasa, l'arme de la terreur fait partie du paysage depuis une décennie. Dans la seule bande sahélienne, l'activité des groupes islamistes radicaux a entraîné le déplacement de 3,5 millions de réfugiés et la mort de près de 20 000 civils (dont 60 % pour le seul Nigeria), et pas moins de dix capitales du continent ont été, ces dernières années, la cible de prises d'otages et d'attentats meurtriers : Tunis, Tripoli, Bamako, Abuja, N'Djamena, Niamey, Kampala, Nairobi, Djibouti, Mogadiscio...

L'impuissance du continent

Le terrorisme y est donc un phénomène relativement résilient, et les réactions des populations qui y sont confrontées diffèrent assez largement de ce que l'on observe en Europe en ce moment : ni sidération, ni incapacité à comprendre ce qui leur arrive, mais un mélange de résignation et de révolte, surtout une facilité spontanée à regarder la réalité en face. Il s'agit bien d'une guerre, et les djihadistes d'Al-Qaïda au Maghreb

islamique (Aqmi), de Boko Haram ou de la nébuleuse Shebab ne sont ni des fous ni des psychopathes, ce sont des ennemis avec un projet élaboré et délibéré : cela, chacun en Afrique l'a compris, et personne ne s'étonne plus de voir la France érigée au rang de cible prioritaire et symbolique puisque cette puissance moyenne est aujourd'hui la plus interventionniste dans le monde arabo-musulman.

Boko Haram compte entre 5 000 et 7 000 hommes, les Shebab 3 000 à 5 000, Aqmi et Al-Mourabitoune un millier. Habitude donc, mais aussi impuissance. Les ressources humaines et matérielles mobilisées par les groupes jihadistes qui écument le 15^e parallèle sont faibles : Boko Haram compte entre 5 000 et 7 000 hommes, les Shebab 3 000 à 5 000, Aqmi et Al-Mourabitoune un millier, leur armement se résumant aux fusils d'assaut, aux lance-roquettes, aux grenades et aux bombes humaines. **Seul Daesh, implanté en Libye**, fort de ses 2 500 combattants répartis entre Syrte et l'enclave de Derna, possède un embryon d'armement lourd, de véhicules blindés et de moyens antiaériens. Pourtant, les forces de sécurité africaines ont bien du mal à faire face et, quand elles y parviennent, comme dans le nord-est du Nigeria, leurs efforts mutualisés ont l'effet d'un coup de pied dans une fourmilière : l'ennemi se disperse et, plutôt que d'attaquer des localités, multiplie les opérations suicides.

L'absence de coopération efficace

entre les États dans les domaines du renseignement et de la surveillance est l'une des clés de cette impréparation. Ce travail, indispensable parce que préventif, est en partie assuré par les forces françaises et américaines présentes sur place, mais il est carent là où le renseignement humain fait toute la différence : dans les grandes villes.

Le terrorisme, l'ennemi commun numéro un

Les attentats de Paris suivis une semaine plus tard de celui de Bamako ne sont-ils pas une funeste démonstration que le terrorisme est bel et bien l'ennemi commun numéro un, et que la lutte contre le fléau doit être une priorité absolue pour la France, l'Europe, les États-Unis et l'Afrique ? N'est-il pas temps que nous acceptions tous et sans réserve qu'il faut une réponse globale contre le problème global qu'est le terrorisme ?

Au Moyen-Orient, en Afghanistan et au Pakistan, les attaques terroristes, sur fond de désintégration des États et d'éclatement des sociétés, plus que jamais divisées en clans, tribus, courants islamiques, détruisent les perspectives de survie et de vie de millions de personnes. Dans ces régions du monde, la « guerre contre le terrorisme », décidée et conduite par les grandes puissances, à coups de longues interventions militaires et d'alliances politiques circonstancielles avec des acteurs locaux douteux, a décuplé les moyens de la violence en les inondant d'armes au fil des décennies. Le facteur le plus déterminant dans la gravité de l'insécurité partout dans le monde n'est pas l'intensité des

rivalités, bien réelles, entre groupes sociaux pour le pouvoir, mais bien l'ampleur des moyens de la violence mis à leur disposition.

En Afrique, entendons-nous bien, le terrorisme est une réalité et une menace grave à la paix et à la sécurité des populations. Il est incarné par des groupes connus dans chacune des régions du continent : les Chababs en **Somalie**, au Kenya et dans tous les pays de la Corne et de l'Est ; **Boko Haram** au Nigeria et dans les pays du bassin du lac Tchad ; Al-Qaida au Maghreb islamique et ses nouveaux démembrements plus ou moins autonomisés au **Mali** et dans tout le Sahel ; et tous les groupes armés qui prolifèrent en Libye et dans le reste de l'Afrique du Nord, se réclamant qui d'**Al-Qaida**, qui de l'Etat islamique. En termes de bilan humain, Boko Haram et les Chababs font partie des groupes terroristes les plus meurtriers à l'échelle mondiale.

Renforcer les capacités des systèmes de sécurité

L'Afrique est donc bel et bien concernée par le terrorisme et par la lutte contre le terrorisme. Mais en Afrique comme ailleurs, le terrorisme est un **mode d'action** utilisé par des groupes qui sont aussi des acteurs politiques, économiques, sociaux poursuivant leurs objectifs dans un **contexte** spécifique. Les **réduire** aux moyens de la violence répugnants auxquels ils ont recours conduit à des **analyses** et à des réponses d'une grande inconsistance. La lutte contre le terrorisme doit passer par une mise à nu de tous les acteurs de l'insécurité dans

chacune des régions africaines. Ceux qui recourent aux actes terroristes comme tous ceux qui en sont des complices objectifs en profitant des rentes générées par l'insécurité ou en créant les conditions politiques, économiques et sociales qui offrent d'exceptionnelles opportunités de prospérité aux acteurs de la violence.

Dans les pays africains aussi, il faut bien sûr **renforcer** les capacités des systèmes de sécurité et de toutes les institutions qui permettent d'augmenter les chances de réduire les risques d'attentats terroristes réussis. Il faut aussi urgemment **abandonner** les comportements laxistes de la part des agents de sécurité tout comme des citoyens qui ne correspondent plus à la réalité du risque élevé d'attentat terroriste dans nombre de grandes villes africaines. Mais cette lutte contre le terrorisme n'a de sens que si elle s'inscrit dans une volonté de **changer** radicalement la manière dont sont gérés les Etats et dont ils fonctionnent au quotidien. Elle n'a de sens que si elle donne l'occasion d'exposer les facteurs internes et externes enchevêtrés qui sont à la base de la diversification des formes de violence sur le continent depuis une vingtaine d'années, en ajoutant aux formes préexistantes de la violence, celles du terrorisme se revendiquant du djihadisme armé.

Une réponse globale aux vecteurs majeurs de l'insécurité
En plus des réponses ancrées dans la

compréhension des contextes locaux et régionaux spécifiques, le monde et l'Afrique ont effectivement besoin aussi d'une réponse globale aux vecteurs majeurs de l'insécurité dont font partie les groupes qui recourent au terrorisme. Cette réponse doit inclure un renforcement de la coopération entre les services de

sécurité et de renseignement à l'échelle internationale, exigée par la mobilité des acteurs de la violence. Mais elle ne doit pas s'arrêter là. La formulation de la réponse globale doit passer par une interrogation qui me paraît aujourd'hui essentielle: la mondialisation à marche forcée depuis trois décennies, qui a libéré de manière extraordinaire les forces de l'argent et l'argent de la force ne constitue-t-elle pas une grande partie du problème ?

La mondialisation est venue **ajouter** aux désordres inévitables et anciens provoqués par la confrontation des intérêts des grandes et moyennes puissances loin de leurs propres terres de nouveaux désordres exportés par des acteurs de toutes origines mus par la cupidité et parfois par l'idéologie. Dès lors que des émirats pétroliers, des **entreprises** multinationales, des groupes et même des individus immensément riches peuvent **projeter** leurs moyens financiers n'importe où dans le monde, il devient fort aisé de changer en un tour de main les rapports de forces politiques, militaires, économiques, sociaux... et même religieux dans des pays dotés d'Etats peu structurés, démunis et encore aux

prises avec la tâche ardue de construction de nations effectives.

Un grand désordre mondial

L'Afrique, comme toutes les régions pauvres du monde, est devenue le réceptacle de tous les moyens d'amplification de la violence, armes, expertise, idéologies extrémistes, exportés massivement par des acteurs cyniques de toutes origines qui n'ont que **faire** des conséquences terribles de leurs actions. La mondialisation qui offre certes à l'humanité une palette exceptionnelle de gadgets électroniques donnant l'illusion à tous de **vivre** dans le même monde, brouille singulièrement la lecture des crises et l'identification des responsabilités. Le terrorisme n'est qu'une des manifestations d'un grand désordre mondial dont les conséquences sont loin d'être équitablement partagées.

Les pays riches et organisés, même s'ils ne peuvent déjouer tous les attentats terroristes, ne courent pas le risque de la désintégration de leurs Etats et de leurs sociétés. Nombre de pays du Moyen-Orient en sont déjà là. Il faut être très optimiste pour **imaginer** aujourd'hui une Syrie, un Irak ou une Libye en paix dans un horizon de dix ans et plus. Les pays africains devraient avoir comme objectif primordial d'éviter de **connaître** leur sort. Cela exige de leurs dirigeants de **garder** leur sang-froid malgré l'émotion légitime et l'hypermédiatisation suscitées par les derniers attentats de Paris et de Bamako. Cela exige de ne pas **oublier**

que dans les pays africains, on peut mourir bêtement tous les jours de nombreuses autres manières que dans un attentat terroriste. Cela exige de savoir que le meilleur moyen de **lutter** contre le terrorisme en Afrique est de **construire** des Etats organisés

et effectifs sous des directions politiques responsables, et de **créer** des **espaces de débats** ouverts et citoyens permettant la formulation à tâtons de politiques publiques réfléchies.t

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

TROISIEME PARTIE

SUJETS - CORRIGES ET DES SUJETS POUR VOUS EXERCER

SUJETS - CORRIGES

SUJET 1 : Peut-on envisager des stratégies efficaces de lutte contre le réchauffement climatique ?

CONTEXTE GENERAL :

Développement durable ; préservation de l'environnement ou l'impact de la croissance économique sur notre environnement.

DEFINITION DES MOTS CLES :

Stratégie efficaces : c'est l'ensemble des moyens et actions à mettre en œuvre pour lutter contre un phénomène.

Le réchauffement climatique : c'est l'augmentation de la température moyenne à la surface de la planète.

PROBLEMATIQUE :

Existent-ils des mesures efficaces pour lutter contre le réchauffement climatique

Annonce du plan

Nous répondrons à cette question tout au long de notre développement en montrant de prime à bord les moyens et les actions à mettre en œuvre pour lutter contre le réchauffement climatique et ensuite nous montrerons les obstacles susceptibles d'entraver la mise en œuvre de ces stratégies.

DEVELOPPEMENT: PLAN DETAILLE

PREMIERE PARTIE :

Les moyens et les actions à mettre en œuvre pour lutter contre le réchauffement climatique.

-Réduire les émissions de gaz à effet

de serre

- Elaborer des politiques climatiques.
- Utiliser les énergies renouvelables
- Interdire la déforestation.
- Sensibiliser la population
- Réorienter l'économie mondiale vers un modèle à bas carbone, ce qui implique un abandon des énergies fossiles.

DEUXIEME PARTIE :

Les difficultés de la mise en œuvre de ces stratégies

- Emission de gaz à effet de serre
- Les pays riches sont de grands émetteurs de CO2
- La déforestation
- Les externalités négatives (pollution sous toutes ses formes)
- Insuffisance du fond vert destiné à financer la lutte contre le réchauffement climatique.
- Le refus des Etats-Unis de ratifier l'accord de paris COP 21.

CONCLUSION

- Bilan
- Réponse à la problématique
- L'ouverture du sujet si possible.

SUJET 2 : Peut- on éradiquer la recrudescence de l'incivilité scolaire en Côte d'Ivoire ?

INTRODUCTION

*Contexte général : stratégie de développement

*Définition des mots clés :

Recrudescence : Brusque réapparition de quelque chose ou d'un phénomène avec augmentation de l'intensité.

Incivilité scolaire : c'est l'ensemble des petites délinquances perpétrés par les élèves sur les enseignants ou entre les élèves eux même en milieu scolaire.

Eradiquer : éliminer, supprimer

***Problématique** : Est-il possible de lutter contre l'incivilité scolaire en côte d'ivoire ?

***Annonce du plan** :

Dans notre développement nous proposerons des stratégies pour éradiquer l'incivilité scolaire en Côte d'Ivoire, ensuite nous identifierons les obstacles susceptibles de nuire à l'éradication de ce désastre.

DEVELOPPEMENT :

PLAN DETAILLE

I-PREMIERE PARTIE : les solutions pour lutter contre l'incivilité scolaire

*Renforcer l'instruction civique en développant chez l'élève l'esprit critique, la tolérance et la coopération.

*Les parents et les enseignants doivent veiller sur le comportement des enfants (élèves).

*Renforcer les heures de vie de classe

*Prévenir les violences et les harcèlements.

II-DEUXIEME PARTIE : les obstacles qui freinent l'éradication de l'incivilité scolaire.

*Les surcharges des classes scolaires

*L'absence de communication entre professeurs et élèves

*Conflits répétés entre les syndicats des élèves et étudiants

*La présence des maquis et boites de nuit aux alentours des écoles favorisent l'incivilité, scolaire.

*La manipulation des élèves et étudiants par certains professeurs et hommes politique.

CONCLUSION

-le bilan

-la réponse à la problématique

-l'ouverture du sujet si possible

Sujet 3 : la baisse du prix du baril de pétrole est-elle un inconvénient ou une opportunité pour les pays africains ?

INTRODUCTION

***Contexte Général** : Stratégie de développement

***Définitions des mots clés** :

***Pétrole** : Ensemble d'hydrocarbures

***Baril** : unité de mesure surtout utilisée de nos jours pour le pétrole et ses dérivés (symbole bl ou bbl)

***Inconvénient** : Menace/désavantage (Effet négatif)

***Opportunité** : avantage (Effet positif)

***Problématique** :

Quel est l'impact de la baisse du prix du baril de pétrole sur les pays africains ?

ANNONCE DU PLAN :

- Montrer les inconvénients de la baisse du prix du baril de pétrole sur l'économie des pays Africains ?

-Montrer les avantages (opportunités) de la baisse du prix du baril de pétrole pour ces pays.

DEVELOPPEMENT : PLAN DETAILLE

I-Première partie : Les inconvénient ou menaces

- *Les recettes d'exportation vont diminuer pour les pays africains producteurs de pétrole.
- *La faillite des compagnies pétrolières
- *Le chômage
- *La pauvreté
- *Réduction des capitaux en direction de l'Afrique
- *La baisse du taux de croissance

II-Deuxième partie : Les avantages ou opportunités

- *Elle augmente le pouvoir d'achat des ménages
- *Elle favorise la compétitivité des entreprises
- *Elle favorise le bien être de la population
- *Elle favorise la croissance économique
- *Favorise l'emploi

CONCLUSION

Bilan

Réponse à la problématique

L'ouverture du sujet si possible

SUJET 4 : Dans une Afrique si riche comment faire pour que les africains ne soient plus pauvres ?

INDRODUCTION

*Contexte générale : les stratégies de développements

*Définition des mots clés

Riche : Abondant, doté de richesses

Pauvre : C'est une situation dans laquelle une population ne possède pas des ressources suffisantes pour satisfaire ses besoins primaires.

*Problématique :

Peut-on lutter contre la pauvreté en Afrique ?

*Annonce du plan :

Montrer qu'il existe des stratégies de lutte contre la pauvreté.

Identifier les obstacles qui freinent la lutte contre la pauvreté en Afrique.

DEVELOPPEMENT :

PLAN DETAILLE

I- PREMIERE PARTIE :

Les stratégies de lutte contre la pauvreté en Afrique.

- * La valorisation des ressources naturelles
- * La transformation de nos matières premières
- * La densification du tissu industriel par la création de plusieurs industries
- * Création d'emploi
- * La redistribution des flux de la croissance à la population.
- * Lutter contre la corruption et les détournements

II - DEUXIEME PARTIE :

Les difficultés de mise en œuvre de ces stratégies

- * Le poids de la dette accentue la pauvreté
- * La forte croissance démographique en Afrique représente une lourde charge (besoins de logement de sécurité d'éducation et de santé) pour les Etats africains.
- * Les guerres récurrentes accentuent la pauvreté en Afrique.
- * Les détournements de fonds, la corruption et la mauvaise gestion des ressources favorisent la pauvreté
- * Le chômage

CONCLUSION

Bilan

La réponse à la problématique

L'ouverture

Sujet 5 : Comment promouvoir l'entrepreneuriat dans les pays Africains ?

INTRODUCTION

***Contexte général :**

Les stratégies de développement.

***Définition des mots clés :**

L'entrepreneuriat désigne l'action de créer de la richesse et/ou l'emploi par la création ou la reprise d'une entreprise.

***Problématique :**

Peut-on promouvoir l'entrepreneuriat dans les pays Africains ?

***Annonce du plan**

Identifier les stratégies à mettre en œuvre pour promouvoir l'entrepreneuriat
Montrer les obstacles qui freinent la croissance de l'entrepreneuriat en Afrique.

DEVELOPPEMENT :

PLAN DETAILLE

I- Première partie : Les stratégies de promotion de l'entrepreneuriat

*Assainir l'environnement des affaires

*Encourager l'investissement privé

*Appliquer moins de fiscalité aux PME

*Réduire le coût et le temps de création d'une entreprise

*Sensibiliser la jeunesse à l'entrepreneuriat

*Formation en entrepreneuriat

II- Deuxième partie : les obstacles à l'entrepreneuriat

*Problème de financement

*Une fiscalité agressive

*Problème de marché

*Absence de culture entrepreneuriale

*Mauvais écosystème entrepreneurial

*Les lourdeurs administratives dans la création d'entreprise.

CONCLUSION

-Bilan

-Réponse à la problématique

-L'ouverture du sujet si possible.

Sujet 6 : Faut-il promouvoir le tourisme dans les pays en développement ?

INTRODUCTION

***Contexte général :** Le tourisme comme stratégie développement.

***Définition des mots clés :**

-Tourisme : C'est l'ensemble des activités déployées par des personnes au cours de leur voyage et de leur séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutif qui ne dépasse pas une année à des fins de loisirs pour affaires ou autre motif selon l'OMT.

-Pays en développement : Pays qui a enclenché un processus sur le plan économique et social pour relever le niveau de vie de ses habitants en tentant de mettre fin, notamment au faible développement de son industrie, à l'insuffisance de sa production agricole, au déséquilibre entre la rapidité de sa croissance démographique et l'augmentation de son revenu national.

***Problématique:**

Est-ce que les pays en développement doivent-ils encourager le tourisme ?

Annonce du plan :

-Montrer les avantages liés à la promotion du tourisme

-Montrer les inconvénients du tourisme.

DEVELOPPEMENT PREMIERE PARTIE : Les avantages du tourisme

- * Création d'emploi
- * Augmentation des recettes fiscales
- * Distribution de revenu
- * Promotion de la culture
- * Croissance et développement

DEUXIEME PARTIE : Les inconvénients du tourisme

- * Nuisance environnementale
- * Nuisance culturelle
- * Perte d'identité culturelle
- * Abandon de certaines activités traditionnelles pour les activités touristiques.
- * Risque de propagation de maladie.

CONCLUSION

- * Bilan
- * Réponse à la problématique
- * Ouverture si possible

SUJET 7 : Peut-on lutter contre le chômage de jeunes dans les pays Africains ?

INTRODUCTION

*Contexte général :

Les stratégies de développement

*Définition des mots clés :

-Chômage : Situation d'une personne en âge de travailler et sans emploi disponible pour travailler et à la recherche d'un emploi.

-Jeune : Personnes âgées entre 18 et 35 ans au sens large se sont les actifs.

Problématique : Quels sont les moyens de lutte contre le chômage des jeunes ?

Annonce du plan :

- * Identifier les moyens de lutte contre le chômage.
- * Montrer les difficultés à résorber le chômage de jeunes.

DEVELOPPEMENT

PREMIERE PARTIE :

Les moyens de lutte contre le chômage.

- * Adéquation formation-emploi
- * Auto emploi (entrepreneuriat)
- * Emploi dans le public
- * Emploi dans le privé
- * Priorité aux entreprises des jeunes pour les appels d'offres des marchés publics
- * Financement des Micro-entreprise
- * Encourager les incubateurs

DEUXIEME PARTIE :

Les difficultés à résorber le chômage.

- * Inadéquation formation emploi
- * Insuffisance de financement pour les micro-entreprises.
- * Asymétrie des informations sur le marché de l'emploi
- * Difficulté d'accès aux sources de financement.
- * Faiblesse des investissements dans le secteur privé en Afrique.
- * Recrutement par des relations amicales ou fraternelles et non par compétence.

CONCLUSION

- * Bilan
- * Réponse à la problématique
- * Ouverture si possible.

SUJET 8 : Quels sont les enjeux de l'économie numérique pour la Côte d'Ivoire ?

INTRODUCTION

***Contexte général :**

Stratégie de développement
Développement des TIC

***Définitions des termes clés :**

-Economie numérique : Ensemble des activités économiques liées au développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

-Enjeu : Intérêts, gain ou perte

Problématique :

-Quels sont les enjeux de l'économie numérique pour la Côte d'Ivoire ?

-Quels intérêts pour la Côte d'Ivoire de s'engager dans l'économie numérique ?

Annnonce du plan :

-Montrez dans la première partie les gains ou opportunité de l'économie numérique pour la Côte d'Ivoire.

-Dans la deuxième partie, montrez les limites de l'économie numérique pour la Côte d'Ivoire.

DEVELOPPEMENT

Il doit être traité nécessairement en deux (02) parties équilibrées

PREMIERE PARTIE :

Opportunités de l'économie numérique pour la Côte d'Ivoire.

*Dynamise et efficacité de l'administration grâce à la gouvernance électronique (performance de l'administration)

*Favorise l'accès des usagers aux services publics

*Diffusion rapide des informations

entre différentes administrations et entre administrations et populations.

*Développement des changes grâce au e-commerce.

*Développement du e-commerce (plateforme permettant l'accès privilégié aux produits du monde entier sans formalité douanière)

*Développement de la micro-finance.

*Création d'emplois.

*Renforce la performance et la compétitivité des entreprises.

*Source de croissance économique.

DEUXIEME PARTIE :

Les limites de l'économie numérique pour la Côte d'Ivoire.

*Développement de la cybercriminalité.-

*Risque de perturbation des activités économiques (perturbation des réseaux)

*Existence d'un monopole dans le transport et la réception d'internet : côte d'Ivoire télécom.

*Coût élevé d'accessibilité au réseau internet et aux matériels informatiques.

*Prolifération des déchets électroniques.

CONCLUSION

Elle comporte trois (03) parties :

*Résumé de la démarche suivie (bilan) de la première et de la deuxième partie du développement.

*La réponse à la question de problématique.

*Ouverture du sujet si possible.

Sujet 9 : Emigration africaine une chance ou un handicap au développement ?

INTRODUCTION

Contexte général : Stratégie de développement

Définition des mots clés :

* **Emigration** : C'est l'action de quitter

son pays pour aller s'établir dans un autre.

* **Développement** : Transformation qualitative des structures socioéconomique qui accompagnent la croissance.

Problématique

*L'émigration africaine favorise t-elle le développement ?

Annonce du plan

*Montrer que l'émigration est un facteur de développement.

*Montrer que l'émigration est un frein au développement.

DEVELOPPEMENT :

PLAN DETAILLE

PREMIERE PARTIE : L'émigration africaine facteur de développement.

L'émigration une chance au développement.

Augmente la main d'œuvre dans le pays d'accueil

*Accroissement de la production du pays

*Stimule la croissance économique

*Augmentation des recettes de l'Etat

*Les émigrés constituent une demande supplémentaire donc un vaste marché.

Brassage culturel

*Mariage (entre émigrés et les nationaux)

*Facilite la cohésion sociale

*Echange culturel

Création de richesse

*Dans le pays d'accueil

*Dans le pays d'origine

*Transformation de technologie

DEUXIEME PARTIE : l'émigration est un handicap au développement

1- Perte de main d'œuvre.

*Insuffisance de main d'œuvre dans le pays d'origine (entraîne la baisse de la production)

*La mort des émigrés

* La fuite des cerveaux.

2- **Prolifération des maladies**

* Epidémies

* Risques de contaminations

3- **Problèmes socioéconomiques.**

*Le chômage

*Délinquance

*L'insécurité

CONCLUSION

*Bilan

*Réponse à la problématique

*Ouverture si possible.

Sujet 10 : Le modèle de croissance économique chinois est-il exportable vers l'Afrique ?

INTRODUCTION

Contexte général :

Les stratégies de développement

La coopération sud-sud

Définition des termes clés :

***Croissance économique** : augmentation de la production sur une longue période.

***Modèle de croissance** : stratégie mise en œuvre pour la réaliser la croissance économique.

Problématique: Le modèle de la croissance économique de la chine peut-il s'appliquer efficacement en Afrique ?

Annonce du plan :

Le plan comporte deux (02) parties

***Première partie** :

Montrer que le modèle de croissance chinois est applicable en Afrique.

***Deuxième partie :**

Montrer les difficultés de sa mise en œuvre en Afrique.

DEVELOPPEMENT :

PLAN DETAILLE

Le développement comporte 02 parties

I-PREMIERE PARTIE : Application du modèle chinois dans les pays africains

La satisfaction de la demande intérieure
Le développement des exportations
Exploitation de la main d'œuvre locale
Investissement dans l'industrie et dans les infrastructures
Encouragement des entrepreneurs locaux
Adoption d'une politique monétaire favorable aux exportations.

II- DEUXIEMES PARTIE : les difficultés de mise en œuvre du modèle chinois en Afrique

Une demande intérieure non solvable
Etroitesse des marchés locaux
Main d'œuvre locale très peu qualifiée pour produire des biens exportables à très forte valeur ajoutée.
Climat politique et institutionnelle peu favorable à l'industrialisation (coup d'état, crise militaro politique)
Cadre juridique inapproprié. aux investissements
Culture de la corruption
Politique monétaire non favorable aux exportations

CONCLUSION

La conclusion comporte 03 parties :
Le bilan
La réponse à la problématique
L'ouverture du sujet

CORRIGE

Sujet 11 : Peut-on envisager des stratégies efficaces de lutte contre l'insalubrité en cote d'ivoire ?

INDRODUCTION

***Contexte général :**

Les effets de la croissance économique, les stratégies de développement

***Définition des mots clés :**

Stratégie de lutte contre l'insalubrité : Ensemble des moyens et des actions à mettre en œuvre pour assainir le cadre de vie des populations.

***Problématique :** Est-il possible de lutter efficacement contre l'insalubrité en Cote d'Ivoire ?

***Annonce du plan :**

Nous montrerons dans une première partie les stratégies de lutte contre l'insalubrité et dans une seconde partie les problèmes de mise en œuvre de ces stratégies.

DEVELOPPEMENT :

PLAN DETAILLE

1^{ERE} PARTIE : les stratégies de lutte contre l'insalubrité

L'implication de toutes les composantes de la société (l'Etat, les collectivités décentralisées, les populations, l'ONG)
Les constructions des infrastructures de traitement d'ordures et des eaux usées. La création des points de collectes des déchets et effectuer le ramassage régulier des ordures dans les différentes communes.

La sensibilisation des populations
Recyclage des ordures (engrais, énergie)

La création de brigades de salubrité

2^{EME} PARTIE : les problèmes de mise en œuvre de ces stratégies
Détournement des fonds destinés à la construction des infrastructures
Aucune culture de salubrité chez les populations
Manque de moyen financier
Le laxisme dans la gestion des ordures
Les conflits de compétences entre les collectivités décentralisés

CONCLUSION

Bilan

Réponse à la problématique

L'ouverture si possible

SUJET 12 : la crise financière internationale opportunité pour l'Afrique ou annonce de son effondrement ?

INTRODUCTION

***Contexte générale :** Stratégie de développement

***Définition des mots clés :**

-La crise financière : C'est la chute brutale des valeurs des titres de placement sur le marché financier.

-Opportunité : Atout et avantage

-Le développement économique : C'est la transformation des structures économique, culturelles et sociales qui accompagnent la croissance.

-Effondrement : La chute.

-Problématique : Quel est l'impact de la crise financière internationale sur les économies africaines ? ou

Quels sont les effets de la crise financière internationale sur les économies africaines ? ou

Quelles sont les implications de la crise financière sur les économies africaines ?

*Annonce du plan

-La crise financière internationale est une opportunité pour le développement économique de l'Afrique.

-La crise financière est une menace pour l'Afrique.

DEVELOPPEMENT :

PLAN DETAILLE

PREMIERE PARTIE : MENACES / INCONVENIENTS

*Réduction des capitaux en direction de l'Afrique (réduction à l'aide publique au développement)

*Baisse des recettes d'exportation due à la baisse des cours mondiaux des matières premières africaines en provenances de l'Afrique (ou à la baisse de la demande occidentale de matières premières africaines)

*Baisse du taux de croissance.

*Accentuation de la pauvreté

Transition : Au-delà de ces menaces, les pays africains pourraient adopter des stratégies nouvelles pour mieux relancer leurs économies.

DEUXIEME PARTIE : OPPORTUNITES / AVANTAGES

*Gestion plus rigoureuse des banques africaines à cause du spectre de la crise financière internationale.

*Appropriation du système financière de l'Afrique par les africaines eux-mêmes.

*Valorisation de la production locale (transformation sur place des matières premières en produits fins)

*Poursuite des efforts d'intégration économique.

NB : le sujet peut-être traité dans le

développement en commençant pas les opportunités avant d'aborder les menaces.

CONCLUSION

Elle comporte trois (03) parties :

*Résumé de la démarche suivie (bilan) de la première et de la deuxième partie du développement.

*La réponse à la question de problématique.

*Ouverture du sujet si possible.

Sujet 13: analyser les mouvements actuels des populations migrantes : les causes politiques et économiques, les conséquences sociales et culturelles.

Les mouvements des populations entre d'une part, le milieu rural et le milieu urbain (exode rural) et au sein du milieu rural ou du milieu urbain, d'autre part sont souvent pratiqués dans les pays en voie de développement.

La particularité des mouvements actuels est qu'ils se réalisent pour la plupart; dans les contextes des échéances électorales et au sein du milieu rural ou du milieu urbain. Il ne s'agit pas d'exode rural comme tel.

Mais en fait, s'agissant de ces mouvements migratoires, quelles peuvent être les causes et les conséquences, aux plans politique, économique, social et culturel ? La réponse à cette question conduit à présenter d'un côté les origines aux mouvements migratoires des populations et de l'autre, à indiquer leurs impacts. La dernière décennie du 20^e siècle a été particulièrement marquée par des

mouvements migratoires dans le monde entier. Leurs causes sont diverses.

En premier lieu, la recherche du pouvoir d'Etat dans cette nouvelle vague du multipartisme en Afrique est à citer. En effet, avec l'avènement du multipartisme dans ce continent, la volonté de gouverner a conduit les partis en plus des intérêts personnels de leurs dirigeants à des guerres fratricides qualifiées de génocides selon leur ampleur. Ces foyers de tension ont entraîné le déplacement des populations résidentes en direction d'autres zones. Les exemples du Rwanda, de la Somalie et du Libéria sont des exemples visibles dans cette bataille pour le pouvoir. Aussi, les cas de déplacements temporels de certaines populations, de leurs plantations et site de résidence, lors des élections au Bénin, en Côte d'Ivoire, etc. rentrent dans la quête du pouvoir. Ces déplacements ont été causés par crainte des populations autochtones, du fait de la divergence de point de vue politique.

En second temps, il faut citer la recherche de meilleures conditions de vie comme étant une cause du déplacement de populations. En fait, comme c'est souvent le cas de l'exode rural, les populations migrent afin d'obtenir un pouvoir d'achat meilleur et améliorer leurs conditions de vie. Cette raison, même secondaire, soit-elle, guide l'obtention de nouvelles plantations, de nouvel emploi rémunérateur et de logement décent en Côte d'Ivoire (zone forestière).

Les conséquences des mouvements migratoires des populations sont incalculables à des niveaux divers.

Au plan politique, le fossé reste béant entre les partis politiques alors que la divergence politique doit être amorcée dans le sens des stratégies de développement. Les échecs répétés des négociations entre partis politiques ou groupes politiques du Libéria, du Mozambique etc. s'inscrivent dans ce contexte.

Ainsi, il devient difficile à l'homme au pouvoir d'avoir l'adhésion effective de l'ensemble des populations d'une nation sous développée.

Au plan économique, il s'ensuit une faiblesse contributive des populations migratoires au produit national.

En premier lieu, on peut citer les limites de l'interventionnisme économique des années 1980. En effet, depuis l'année 1980, il a été constaté dans les pays du tiers monde, des conséquences du mal développement de toutes sortes. En particulier, les difficultés, pour l'Etat providence, de créer des emplois pour une population de plus en plus nombreuses ont été visibles tant dans le secteur public majoritaire que dans celui du secteur semi public ou semi privé. Ces difficultés (financières, économiques, sociales) ce sont matérialisés par les difficultés de créer des entreprises publiques différentes de celle déjà existantes.

En deuxième temps, il faut noter que l'Etat était incapable de fixer des salaires attrayants pour attirer les travailleurs en quête d'emplois. Cette raison est d'autant vraie qu'il a été même difficile de payer les salaires des fonctionnaires dans les pays du tiers monde, depuis les années 1980.

En troisième temps, nous mettons en cause la fiscale pratiquée dans les

pays du tiers monde, au cours ces dernières années. En effet, les taxes et les impôts fixés ont souvent contraint le secteur informel d'être de plus en plus parallèles. Leur excessivité et les difficultés de ce secteur privé informel ont empêché celui-ci d'être performant et surtout de créer des emplois.

Enfin, Nous responsabilisons, l'environnement international de l'existence du taux de chômage dans les pays du tiers monde. Les raisons sont les pratiques du taux d'intérêt international, la détérioration des termes de l'échange des produits agricoles et miniers exportés par les pays du tiers monde etc. ces problèmes sont le cadre des relations de coopération entre le Nord et le Sud. Les conséquences du chômage ont été diverses et ressenties différemment par les pays du tiers monde (PTM). Elles ont été globalement difficiles à supporter par ces agents économiques qui sont victimes par ce mal.

Ainsi, spécifiquement, le chômage accentue la pauvreté relative dans les pays du tiers monde. En effet, un agent économique qui ne travaille pas rencontre certainement des difficultés à payer de quoi se nourrir, s'habiller et se soigner.

En tout cas sans emploi, il n'y a aucun salaire pour faire face aux besoins essentiels. La conséquence directe de cette insatisfaction des besoins essentiels est la présence de la famine, et des problèmes de santé préventive ou curative dans nos pays. Les problèmes de l'aide alimentaire de l'accès aux soins de santé primaire, etc. se trouvent posés. Une autre

conséquence du chômage dans nos pays est que l'ensemble du système économique en souffre. Les banques se dessèchent parce que n'ayant pas de salaires à gérer ; les rues se remplissent de pandits et les criminels de toutes sortes en quête de la facilité ; les entreprises fonctionnent mal car incapables d'embaucher, c'est une sorte de paralysie généralisée à l'ensemble de ces secteurs économiques. Des solutions sont nécessaires pour apaiser les conséquences sociales (marchés des syndicats de travailleurs pour une amélioration de leurs conditions, etc.) En premier temps, une politique de taux de salaire attractif dans les entreprises est nécessaire, elle motivera les agents voulant travailler en industrie au détriment d'autres secteurs comme l'agriculture.

En principe, du fait de faibles salaires, certains travailleurs préfèrent des activités, à revenus rares et personnels. Une telle situation rend difficile leurs conditions de vie.

Deuxièmement, une politique de taux d'intérêt attractif est une solution capable de résorber le chômage. En effet, cette mesure est source de création, d'investissement en des emplois par les secteurs privés. Ainsi ce regain de compétitivité des entreprises peut offrir des emplois à des agents économiques. Enfin, des travaux d'utilité collective doivent être entrepris afin de créer des emplois collectifs. L'Etat pourrait créer ces emplois afin de faire travailler des chômeurs qui seront rémunérés, mais pendant un temps, en attendant que la situation économiquement puisse offrir

des emplois définitifs et à temps plein. C'est le cas des PAE (programme d'aides à l'embauche) en Côte d'Ivoire, ces travaux d'utilité permettent de dégraisser les taux de chômage en attendant des conditions meilleures.

En résumé, il faut reconnaître que le chômage est une calamité inquiétante de notre siècle dans les pays du tiers monde. Elle tire ses sources des méfaits du dirigisme adopté par ces pays du tiers monde, dans leur rôle précurseur au développement. Ces conséquences ont été responsables pour l'émanation de la pauvreté et d'un marasme économique sans précédent dans nos villes. Des solutions à l'ampleur du chômage dans les pays du tiers monde, sont nécessaires. Elles seront certainement un recentrage des politiques budgétaire et fiscale, monétaire à la création d'emplois rémunérateurs. Ainsi des travaux d'utilités collectives pour des emplois temporaires, sont nécessaires.

Sujet 14 : le pauvre aujourd'hui n'est pas seulement celui qui n'a pas, mais de plus en plus qui ne sait pas. Qu'en pensez-vous ?

Les problèmes de la répartition des fruits de la croissance (fruits matériels, immatériels et financiers) ont de tout temps été très importants pour la recherche d'une croissance durable et soutenable. Cependant, malgré cette volonté de la part des institutions internationales et des décideurs locaux, la pauvreté ne cesse d'avancer dans le monde entier en général et dans les pays en voie de

développement en particulier. Dans ce contexte un auteur a pu dire que le pauvre aujourd'hui n'est pas seulement celui qui n'a pas, mais de plus en plus qui ne sait pas. Qu'est ce qui fonde une telle affirmation ? Quelles sont les conséquences de cette avancée de la pauvreté sur l'éducation de la culture, et la scolarisation ? Enfin la pauvreté entorse-t-elle tout apprentissage ? Nous répondrons à ces questions en indiquant premièrement les fondements de la thèse de l'auteur, dans une deuxième partie, nous montrerons l'existence de perspectives et d'un opportunisme pour ce fléau. Le pauvre est celui qui manque d'un niveau de revenu associé avec un niveau minimum acceptable de nutrition et d'autres éléments essentiels du quotidien. Dans ce sens, près d'un milliard de personnes des pays sous-développés manquent d'installation d'assainissement décente pour accéder à l'eau potable et d'un système adéquat d'évacuation des excréments. Ces personnes vivent dans des conditions de vie précaires. En particulier, elles manquent de moyens matériels et financiers pour obtenir des soins de santé primaire. De même, les infrastructures socio-économiques, sanitaires et communication manquent dans les quartiers qu'habitent ces personnes. Enfin, elles vivent dans les villes, villages et quartiers très pauvres où mortalité infantile, état nutritionnel, alphabétisation, fécondité, moralité par habitant etc...) sont très insuffisants pour satisfaire les besoins des populations. La conséquence de tous ces problèmes est que le

pauvre, non seulement manque de moyens de tout ordre, mais aussi et surtout n'accède aux services sociaux et éducatifs avec ses quelques moyens de bord. Ainsi, ils pratiquent des emplois subalternes et divers (vente d'eau, bonne, boy, garderie 'enfants, travaux champêtres). Cette situation est quelque peu responsable de la délinquance juvénile dans les villes. Cette situation de pauvreté relative et extrême des pays en voie de développement a toujours interpellé tous et chacun.

La preuve se trouve dans les programmes locaux de développement régional et de répartition équitable, entrepris souvent par (les gouvernements de ces pays. Aussi, cette preuve se trouve dans les stratégies de lutte contre la pauvreté entreprise par la banque Mondiale et ses institutions sœurs. Malgré les insuffisances à divers niveaux de ces volontés des décideurs publics locaux et des institutions internationales, l'on doit être optimiste. Les raisons de cet optimisme se fondent sur l'urgence d'adopter des stratégies nouvelles et de redistribuer les rôles respectifs de l'Etat, du secteur privé et des groupes utilisateurs. En particulier, en investissant dans le service sociaux de base et en supprimant les mesures génératrices de distorsions, qui pénalisent les pauvres, les pays vaincront la pauvreté au moins partiellement. Au total, du fait de la pauvreté et de conséquences sur les sociétés, les pauvres manquent non seulement de moyens de nos jours, mais surtout ne bénéficient pas des divers services. Ce manque d'argent empêche d'étendre

les services socio-éducatifs dans les franges croissantes de pauvreté. Ainsi les investissements ou non des pauvres finissent par court-circuiter. Toutefois, nous devons être optimistes, pourvu que chacun prenne conscience de ce fléau et de ces effets dévastateurs.

Sujet 15: démocratie et développement

Le développement économique et social d'un pays requiert un cadre politique adapté. Dans ce contexte, le choix d'un régime politique démocratique est une voie d'épanouissement des agents de secteurs clés de ce pays. Mais, au fait qu'apporté la démocratie au développement d'un pays, et en quoi constitue-t-elle à toute évolution d'un pays ? Autrement dit, quel est l'impact de la démocratie sur la réalisation de la prospérité économique d'un pays ? La réponse à ces questions conduit à indiquer, d'une part les contributions positives de la démocratie au développement d'un pays et à montrer ses limites à l'évolution de ce pays d'autre part, et le mot "démocratie" signifie en droit le gouvernement par et pour le peuple. Cette démocratie est fondée sur l'idée que le pouvoir a son fondement et son origine dans le peuple et non en Dieu (c'est la souveraineté populaire). Aussi, ce type de régime repose sur la théorie de l'électorat droit qui impose un suffrage universel. De même, ce régime repose sur une souveraineté nationale dans laquelle le peuple ne gouverne pas directement, mais exerce le pouvoir par le biais de

représentants désignés par l'électorat fiction. Enfin ce régime repose sur la déclaration universelle des droits d'homme du 19 siècle et sur les principes de l'égalité, de justice et d'équité. Dans ce pays les conditions théoriques précédentes, la démocratie apparaît comme un gouvernement favorisant épanouissement de chaque citoyen. En particulier, elle permet l'expression libre et ouverte sur tout le problème qui constitue une entorse au développement.

Aussi, la pratique de ce type de régime favorise la liberté de presse, car toute presse écrite ou orale peut critiquer objectivement tout mal social afin d'attirer, l'attention des décideurs sur ce fléau. De même, la notion de secrets d'Etats, ainsi si elle existe est assez restreinte et réservée car l'homme politique est assez proche du peuple avec qui la communication est parfaite.

Enfin dans un régime démocratique, les idéaux de paix, de justice, d'égalité, et d'équité sont les maîtres mots de toute politique, ce qui favorise l'intérêt collectif au détriment de l'intérêt individuel. Au total, la démocratie dans ses principes fondamentaux privilégie l'ouverture politique, cadre adéquat de conception de politiques économiquement viables. Toutefois, en pratique, ses principes ne sont pas souvent respectés. Ce qui fait que la démocratie est souvent vue comme une menace social avec les innombrables problèmes socio-économiques que cela entraîne. L'apparition des outils armés (Rwanda, Libéria, Somalie, Angola, etc....) se

situent dans ce sens. En tout cas privilégiant l'intérêt partisan eu classique par rapport à l'intérêt collectif ou national, certains groupes ethniques ou de partis menacent souvent la paix sociale et souvent toute politique à l'échec. Aussi, les mouvements de revendications contre les régimes en place sont encore une illustration des échecs de la démocratie à réaliser le développement. Enfin, les emprisonnements arbitraires ou voulus de diverses personnalités politiques selon des critères non objectifs, car reposant sur des textes votés spécialement pour cette occasion sont une illustration des problèmes créés par la démocratie.

Les conséquences finales sont ainsi, les luttes armées entre partis politiques ou entre groupes ethniques dont les causes sont internes et externes. Ces conditions menacent la réalisation de tout développement. En définitive, la démocratie, si ses principes sont respectés et suivis a des retombées positives pour la réalisation de la prospérité économique. Cependant, force est de constater qu'elle aboutit souvent à des échecs et dans ces conditions, les conséquences sont lourdes et tout développement ne peut avoir lieu. Pour faire face à ces problèmes le dialogue est souvent l'une des voies pacifiques appropriées pour établir la justice et l'égalité.

Sujet n° 16 : les conflits sociaux en Afrique

N.B : Nous traiterons ce sujet en ne donnant que les grandes lignes du

développement, la rédaction complète du devoir sera l'œuvre du candidat lui-même.

Plan (Possible)

1ère Partie : Les causes (Dans cette partie nous tenterons de donner les origines de ces conflits)

2ème partie : Conséquences (Dans cette partie nous décrirons ces conflits et parlerons de leurs conséquences)

3ème partie : Solutions (Dans cette partie, nous tenterons de donner des pistes de solutions, au vu des facteurs explicatifs)

INTRODUCTION (possible)

Les conflits sociaux en Afrique sont en fait, les différents foyers de tension dont les plus importants et marqués sont la Somalie, le Libéria, l'Angola, le Mozambique, le Rwanda, le Tchad, la Côte d'ivoire etc.

Dans ces pays, les conflits ont fait et continuent de faire des ravages au sein des populations. L'on pourrait donc s'interroger sur les origines de ces conflits, leurs conséquences à tous les niveaux et quelles solutions envisager pour les éviter.

Première partie : Les Causes

Au plan politique

Au plan politique, l'Afrique est de plein pied dans le multipartisme depuis 1990 pour la plupart des pays. Plusieurs partis politiques se créent avec au-devant d'eux, des chefs de file. Le désir ardent d'accéder rapidement au pouvoir de ces chefs de file en passant par des raccourcis comme les coups d'état explique en partie ces situations de crise.

Ces conflits peuvent également s'expliquer par le non-respect des règles démocratiques par les hommes au pouvoir. Suscitant ainsi, la colère des hommes des partis d'opposition. Les exemples du Libéria, du Rwanda etc. entrent bien dans le cadre des conflits ayant des causes politiques.

Au plan économique

Au plan économique, les difficultés de financement des partis au pouvoir, qui se sont montrées par les déficits publics, la montée de la dette et la dégradation des indicateurs économiques de base, sont à l'origine quelque peu des guerres fratricides. Les exemples du Niger, de l'Angola et du Mozambique sont caractéristiques. Au plan économique, les conflits peuvent s'expliquer également par les pays industrialisés, qui créent et activent le feu dans les pays africains, en finançant les groupes armés avec les moyens logistiques et financiers pour la protection de leurs intérêts historiques avec les ex-colonies.

*** Au plan culturel**

Au plan culturel, les disparités régionales entre deux zones du même pays et les considérations tribales prestigieuses sont aussi des raisons des conflits sociaux auxquels nous assistons. En particulier dans certains pays, certains groupes ethniques ont tendance à se considérer comme étant les légitimes dignitaires, pour toujours, du pouvoir. Cela crée haines et rancœurs chez les autres. Dans de telles conditions, il suffit d'une étincelle pour que la guerre éclate entre ces groupes sociaux du même

pays. Exemple du Rwanda etc.

Ces différents conflits entraînent des conséquences incalculables.

Deuxième partie : Les conséquences Au plan humain

Les conflits sociaux entraînent les tueries, les viols et le déplacement des populations vers d'autres sites. Ces mouvements imprévus créent les problèmes des réfugiés : Alimentation, habillement, habitation, santé etc. Au niveau de la santé, les viols entraînent les MST, le regroupement des personnes sur des sites donnés entraînant les épidémies. Nous pouvons citer les épidémies de choléra, de paludisme etc... Au Libéria et au Rwanda qui ont tué plusieurs milliers de personnes.

Les conflits sociaux grossissent également les rangs des handicapés physiques et mentaux. En effet, certaines personnes sont amputées d'un membre ou ont des troubles mentaux à cause des atrocités dont ils ont été témoins oculaires.

Au plan économique

Au plan économique, l'on assiste à un retard économique qui se crée. En effet, Tes conflits détruisent les infrastructures socio-économiques de base : écoles, dispensaires, hôpitaux, églises, mosquées, routes, bâtiments publics, industries etc.

Plusieurs familles se retrouvent dépossédées de tous leurs biens. Des déficits énormes sont enregistrés au niveau macro-économique. En effet, toutes les structures contribuant à renflouer les caisses de l'Etat ont leurs activités bloquées.

L'on assiste à des licenciements, des mises au chômage technique, faisant souffrir ainsi plusieurs familles.

Les difficultés de longues négociations de recherche de la paix dans les foyers de tension, ne font que prolonger et accentuer la souffrance des populations ainsi

Troisième partie : Les solutions

Face à ces difficultés, diverses solutions peuvent être proposées. Premièrement, pour l'arrêt de ces conflits armés, il faut que les chefs de groupes acceptent de discuter franchement et de faire des concessions afin de trouver une solution. Dans de telles discussions, la recherche de la paix par le dialogue doit être la meilleure voie de sortie. Ils doivent par conséquent avoir à l'esprit, que tout le monde ne peut diriger ; seule une personne doit être présidente, les autres ne seront que des collaborateurs.

Deuxièmement, les pays industrialisés qui sont en relation avec les pays en guerre, doivent avoir un comportement d'observation ou de complémentarité dans la recherche de solutions. Ils ne doivent pas activer le feu en finançant les groupes armés avec des moyens logistiques et financiers.

En Afrique, leurs actions sont souvent perçues comme incitatrices de conflit, car ils ont tendance à protéger leurs intérêts historiques avec les ex-colonies. Ce comportement doit être évité.

Troisièmement, la recherche de la démocratie vraie doit être la voie des hommes au pouvoir. En effet, pour

éviter les conflits armés en Afrique les décideurs politiques doivent accorder le droit de vote aux peuples, seul capable d'établir la légalité politique par son suffrage. Ainsi, l'application de la démocratie apparaît comme étant une solution réaliste pour éviter les guerres fratricides.

Enfin, la bonne gouvernance. Le souci premier des gouvernants, doit être le bien-être des populations. Les surfacturations doivent être évitées. Les caisses de l'Etat ne sauraient être confondues aux poches de certaines autorités. Le népotisme et le tribalisme dans le choix des collaborateurs doit être évité.

CONCLUSION (possible)

En résumé, les conflits armés en Afrique sont de plus en plus nombreux. Mais leurs causes sont essentiellement la recherche du pouvoir politique. C'est-à-dire la volonté de pouvoir diriger. Cet accès au pouvoir par les armes et non par la démocratie, a pour conséquences principales, les nombreux décès, les milliers de personnes déplacées, et le recul économique sans précédent du pays en termes de développement.

L'application de la démocratie reste la seule solution vraie permettant d'éviter les conflits armés. Mais la responsabilité de la communauté internationale laisse à désirer. En particulier son comportement dans la fourniture des armes, de l'aide en espèce ou en nature, de matériels logistiques, etc. méritent une attention particulière.

Sujet 17 : immigration et développement

La recherche de la satisfaction des besoins élémentaires et essentiels de l'homme conduit l'homme à immigrer soit entre pays ou même entre régions. Aussi pour des raisons de sécurité sociale ou de recherche de santé, l'on est souvent obligé d'immigrer.

Le mouvement de personnes entre deux lieux (pays ou continents) favorise ou défavorise-t-il le développement ? Autrement dit qu'apporte l'immigré à son pays d'origine et de destination ? Et en quoi constitue-t-il une entorse à l'économie de chaque lieu par lequel il transite ?

Pour répondre à ces questions, nous allons présenter dans un premier temps, les avantages de immigration pour le développement, Dans un deuxième temps nous mettons en exergue ses limites quant à asseoir le développement, par définition, le mot immigrer signifie le départ de personnes d'un pays à un autre ou bien d'une région à une autre dans un même pays. Ce mouvement de populations a souvent pour raison : la recherche de la sécurité comme des atrocités ou des conflits internes. Les exemples des réfugiés Libériens en Côte d'ivoire, et en Guinée et des réfugiés Rwandais en RDC (ex Zaïre) et aux pays frontaliers se situent dans ce sens.

Aussi, ces mouvements peuvent avoir pour raison des séismes, des calamités ou catastrophes naturelles, (famines, pauvreté, manque d'eau potable, maladies dangereuses etc....) Ainsi étant une pratique courante de notre ère, l'immigration consiste

quelquefois un facteur de développement. En effet l'immigration dont l'intégration a été facile est une main d'œuvre supplémentaire locale. Ainsi, dans les régions où le facteur travail est limité, l'immigration contribue à accroître le nombre de travailleurs locaux. Et entre pays cet accroissement est d'abord plus important, s'il est bien géré. La rectification à cela se trouve dans les exemples des Libériens qui vivent dans une certaine symbiose avec leurs groupes ethniques, d'autres pays frontaliers notamment la Côte d'ivoire et la Guinée. Ces peuples arrivés font des camps, des équipes de football et participent à des différents actes sociaux. Aussi l'immigration, en augmentant la main d'œuvre à l'intérieur d'un pays ou entre pays en faveur de l'agriculture accroît le produit agricole. La contribution des Burkinabés et des Maliens, à l'évolution, caféière ou cacaoyère .en Côte d'ivoire se situe dans ce sens ces' peuples mieux intégrés ici chez nous participent à l'essor de tous les secteurs de l'économie et à tous les actes sociaux. Malgré ces apports incontestables de l'immigration, elle est souvent une source véritable de nombreux problèmes dont certains sont : l'obtention d'Habitants, d'abris et de nourriture. C'est là le problème important direct que crée les mouvements des populations. Ce problème est d'autant plus grave que les mouvements sont très importants à un moment précis dont on ne s'attend point. Et le problème de l'alimentation reste le plus important qui les personnes immigrées.

L'obtention d'eau potable et l'alimentation normale et équilibrée est souvent les causes des maladies de toutes sortes : choléra, dysenterie, paludisme, malnutrition, etc. Ces maladies sont la cause de mort de plusieurs milliards de personnes au Rwanda de nos jours. L'obtention de terre, pour l'activité agricole reste aussi un autre problème important. En effet dans les pays ou les régions où des contraintes réelles existent sur des terres (manque de terre arables, contrôle coutumier...) l'acquisition par tout étranger n'est souvent pas automatique, la vie est difficile. Une telle pratique pousse les immigrants à se faire utiliser comme une main d'œuvre salariée au lieu de se faire des champs.

Au total, l'immigration, ses quelques contributions positives à long terme, reste globalement négatifs, surtout à court-terme. C'est pourquoi, elle devra interpeller les décideurs publics et la communauté internationale au moment opportun apporter une aide multiforme afin d'éviter tout débordement et toute extension.

Sujet 18 : le problème de la pauvreté

INTRODUCTION

Au cours des trente premières années qui ont suivies fa fin de la seconde guerre mondiale, la forte croissance des Etats-Unis, du Japon, et des pays d'Europe occidentale a fait distinguer deux (2) groupes de pays dans le monde : les pays industrialisés avec des populations à niveau de revenus élevés et les pays sous développés avec des populations

pauvres. Mais, depuis la moitié des années 80, la croissance des inégalités à l'échelle va de pair, avec une autre tendance : la réapparition de la pauvreté en Europe occidentale et aux Etats-unis.

En Afrique, en Asie du sud et en Amérique latine, la pauvreté est devenue endémique. De nos jours, le concept de pauvreté est désigné pour atteindre un niveau de vie minimum qui est celle d'un revenu, d'une nutrition suffisante, et des conditions générales d'existences minimales. Vu la réalité de l'augmentation de la pauvreté dans les pays sous développés, dans certains pays développés et surtout dans les anciens pays de l'ex- union soviétique, la pauvreté est désormais un grave problème préoccupant pour les États.

Dans notre analyse, nous allons d'abord circonscrire les causes de ce fléau, ensuite faire ressortir les conséquences qui en découlent pour préconiser enfin une stratégie de lutte contre la pauvreté.

I- LES CAUSES DE L'EMERGENCE DE LA PAUVRETE

Les raisons de l'existence de la pauvreté et de son augmentation sont multiples et complexes.

A- Les causes politiques

Au niveau politique, les causes de la propension de la pauvreté sont nombreuses parmi lesquelles on peut citer : Le manque de démocratie et de bonne gouvernance ; L'insuffisance de soutien politique et de la réforme des dispositifs en vigueur dans certains pays, procédant à un

ajustement structurel d'où la persistance d'une protection sociale non ciblée ;

Les infrastructures d'accueil sont démodées au point où l'on assiste à un manque de suivi de la population ;

L'observation de la répartition inégale des revenus : la richesse étant concentrée entre les mains d'une minorité au détriment de la majorité de la population ;

L'absence d'octroi de prêt au démunis pour pouvoir se prendre en charge à travers des PME ;

Cependant, les causes ne sont pas que politiques, elles sont également d'ordre social.

B- Les causes sociales

Les causes sociales de la pauvreté sont celles qui sont attachées aux réalités sociales donc aux conditions de vie des populations.

Ce sont :

L'augmentation du chômage masqué et officielle, la hausse des prix des biens de consommation ainsi qu'un déficit budgétaire public ;

Le manque d'emploi (chômage), l'exode rural, le manque de communication, d'instruction, d'éducation et de scolarisation sont autant de facteurs qui engendrent la pauvreté ;

L'augmentation des maladies telles que le Sida, la Peste et le Paludisme ainsi que le fort taux de natalité peut aussi occasionner la pauvreté ;

L'écart sans cesse croissant entre les riches et les indigents en fait parti.

C- Les causes économiques

Ce sont celles qui sont liées à la situation économique du pays à savoir :

L'insuffisance des ressources et des investissements favorisent la pauvreté ;
L'affaiblissement de la des recettes destinés' au financement de prestation sociales ;

La persistance de la récession a accentué à ce jour, une plus forte inégalité de répartition de revenu ;

L'attention accordée aux populations actuelles ; libéralisation, privatisation, et stabilisation macroéconomique étaient des conditions qui ne répondaient pas de manière efficiente à l'établissement d'une économie sociale de marché.

Dès lors, une telle situation n'est pas sans présenter des conséquences.

II- LES CONSEQUENCES DE LA PAUVRETE

Les conséquences de la pauvreté peuvent être d'ordre social et économique.

A- Les conséquences sociales

Au niveau social, les conséquences sont nombreuses :

Manque d'éducation des enfants ;

Recrudescence de la mortalité, l'absence d'instruction, d'éducation, de scolarisation ou d'accès aux soins médicaux ;

Accumulation de la misère, de la souffrance, de l'ignorance, de l'abrutissement et de la dégradation morale ;

Apparition de la famine ;

Dégradation de la santé physique et morale de la population ;

L'enfant, source de prestige est maintenant à la solde d'une main-d'œuvre agricole et au travail des enfants.

La pauvreté sévissant, il s'ensuit le récurrent problème de la corruption, du vol, du banditisme et de prostitution.

Quelles sont les conséquences économiques de la pauvreté ?

B- Les conséquences économiques

Généralement, les conséquences économiques sont marquées par :

Le découragement des investissements étrangers ;

L'endettement très avancé des pays en particulier les pays du tiers-monde.

Tout ceci entraîne la baisse considérable des économies dans le monde.

Devant l'avancée de la pauvreté notamment en Afrique, quelles solutions préconisées ?

III- DES STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Des politiques orientées sur la croissance ne peuvent être efficaces et durables que si leur application s'inscrit dans le cadre de la réduction de la pauvreté.

Partant, les solutions envisagées sont tant politiques, économiques que sociales.

A- Les solutions sociales

Les pouvoirs publics, les organisations non gouvernementales (ONG), la société civile, les donateurs et les institutions internationales dont le Fonds Mondial International (FMI), la Banque Mondiale doivent s'impliquer davantage dans la lutte active contre la pauvreté.

Aussi, les programmes appuyés par la FASR (Facilité d'Ajustement Structurel) étaient souvent assortis de multiples critères structurels relevant du domaine de compétence de la banque tels que les réformes des

entreprises publiques, la restructuration de la réforme publique et la réforme des politiques sectorielles.

Pour ce faire, il faut :

Une alimentation en quantité et en qualité qui doit apparaître comme une dimension favorable à l'équilibre nutritionnel et une préoccupation majeure des populations rurales ;

Créer des logements adéquats pour permettre aux plus démunis d'y habiter ;

Créer des forages, des puits afin d'éviter aux populations la consommation d'eau souillée, impropre ;

Lutter contre les maladies endémiques telles que le Sida, le Paludisme qui occasionne beaucoup de mortalité ;

Mettre l'accent sur la promotion de la santé et de l'éducation tout en respectant les besoins des jeunes filles et des femmes.

B- Les solutions politiques

Au niveau politique, il faut :

Faire assortir des programmes de relance économique en créant des activités agricoles pour permettre aux populations de se prendre en charge, au niveau de l'élevage, de la pêche et dans l'agriculture ;

Permettre un environnement sain et transparent en passant par une bonne politique d'assainissement et une communication sociale.

CONCLUSION

Indéniablement, la pauvreté est devenue un fléau qui gangrène le monde tout entier notamment les populations du tiers-monde. Aujourd'hui, il n'est pas étonnant de voir des familles ou des communautés incapables de se

nourrir décevantement, d'avoir accès à des soins de santé adéquats, d'assurer l'éducation de leurs enfants faute de moyens financiers.

La pauvreté étant l'expression d'une condition de vie misérable et par voie de conséquence, la mère de tous les vices (vol, prostitution, mendicité, drogue, alcoolisme, etc.), il serait judicieux pour les Etats concernés notamment ceux dits pays pauvres très endettés (PPT) de mettre en place une politique efficace de lutte contre la pauvreté ; un fléau qui, incontestablement anéanti les acquis de développement des pays africains naturellement riches en ressources minières et agricoles.

Sujet 19 : la corruption

INTRODUCTION

La corruption est une pratique généralisée dans le monde. Elle fut et demeure de tout lieu et de tout temps. Elle répond selon les contextes à plusieurs appellations : «pots de vin», «dessous-de-table», escroquerie, détournement de fonds et plus récemment narcotrafic. Elle est multiforme et part des intrigues électorales et petites affaires juteuses aux fortunes colossales détournées par le biais de sociétés écrans. Mais, quelle qu'elle soit, la corruption est contraire à la morale et néfaste pour un pays.

De ce fait, elle nous oblige pour mieux la cerner, à nous interroger sur ses causes profondes, ses effets ou ses conséquences et les stratégies à mettre en œuvre pour son éradication.

En effet, quels sont les facteurs qui engendrent la corruption dans les pays en développement? La pauvreté et la rareté des biens publics en sont-elles par exemple les causes irréfutables?

Quels sont les effets, les conséquences que cette pratique a, ou peut avoir sur l'économie d'un pays ? Sur son développement social ainsi que sur son appareil d'Etat ?

DEFINITION

La corruption, c'est le fait d'être corrompu, c'est-à-dire transformer en mal, pervertir, altérer un phénomène, un individu, une personne ou un acte. Il s'agit en acte, d'amener quelqu'un à agir contre son devoir en s'assurant son concours à prix d'argent. Dans ce cas, il y a pourrissement d'un acte, de sa dépravation donc d'une action décadente.

En un mot, corrompre quelqu'un pour qu'il agisse contre son devoir, c'est violer les règles de conduite en usage dans la société. Elle sape donc l'intégrité de la société et l'ordre pratique, fausse le fonctionnement des marchés et prive par conséquent le citoyen ordinaire des avantages que ceux-ci devraient lui apporter.

I- CONSTATS

1- Dans les pays en développement, la situation est alarmante parce que ce sont les fonctions régaliennes de l'Etat qui sont massivement affectées : l'armée, les douanes, la police, la justice, les administrations fiscales et l'inspection du travail sont fréquemment corrompues.

2- La corruption est même présentée dans les programmes spécifiques au

développement, tels l'aide internationale, le soutien à la réforme agraire, la lutte contre la pauvreté etc.

II- CAUSES

En ce qui concerne les causes : il y a une première catégorie de causes que sont :

- Le pouvoir discrétionnaire des hommes politiques et fonctionnaires dans l'exécution de certaines tâches publiques, les placent dans une situation de quasi-monopole et donc incontournable.
- Le manque de sens de responsabilité et de stigmatisation morale des actes par des normes sociales.
- La passivité des victimes ou leur caution avérée.
- La probabilité de sanction relativement faible.

Il y a une seconde catégorie de causes que sont la faiblesse de la gouvernance et les droits de propriétés dégradés. Trois facteurs expliquent comment la faiblesse de la gouvernance est source d'expansion de la corruption :

- La faiblesse des contre-pouvoirs.
- L'omniprésence du clientélisme, du népotisme, ou corporatisme même dans les régimes dits démocratiques.
- Un droit inadapté, c'est-à-dire que les règles formelles de fonctionnement de la société ne sont pas en évolution permanente pour s'adapter à la rapidité des transformations. C'est cela qui encourage les agents économiques à des arrangements informels dans leurs actes.

La troisième catégorie de causes concerne les retards économiques, la rareté des biens publics et la pauvreté. Ici, cinq situations favorisent la corruption :

- L'exploitation de fortes dotations en ressources naturelles ;
- Les multitudes de transferts de rentes dans les politiques de développement ;
- La rareté des biens publics engendre la création de files d'attente. Cela pousse les agents économiques à payer un surprix (ou surplus) pour avoir un accès rapide ou privilégié.
- Le passage d'anciennes normes vers de nouvelles normes (transition) favorise de nouveaux arrangements illégaux.
- La faiblesse des salaires à la Fonction Publique etc.

III- CONSEQUENCES

- Elle porte largement préjudice aux populations et aux collectivités locales.
- Dans certaines régions, elle contribue à l'épuisement des ressources naturelles.
- Elle paralyse le développement.
- C'est un acte de prédation économique qui a des coûts directs et indirects ; l'Etat perd des ressources (directement) et la population (indirectement) ne peut bénéficier de projets allant dans le sens de son bien-être.
- Elle accroît la pauvreté.
- Elle fausse le développement social et économique.
- Elle entrave la fourniture des services publics de base.
- Elle sape la démocratie.
- Elle limite la croissance.
- Elle décourage les investisseurs étrangers.
- Elle affecte les prêts et aides financiers.

Dans tous les cas, la corruption fait du tort à tout le monde. Elle est donc moralement condamnable, économiquement

destructive et juridiquement répréhensible. Quelles sont les solutions qu'on peut envisager pour endiguer sinon réduire cette pratique ?

IV- SOLUTIONS

Le problème de la corruption est complexe. Il ne peut donc pas se satisfaire d'une réponse simple. C'est plutôt à travers un ensemble de stratégies, d'instruments' juridico-politique et d'actions concertées tant au niveau national qu'international qu'on peut venir à bout de celle-ci.

En ce qui concerne les stratégies, il faut initier une plate-forme de concertation entre le secteur privé, la société civile et les pouvoirs publics. Il s'agira sur cette base, de promouvoir les principes d'intégrité, de responsabilisation, de participation, de décentralisation, de diversité, de démocratie et de transparence.

Au niveau de chaque pays, on élaborera des codes de bonne conduite, on sensibilisera de façon constante l'opinion, l'Etat devra améliorer un peu plus la qualité de vie des populations. Il faut appliquer les lois déjà existantes condamnant la corruption et appliquer les instruments juridiques internationaux en la matière.

Au plan international, il existe déjà sur le terrain une O.N.G dénommée Transparency International dont l'objectif est la responsabilisation accrue des pouvoirs publics et la lutte contre la corruption.

Elle a établi l'indice de perception de la corruption (C.P.I), un « sondage des sondages » s'appuyant sur différentes enquêtes menées auprès d'experts et du grand public pour connaître leur opinion sur l'ampleur de la corruption

dans de nombreux pays.

Sur cette base, elle collabore avec les principales organisations mondiales afin de coordonner les politiques de lutte contre la corruption et faire pression auprès des gouvernements des pays industrialisés afin qu'ils empêchent leurs industries de verser des pots de vin un peu partout dans le monde.

Il y a également qu'aujourd'hui, plusieurs conventions et dispositions internationales importantes constituent la base juridique favorisant la transparence dans le commerce mondial.

L'O.N.G. Transparency International a constitué des groupes de citoyens à l'esprit civique qui travaillent ensemble sur toute la planète pour instaurer des gouvernements loyaux et honnêtes ainsi que des pratiques commerciales saines et socialement responsables.

CONCLUSION

Il est vrai que le remède miracle pour lutter contre la corruption n'existe pas. Mais sachant qu'elle est un danger pour le développement, il nous faudra œuvrer de façon dynamique pour que l'opinion publique adhère et soutienne le mouvement d'éradication de ce mal.

Nous devons absolument extirper des mentalités l'idée selon laquelle il y aurait une « bonne corruption » ou alors que « la corruption serait un mal nécessaire ».

Sujet 20 : le terrorisme

INTRODUCTION

Le terrorisme, selon le dictionnaire Robert, est l'emploi systématique de la

violence pour atteindre un but politique. Il renferme l'ensemble des actes tels que les attentats à la bombe, à la voiture piégée, les prises d'otages civils, les détournements d'avions, des opérations suicides qu'une organisation politique ou religieuse commet pour impressionner ou intimider un pays.

Cette définition s'approche du terrorisme international classique dont l'illustration ultime a été les attentats perpétrés contre les tours du World Trade Center et le Pentagone, le 11 septembre 2001.

Qu'est-ce qui peut être à l'origine d'une telle attitude ?

Qui sont les terroristes et comment opèrent-ils ?

Quelles sont les conséquences de leurs actes sur l'opinion ?

Comment éradiquer ce phénomène ?

I- LES CAUSES DU TERRORISME

Les raisons qui poussent certaines personnes à se sacrifier pour une cause en tuant plusieurs autres personnes sont multiples et complexes. Nous tenterons d'en faire un inventaire simplifié.

- L'intégrisme ou le fanatisme religieux,
- Les sentiments de frustration nés d'humiliation et d'injustice subie par un peuple ou une race.

- Incompréhensions nées dans la résolution d'un problème politique, économique, social ou culturel.

- Oppression subie par un peuple ou une race.

- Sentiment d'impuissance vis-à-vis d'un adversaire beaucoup plus puissant.

- Mépris, arrogance, rejet des plus faibles par les puissants.

- Ressentiment né de toutes les formes

de marginalisation.

- Réponse à un acte de violence subi de la part d'un plus puissant.

- Sentiment de désespoir vis-à-vis d'un mal grandissant.

- Obscurantisme religieux. Mais qui sont les terroristes et comment opèrent-ils ?

II- LES TERRORISTES ET LEURS MODES D'ACTION

Autant les causes du terrorisme sont multiples et complexes, autant la nature des terroristes est plurielle.

- Les terroristes sont :

* Des intégristes islamistes

* Des fanatiques religieux (dans d'autres religions que l'Islam)

* Des extrémistes dans certains partis politiques,

* Les redresseurs de torts,

* Des groupes informels idéologiquement motivés.

- Les modes d'action des terroristes sont :

* Les détournements d'avions,

* Voitures camions suicides,

* Voitures piégées à la bombe.

* Bombes dissimulées dans des immeubles ou des lieux publics,

* La clé ultime du succès de leurs opérations tient dans le fait que ces sont des opérations suicides.

- Les différentes formes de terrorisme :
Le terrorisme évolue avec les nouvelles technologies de défense ou de destruction militaire. Ainsi on est passé du terrorisme classique, au terrorisme biologique ou bactériologique, en passant par le terrorisme chimique et nucléaire.

III- CONSEQUENCES DU TERRORISME

A ce niveau, il existe deux tendances quant à l'appréciation de l'action des terroristes :

A- Ceux qui pensent que le terrorisme est l'arme des faibles :

- Le terrorisme est la seule stratégie capable d'atteindre les puissants (supérieurs) sur le plan technique.
- Le terrorisme est un moyen de revendication mondiale des faibles à l'égard des forts.
- C'est un instrument de pression sur les plus nantis.

B- A l'opposé, il y a ceux qui pensent que :

- Le terrorisme est la porte ouverte à tous les excès.
- C'est une approche totalitaire excluant toute vertu.
- Négation de tout moyen d'expression et d'épanouissement.
- Frein au développement et à la consolidation de toute société,
- Vision rétrograde faisant abstraction de toutes les valeurs démocratiques.
- Négation du progrès, du modernisme dans les tous les domaines.
- Négation de la démocratie et les libertés.

La principale conséquence, c'est que le terrorisme crée une hantise au sein de la population et met une pression sur les hommes politiques.

IV- SOLUTIONS

Il existe également deux tendances à ce niveau :

A- Ceux qui pensent que l'éradication du terrorisme passe par la suppression des causes, c'est-à-dire en répondant aux besoins des terroristes.

Il faut donc attaquer le mal à la racine, c'est-à-dire, ce qui produit le terrorisme (les injustices.)

B- Ceux qui pensent qu'il faut engager une guerre sans merci contre le terrorisme :

- Mener des actions décisives contre les organisations terroristes, ceux qui les hébergent et les soutiennent,
- Opérer une combinaison de pressions diplomatiques et économiques sur les pays qui les abritent,
- Détruire des camps d'entraînement des terroristes
- Geler tous leurs avoirs financiers
- Les traquer à travers le monde.

CONCLUSION

Le terrorisme en dehors de ses figures emblématiques que nous connaissons (Oussama Ben Laden) est un ennemi réellement invisible. Il peut se trouver partout, caché dans les quatre coins de la planète.

On peut donc réussir à l'affaiblir en détruisant ses sanctuaires mais on ne réussira pas pour autant à l'éradiquer. Donc, soit les pays développés font face à la misère et aux injustices subies par les peuples de ces pays où naissent les terroristes, soit il faudra vivre avec le terrorisme comme une nuisance chronique.

Sujet 21 : la violence

INTRODUCTION

La société actuelle présente un visage lacéré par la violence. Les barbaries, les mouvements de protestations

étouffés dans le sang, les attentats commis par des groupes terroristes, les guerres tribales etc. constituent autant d'éléments sur lesquels s'est bâtie l'histoire du monde contemporain. C'est dire que la violence est omniprésente dans notre vie et semble de ce fait incontournable. Il convient donc de s'interroger sur la nature profonde de cette réalité, les raisons qui président à son « accouchement » et enfin, comment, dans la mesure du possible l'éviter ?

I- DEFINITION DE LA VIOLENCE

Étymologiquement, la violence fait allusion à la force. La violence c'est également ce qui se manifeste avec une force brutale, destructive. C'est enfin, des actes commis aux dépens d'une personne en vue d'obtenir la réalisation d'un acte déterminé.

On parle de violence dans le cercle des humains c'est-à-dire en société, parce que la violence n'est pratiquée que par un être doué de conscience, capable de distinguer le bien du mal. La violence suppose l'opposition des volontés. On ne peut donc pas parler de violence chez les animaux mais plutôt d'agressivité.

Il y a à priori deux sortes de violence :

- La violence physique dont les meurtres, les attentats, les viols, les guerres ou bagarres constituent l'illustration.
- Et la violence morale dont les injures graves les trahisons ou abus de confiance sont des exemples. Il en va de même des menaces et du chantage. Le monde moderne a créé de nouvelles catégories de violence que sont : la violence économique, l'exploitation des classes défavorisées, la violence

politique qui soutient que « la fin justifie les moyens ».

II- LES CAUSES DE LA VIOLENCE

Les causes de la violence sont nombreuses :

- Les injustices sociales ;
- L'oppression des plus faibles par les plus forts ;
- La discrimination, la ségrégation raciale, ethnique ou religieuse ; la non reconnaissance des uns par les autres ;
- La pauvreté ou la misère
- L'instinct grégaire.
- Le racisme, le chauvinisme ou la xénophobie ;
- Le non-respect de l'autre
- Le banditisme, le gangstérisme,
- L'alcoolisme ;
- La drogue ;
- L'agressivité etc.

III- LES CONSEQUENCES DE LA VIOLENCE

Les conséquences de la violence sont nombreuses mais l'on peut les classer sous deux grands chapitres : l'atteinte à l'intégrité physique ou l'atteinte à l'intégrité morale.

C'est dire que lorsqu'on subit la violence, cela détruit tout ou une partie de l'existence. Lorsqu'on exerce la violence sur l'autre, cela constitue un moyen au service d'un projet. Dans tous les cas, la violence est puissance déchaînée, non maîtrisée par la raison et le discours, elle est impatiente vis-à-vis d'autrui et choisit le moyen le plus court pour forcer l'adhésion. C'est une puissance corrompue, à base de colère par laquelle on exerce une contrainte sur autrui, de telle sorte qu'il exécute et réalise ce qui est contraire

à sa volonté et ses visées.

En un mot, elle met en péril une partie ou la totalité de l'organisation d'un monde humain. Elle est la négation de la rationalité et de la moralité qu'une société organisée exige. Elle subsiste avec le droit naturel, la force brutale, la loi de la jungle et le droit positif.

Il faut noter cependant, une ambiguïté dans la violence. En effet, bien que condamnable dans sa forme gratuite et nue qui engendre un monde de terreur, de la raison du plus fort sur le faible, elle peut renfermer des formes positivées ou constructives.

Par exemple, la violence révolutionnaire accoucheuse de toute nouvelle société. Elle représente l'effort brutal et l'effet de contrainte inévitable de toute société désireuse de s'émanciper, de se dégager d'un pouvoir révolu en détruisant des formes politiques figées ou mortes.

Mais comment éviter la violence ?

IV- SOLUTIONS AUX PROBLEMES DE LA VIOLENCE

Pour réduire la violence, un certain nombre de dispositions sont à prendre.

- Réduire l'injustice sociale ;
- Lutter contre la pauvreté ;
- Lutter contre toute forme de discrimination, d'exclusion etc.
- Reconnaître et respecter l'autre.
- Renforcer les ressources humaines et les instruments légaux de la répression ;
- Combattre l'instinct grégaire, le banditisme, l'alcoolisme et la drogue.

CONCLUSION

Il est vrai que la violence s'oppose à toute pratique dite rationnelle et ébranle le fondement de la société

humaine. Mais les graines de celle-ci sont semées par l'homme lui-même. Il pourrait l'éviter ou plutôt réduire les effets du mal qu'il a lui-même semé. Il s'agit en effet, de s'engager résolument dans la lutte contre les injustices, l'exclusion, l'exploitation de l'homme par l'homme, la pauvreté et la misère etc.

Sujet 22 : la mondialisation

INTRODUCTION

La mondialisation ou si l'on préfère, la globalisation est un processus multiformes par lequel s'instaure une situation d'étroite interdépendance entre les différentes régions du monde et les diverses facettes de la réalité sociale. Elle marque désormais une standardisation ainsi qu'une homogénéisation d'une pratique sociale, d'un mode de vie et d'une culture qui ne sont rien d'autre que ceux de l'occident.

La question que cette situation suscite est celle-ci : l'occidentalisation du Monde est-elle bénéfique pour tout le monde ?

Quels sont les avantages et les inconvénients de ce processus ? Peut-on y échapper ? Sinon, comment faire pour ne pas être marginalisé ?

I- LES FONDEMENTS DE LA MONDIALISATION

- Développement fulgurant des technologies de l'information et de transport ;
- Exemple les autoroutes de l'information ou inforoute ;
- Universalisation de certains modèles politiques et économiques ;

- Démocratie libérale ;
- Economie de marché et libre-échange culte de la productivité, de la compétitivité et de la rentabilité.
- Interpénétration des marchés industriels, commerciaux et financiers.
- La décolonisation suivie de l'internationalisation du capital et de l'entreprise.

- Recherche du profit maximal.
- Exploitation intelligente de l'information, l'organisation du travail et la révolution de la gestion.

- Aucun facteur économique (Le Capital, le travail et les matières premières) ne constitue en soit un élément déterminant mais la relation optimale entre ces 3 facteurs.

En fait, c'est l'économie qui constitue l'épicentre de ce système. Elle est devenue une fin en soi. Tous les autres champs de la vie sociale lui sont soumis.

II- AVANTAGES ET INCONVENIENTS DE LA MONDIALISATION

1) Avantages

- Rapidité des communications et leur coût de plus en plus réduit.
- Transformation du monde en village planétaire le monde s'est réduit.
- * Accessibilité de l'information et de la formation (Education à distance, Internet.)
- * Explosion des échanges commerciaux entre nations.
- * Multiplication exponentielle des flux commerciaux et financiers.
- * Les entreprises investissent à l'extérieur de leur pays d'origine et développent des ramifications dans le monde.
- * Augmentation des investissements directs à l'étranger.

- * Les avancées techniques et culturelles positives.
- * Balayage planétaire de l'information.
- * Dilatation de l'horizon mental.
- * Diffusion mondiale du savoir.
- * Constitution d'un fonds culturel mondialisé.

2) Inconvénients

- Danger d'un effondrement des cultures par le phénomène du nivellement.
- Le libre échange et l'interpénétration des marchés industriels, commerciaux et financiers posent de graves problèmes politiques à certains Etats :
- * Récession économique
- * Obligation de se soumettre à la logique implacable de l'économie globale.
- La mondialisation creuse davantage le fossé entre le Nord et le Sud. L'Afrique de plus en plus pauvre, marginalisée exclue du commerce international.
- Dans les pays développés, l'automatisation, la robotisation et la nouvelle organisation du travail entraînent des licenciements massifs.
- Divorce entre l'intérêt de l'entreprise et celui de la collectivité, entre la logique du marché et celle de la démocratie.
- Les multinationales agissent avec une trop grande liberté parce qu'il n'existe pas d'institutions internationales à caractères politique, économique ou juridique susceptibles de régler efficacement leur comportement.
- Déstabilisation des organismes créés à la fin de la 2^e guerre mondiale (GATT, SMI, etc.) qui sont frappés d'obsolescence parce que ne maîtrisant plus les problèmes de

concurrence, d'accès au marché etc.

- L'Etat ne contrôle plus rien, ni les flux d'argent, ni l'information ou les marchandises mais il est tenu pour responsable de la formation des citoyens et de l'ordre public intérieur (l'économie semble laissée à elle-même).

- Exploitation des producteurs qui n'ont plus aucun contrôle sur le système.

- Domestication des consommateurs de leurs goûts, de leurs habitudes.

- Existence d'une mondialisation de la corruption, des détournements publics ou privés, drogue, déchets toxiques, tableaux volés, espèces animales prestées, trafics d'organes humains etc.

- Perte du sens des perspectives, des proportions et des urgences.

- Ce modèle de développement n'est pas généralisable parce qu'il crée de nouveaux riches et fait par la même occasion des milliards d'êtres humains rejetés vers la pauvreté.

- Fragilisation des pôles dits de développement par les flux migratoires mondiaux.

- Dégradation des « biens communs » de l'humanité (eaux, air, sol) à cause de l'épuisement dû au rythme d'exploitation imposé par le marché mondial.

- Mondialisation des risques et des désordres : virus, parasites des végétaux etc.

III- SOLUTIONS

Pour espérer aboutir à une forme convenable, des initiatives globales de tous ordres peuvent être prises :

- Elargir la compétence des organismes mondiaux existants : le Conseil de sécurité.

- Créer une haute autorité mondiale

d'urgence avec une participation égale du nord et du sud pour arbitrer les relations entre nations.

- Définition des niveaux de solidarité pour que les contraintes imposées par la mondialisation fassent la place à un univers véritable selon lequel l'autre ne serait plus un adversaire, mais un partenaire au service des projets communs.

- Pour ne pas être à la traîne ou être marginalisé, les nations du Sud doivent préparer un capital humain performant à travers la réforme du système éducatif qui doit se mettre au diapason des nouvelles technologies. Ce capital humain va rendre les économies des pays plus compétitives ;

- Faire en sorte que les entreprises privées soient plus compétitives ;

- L'intégration économique peut constituer également une approche pour le Sud en vue de faire face aux contraintes de la mondialisation.

CONCLUSION

La mondialisation est un phénomène qui consacre la suprématie de la culture occidentale sur les autres formes de cultures.

Celle-ci impose ses marques que sont la démocratie libérale, l'économie de marché et surtout la compétitivité des entreprises.

Ces modèles qui se veulent universels mais pas forcément généralisables, bouleversent les équilibres internes et le devenir de toutes sociétés et créent de nouvelles frustrations.

Les sociétés mal armées pour s'engager dans cette logique sont marginalisées.

Pour que le phénomène soit profitable

pour tout le monde, il doit pouvoir sécréter une nouvelle catégorie de théoriciens qui pensent ses aspects négatifs et proposent des solutions au lieu qu'une armée de chantres de la compétitivité de l'économie, aveugles aux aspects humains et purement culturels du développement.

Sujet 23 : le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)

INTRODUCTION

Le contexte général que vivent les pays Africains est celui du sous-développement, de la pauvreté et de la marginalisation du processus de mondialisation et de globalisation.

Convaincus que des possibilités existent pour mettre fin à ces fléaux, les pays africains, surtout ceux qui sont membres de la CEDEAO, ont mis sur pied un nouvel instrument devant servir de catalyseur à cet combat: c'est le NEPAD ou nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Quels sont les objectifs de cet instrument ? Quels sont ses moyens d'action ? A-t-il des chances de réussir sa mission ?

I- LES OBJECTIFS DE NEPAD

Sur ce chapitre, on peut d'abord évoquer les objectifs généraux et ensuite les objectifs spécifiques.

A- LES OBJECTIFS GENERAUX

- Eradiquer la pauvreté.
- Placer individuellement et collectivement les pays africains sur la voie d'une croissance et d'un développement

durable.

- Participer activement à l'économie et à la vie politique mondiale.
 - Extirper le continent du sous-développement et de la marginalisation.
 - Promouvoir un type nouveau de partenariat entre l'Afrique et la Communauté Internationale.
- Réduire le fossé numérique entre le Nord et le Sud.

B- LES OBJECTIFS SPECIFIQUES PLAN CULTUREL

- Protéger et utiliser correctement le savoir autochtone et en faire bénéficier toute l'humanité.
- Protéger et développer le savoir traditionnel.

PLAN ECONOMIQUE

- Changer la perception des investisseurs étrangers de l'Afrique perçue comme continent à « haut risque » en travaillant à la sécurité des droits de propriété, du cadre réglementaire, et des marchés.
- Mise en œuvre d'un partenariat entre les secteurs privés et publics axé sur le renforcement des capacités.
- Promouvoir l'extension des marchés financiers dans les pays, harmoniser et intégrer les marchés financiers.
- Mobiliser l'épargne domestique des entreprises et des ménages.
- Augmenter les revenus fiscaux pour augmenter les recettes publiques.
- Rationaliser les dépenses des pouvoirs publics.
- Proposer l'institution d'un droit de tirage spécial pour l'Afrique.
- Négocier un allègement de la dette au-delà des niveaux actuels.
- Négocier une augmentation des flux

de l'aide publique au développement.

- Diversifier la base de la production.
- Développer la production de biens d'équipements.
- Améliorer la productivité de l'agriculture, développer l'industrie extractive.
- Promouvoir des partenariats au niveau du Tourisme.
- Promouvoir les exportations par l'amélioration des procédures douanières et des normes.
- Accroître le commerce intra régional.
- Suppression des barrières non tarifaires.

PLAN POLITICO-SOCIAL

- Harmoniser les politiques des pays africains en matière commerciale et Industrielle afin d'augmenter les possibilités d'échanges commerciaux intra africains.
- Instaurer de nouvelles relations avec les pays industrialisés et les organisations multilatérales.
- Expansion des frontières de la démocratie et approfondissement de la culture des droits de l'homme.
- Développer des stratégies internationales en matière d'éducation et de santé.
- Faciliter et accélérer l'accès des Africains aux médicaments de maladies infectieuses par l'instauration de partenariat entre les Etats, les sociétés civiles et les sociétés pharmaceutiques internationales.
- Développer les infrastructures.
- Consolider la démocratie et la saine gestion économique.
- Promouvoir la paix et la stabilité et le développement axé sur l'homme.

II- LES MOYENS D'ACTION DU NEPAD

Le NEPAD compte s'appuyer sur des potentialités certaines que sont : les ressources, le capital, la technologie et les compétences humaines.

A- LES RESSOURCES

Les ressources sont classifiées selon quatre grandes composantes :

- **Composante I** : Un riche dépôt de minerais, de pétrole et de gaz, une flore et une faune, un vaste habitat naturel intact
- **Composante II** : Les forêts tropicales, moins d'émissions et d'effluents nuisibles à l'environnement
- **Composante III** : Les sites paléontologiques et archéologiques
- **Composante IV** : La richesse de la culture africaine

B- LE CAPITAL

- L'intégration bien gérée des économies concernées est porteuse de prospérité.
- La croissance exponentielle des flux transfrontières de biens, de services et de capitaux.
- La mobilité du capital entraîne une concurrence saine du privé comme du public pour trouver des capitaux sur les marchés mondiaux.

C- LA TECHNOLOGIE

Investir dans les technologies de l'information et de la communication pour combler le fossé numérique entre les pays développés et l'Afrique :

- Les avancées rapides des technologies et la tendance à la baisse des coûts d'acquisition des nouveaux outils des TIC offrent aux pays africains de nouvelles opportunités

d'accélérer la croissance et le développement économique.

- La révolution informatique présente un intérêt immense pour la réalisation d'un marché commun et de l'Union Africaine.
- Les TIC peuvent accélérer l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale.
- Les TIC peuvent servir à identifier et exploiter des opportunités dans le domaine du commerce, des investissements et des finances.

D- LES RESSOURCES HUMAINES

- Lutter contre la fuite des cerveaux.
- Luter contre la pauvreté en général et particulièrement celle parmi les femmes.
- Accélérer l'adoption de processus participatifs et décentralisés en ce qui concerne la fourniture de services d'infrastructures et de prestations sociales.
- Parvenir à une éducation primaire universelle.
- Améliorer l'élaboration et la réforme des programmes, la qualité de l'enseignement et l'accès aux NTIC.
- Favoriser la mise en place de réseaux d'établissements spécialisés de recherche et d'enseignement supérieur.

III- PERSPECTIVES

Toutes ces initiatives augurent d'un avenir radieux pour le continent africain. Seulement, l'expérience a montré que les Africains sont passés maîtres dans les initiatives qui ne franchissent généralement jamais le stage du "Noir sur blanc" pour prendre le chemin de la Réalisation concrète. En effet, que sont devenues les belles résolutions des différents sommets de

la CEDEAO et de l'OUA devenu U. A ? Quel bilan par rapport aux problèmes de l'Afrique aujourd'hui ?

Le NEPAD pour ne pas emprunter fatalement le chemin d'autres initiatives qui malgré leur beauté, ont avorté comme des fœtus mal formés, doit obéir à trois exigences :

1- Au niveau de chaque pays africains :

Que les différents partis impliqués dans l'animation de la vie sociopolitique et l'économique, mettent leurs intelligences ensemble pour dégager des voies communes pour le développement au lieu de mettre leurs intelligences au service mondial en montant des scénar de prise de pouvoir par la force, de guerres, de tueries gratuites, de sabotage de la paix, la stabilité et les acquis.

2- Au niveau africain :

Que tous les chefs d'Etats soient réellement pénétrer et convaincus des objectifs et enjeux du véritable combat qui les appels, au lieu d'être les "suppôts" du diable en contribuant d'une façon ou d'une autre à ruiner les efforts de développement de leurs voisins.

3- Au niveau mondial :

Que les pays développés et les institutions multilatérales soient sincères dans leur collaboration en mettant un point d'honneur à privilégier l'intérêt du continent africain au lieu de focaliser leurs attentions que sur leurs intérêts égoïstes et égocentriques, en contribuant à semer la désolation et la misère sur le continent.

CONCLUSION

Le NEPAD est un projet louable à soutenir par tous les partenaires au développement pour sortir l'Afrique de la misère, la pauvreté et la marginalisation qu'elle connaît. Mais il faudrait que les africains eux-mêmes et surtout eux, y croient fermement et qu'ils mobilisent les moyens et stratégies nécessaires à sa mise en œuvre. Autrement, ce sera que de la poudre aux yeux des générations futures.

Sujet 24 : le conseil général et le développement

INTRODUCTION

Les exigences du développement amènent souvent les politiques et surtout les gouvernants à opérer dans leur mode de gestion du pouvoir, des choix qui favorisent le mieux les populations dans leur quête d'un mieux être.

Parmi ces choix, le gouvernement ivoirien a opté pour une décentralisation plus poussée en adoptant une loi portant création du Département comme collectivité territoriale dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dont le Conseil Général est l'organe délibérant.

Qu'est-ce que le Département en tant qu'entité décentralisée et le Conseil Général à sa tête peuvent-ils apporter de nouveau en matière de développement ? Cette préoccupation appelle une analyse en deux points : D'abord les avantages du Conseil Général dans le développement, et ensuite ce qui pourraient constituer des inconvénients

au développement.

I- LES AVANTAGES DU CONSEIL GENERAL SUR LE DEVELOPPEMENT

- Permettre aux populations elles-mêmes de prendre en main le développement de leur Département
- Permettre l'identification des potentialités du terroir pour une meilleure exploitation
- Prendre les décisions idoines, établir les priorités quant aux besoins et intérêts des populations
- Réduire les écarts de développement entre les Départements et les régions du pays
- Prendre en compte les problèmes et besoins réels des populations en vue de leur épanouissement sur le plan social, économique et culturel
- Créer des emplois de proximité pour les jeunes au plan local et résorber le problème du chômage
- Promouvoir le développement local.

II- LES INCONVENIENTS DU CONSEIL GENERAL SUR LE DEVELOPPEMENT

- Les détournements de fonds publics
- Concussion et corruption
- Usage indu des fonds du département, par les élus
- Faux en écriture public
- Etablir intentionnellement des documents administratifs erronés
- Mauvaise gestion des fonds départementaux
- Endetter le département par mauvaise foi
- Acquisition frauduleuse des biens appartenant au département
- Maniement incontrôlé des fonds du département pour des affaires personnelles
- Ouverture sans autorisation de régie d'avance ou de recette
- La non réalisation des promesses préélectorales.

CONCLUSION :

Le Conseil Général est un instrument de gestion territoriale qui met l'accent sur les besoins et intérêts des populations locales. Il a l'avantage de statuer sur les questions qui touchent de très près les populations et est à même de déterminer les solutions adéquates. Cependant sa mise en œuvre doit faire l'objet d'un certain nombre de mesures d'accompagnement ou de précaution par la tutelle.

Sujet 25 : l'U.E.M.O.A.

INTRODUCTION

L'étroitesse des marchés nationaux est un handicap à la croissance et au développement économique. Celle-ci est aux antipodes de la configuration actuelle du monde qui tend à la construction de grands ensembles dont l'Union Européenne est un exemple patent.

L'Afrique de l'Ouest, consciente de cette nouvelle donne, et édifiée par plusieurs années d'expérience commune de partage d'une monnaie unique : le Franc CFA, a jugé opportun en 1994, d'allier à l'intégration économique à travers la création de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (U.E.M.O.A.). Comment est organisée cette Union ? Quel est son but et ses objectifs fondamentaux ? A-t-elle les moyens de les atteindre ?

Depuis qu'elle existe, a-t-elle posé des actes qui militent en faveur de l'intégration effective ?

Existent-ils des freins à l'élan vers la réussite de ses missions ? Si oui, quels

sont les correctifs à y apporter ?

I- ORGANISATION

L'U.E.M.O.A est régie par divers organes. D'abord Les organes de direction, coiffés par la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernements qui est l'organe suprême de l'Union et qui définit les grandes orientations de sa politique.

Ensuite, le Conseil des ministres, qui assure la mise en œuvre des orientations générales définies par la Conférence.

Enfin, la Commission composée de sept membres, qui est l'organe exécutif de l'Union. Elle est installée depuis le 30 janvier 1995 et son siège se trouve à Ouagadougou, au Burkina - Faso.

Les actes arrêtés par les organes de l'Union sont appliqués dans chaque Etat membre, malgré toute législation nationale contraire, antérieure ou postérieure.

Après les organes de direction, viennent les organes de contrôle.

Les organes de contrôle

- **La Cour de justice** : composée de sept membres. Elle s'occupe des recours, litiges et différends entre Etats membres.

- **La Cour des comptes** : composée de trois (3) conseillers. Elle assure le contrôle de l'ensemble des comptes des organes de l'Union.

- **Un Comité interparlementaire de cinq (5) membres par Etat**, se réunit au moins une fois par an, et reçoit le rapport annuel de la commission sur le fonctionnement de l'Union.

- **Un organe consultatif** regroupant les chambres consulaires des Etats

membres.

- **La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)** et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) constituent les institutions spécialisées autonomes de l'Union.

II- BUT ET OBJECTIFS

1- Le but

Le but de l'UEMOA est de réaliser l'intégration sous-régionale en vue du développement économique et social des Etats membres, à partir de ('harmonisation des législations, de l'unification du marché intérieur et de la mise en œuvre de politiques sectorielles communes, dans les secteurs vitaux de l'économie.

2- Les Objectifs

Cinq points capitaux constituent l'ossature des objectifs de l'U.E.M.O.A :

- Harmonisation du cadre légal et réglementaire,
- Mise en place et coordination des politiques sectorielles communes,
- Assurance de la convergence des performances et des politiques macro-économique,
- Création d'un marché commun,
- Harmonisation des fiscalités.

Les échanges constituent un point essentiel de l'UEMOA, et les potentialités d'échanges naturelles entre les pays membres sont énormes. L'UEMOA a donc les moyens de sa politique. Cependant, qu'a-t-elle fait jusque là ?

III- LE BILAN

A mi-parcours du processus d'intégration, un bilan peut être fait à partir des

objectifs que l'UEMOA s'est fixé.

En 1997, installation de quelques organes :

- Avant-projet de loi organique,
- Projets en cours :
 - * la nomenclature budgétaire
 - * le plan comptable et le TOFE

1- Réalisations

- Harmonisation du système comptable Ouest africain (SYSCOA),
- Surveillance multilatérale des politiques macro-économiques,
- Mise en place du régime tarifaire préférentiel transitoire de l'Union,
- Conception du TEC (Tarif Extérieur Commun),
- Création d'un comité de suivi des barrières non tarifaires et au titre de la politique commerciale communautaire,
- Recensement et communication à la commission de la législation en matière de concurrence,
- Dans le cadre des politiques sectorielles communes, des missions de terrains ont été effectuées dans les Etats membres et des programmes ont été élaborés par la commission.

Il est indéniable que beaucoup reste à faire, surtout en ce qui concerne les échanges dont plusieurs entraves empêchent le développement.

2- Les freins à l'élan vers la réussite de l'intégration

- Les entraves liées aux procédures de commerce, au transport routier,
- Les entraves liées à l'Etat du réseau routier,
- Protectionnisme excessif pour les entreprises peu compétitives,
- Escortes douanières,
- Contrôles administratifs

- Prélèvements occultes et officiels en cours de route.

* Difficulté au plan institutionnel de faire appliquer dans les Etats membres les décisions pour lesquelles elle a été créée.

* Il en existe également dans les codes d'investissement, le cadre juridique des affaires, dans le système d'information.

3- Solutions aux entraves

- Pour lutter contre les obstacles, l'UEMOA va mettre en place le marché commun, une politique commerciale commune et une harmonisation du cadre juridique et financier des affaires.

- Mise en commun des économies des Etats membres, dans un ensemble économique unifié qui va entraîner :

* La levée immédiate de toutes les barrières non tarifaires entravant les échanges entre les pays membres,

* La libre circulation en franchise de tous droits et taxes des produits industriels etc.

CONCLUSION

L'U.E.M.O.A est un instrument d'intégration économique pour un marché d'environ 60 millions de consommateurs. Sa valeur n'est donc pas à démontrer.

Elle transporte les Etats membres dans l'ère de la mondialisation, où les grands ensembles feront de plus en plus place aux microcosmes étatiques qui naturellement sont appelés à disparaître.

Sujet 26 : la CEDEAO

INTRODUCTION

Depuis les années 1960, diverses tentatives ont été effectuées pour

organiser les pays de l'Afrique de l'Ouest après l'éclatement de PAOF en 1959. La 1ère réalisation a été la CEAO (Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest) qui regroupait 7 pays Francophones.

En avril 1972, les chefs d'état du Togo (Yassimgbé EYADEMA) Nigeria (Yakubu GOWON) décidaient d'élaborer une procédure permettant d'organiser la coopération économique de toute l'Afrique de l'ouest. Le 28 mai 1975 à Lagos, 15 Etats francophones, anglophones et lusophones signaient le traité de la mise en place de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest CEDEAO. Mais c'est en novembre 1976 quand la CEDEAO entre dans sa phase opérationnelle à LOME.

Ainsi, en décidant de se débarrasser des barrières douanières économiques et linguistiques, l'Afrique de l'ouest lance le véritable défi au monde extérieur: Celui d'une intégration régionale de grande envergure.

La CEDEAO comprend 16 pays membres qui sont : La Côte d'Ivoire, le Bénin (Porto- Novo), la Gambie, Le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Libéria, le Burkina-Faso, le Mali, la Mauritanie (Nouakchott), le Niger, le Nigeria, le Sénégal, le Togo, la Sierra Leone (Freetown), et le Cap-Vert (Praïa).

Ces pays couvrent une superficie de 6,7 millions de km² avec des zones sahéliennes, de savane et de forêt équatoriale pour une population de 170 millions d'habitants environ.

I- LES OBJECTIFS, LES INSTITUTIONS ET LEURS FONCTIONNEMENTS

1- LES OBJECTIFS DE LA CEDEAO

La CEDEAO a pour objectif de :

- Créer un cadre nouveau de coopération économique pouvant aider au progrès et au développement de l'Afrique de l'ouest tout en privilégiant les intérêts des populations.
- Harmoniser les politiques agricoles, industrielles, énergétique et éliminer les barrières commerciales
- Lutter contre la domination économique extérieure et aussi contre la pauvreté. Supprimer les barrières douanières pour favoriser la libre circulation des biens et des personnes.
- Développer la coopération intercommunautaire.

2- LES INSTITUTIONS ET LEURS FONCTIONNEMENTS

a- La conférence des chefs d'états et de gouvernement

C'est l'organe suprême. Elle se réunit chaque année pour donner les orientations nécessaires et les impulsions nouvelles à la communauté.

Elle est présidée à tour de rôle par chacun des chefs d'états membres.

b- Le conseil des ministres

Il est l'organe de décision et de contrôle.

Il se réunit deux fois par an et veille au bon fonctionnement et au développement de l'organisation.

c- Le secrétariat exécutif

Son siège se trouve à Lagos. Il assure l'administration courante de la CEDEAO. Nommé par la conférence des chefs d'Etat, le secrétaire exécutif à 1

mandat de 4 ans renouvelable une fois. En revanche, les 2 adjoints sont nommés par le conseil des ministres. Le secrétariat exécutif compte aussi 1 contrôleur financier. L'actuel secrétaire exécutif est le guinéen EDWARD Benjamin.

d- Le Tribunal de la communauté

Il est chargé de faire respecter les clauses des traités et de régler les différends conflits entre pays membres.

e- Les commissions techniques

Elles sont au nombre de 4 :

- 1- la commission de commerce, des douanes, de l'immigration, des questions monétaires et des paiements
- 2- Commission de l'agriculture, de l'industrie et des ressources naturelles,
- 3- Commission des transports, des télécommunications et de l'énergie.
- 4- Commission des affaires culturelles et sociales.

Ces commissions font des propositions et recommandations aux conseils des ministres pour décision. Ces commissions suivent les dossiers de la CEDEAO.

f- Le Fonds de Coopération, de compensation et de développement.

Il a son siège à LOME. Il finance des projets dans les Etats membres.

II- L'INTEGRATION ECONOMIQUE

Elle concerne :

- La liberté de mouvement et de résidence.
- Le développement et l'harmonisation industrielle.
- La coopération dans les domaines agricoles et les ressources naturelles.
- La coopération en matière financière

et monétaire.

- Le développement des infrastructures de transport et de communication.

- Des fonds de coopération, de compensation et de développement alimentés par des contributions des états membres ont pour objet de financer les projets communautaires de développement.

- La garantie des investissements étrangers et l'aide aux pays les moins développés de la communauté.

La CEDEAO dispose d'un budget qui est issu des contributions annuelles des Etats membres.

Cette intégration, économique évolue progressivement. Ainsi, en juin 1992 à la conférence de DAKAR la charte de l'organisation a été révisée pour être adapté aux réalités actuelles.

Deux nouveaux organes ont été créés :

- Le parlement de la communauté et le conseil économique et social. Mais ces 2 institutions ne commenceront à fonctionner qu'après ratification du traité par au moins 9 pays membres.

- Enfin la mise en marche du processus de création d'une monnaie unique avec L'U.E.M.O.A. (Cette évolution permettra une intégration économique plus rapide et plus facile avec le développement des échanges).

La CEDEAO est la plus vaste organisation économique de l'Afrique.

III- LES RESSOURCES DE LA CEDEAO

Le Nigeria par sa population, ses ressources agricoles, un potentiel industriel, ses richesses pétrolières et minérales tient une place prépondérante au sein de la CEDEAO.

Il est le véritable "géant", l'élément

moteur et dynamique la CEDEAO.

1- L'agriculture de la CEDEAO

L'agriculture tient une place primordiale dans le fonctionnement de l'économie de la CEDEAO. Plus de 75% de la population rural. Et la part de l'agriculture dans le PIB se situe entre 25 et 50%. Le Nigeria dans la production totale de la communauté participe à 50% des céréales, 72% du manioc, 44% de la banane plantain et 20% du riz. En plus, le Nigeria a 29% des arachides, 25% DU coton, 60% des palmistes, 22% du cacao, 30% de la canne à sucre, 32% du tabac et 1% du café.

2- L'industrie de la CEDEAO

Le secteur industriel demeure dans la majorité des pays dans des proportions très modestes et représente un très faible pourcentage dans le P.I.B. Et pourtant, on y consacre de nombreux investissements. Les principales ressources minières et énergétiques sont :

- Le Fer (LIBERIA, CI, MAURITANIE, Sierra -Léone)

- Le Manganèse (Ghana, Burkina Faso)

- Le Bauxite (Ghana, Guinée,

- L'Étain (Nigeria)

- Le Phosphate (Sénégal, Togo)

- Le Diamant (C.I)

- L'Or (Ghana, C.I)

- Le pétrole (Nigeria, C.I)

- Le Gaz naturel (Nigeria, Ghana, C.I)

L'ensemble de ces pays s'est dotés le plus souvent d'industries de substitution liées aux produits locaux : brasseries, huileries, sucreries, savonneries, textile. Les industries sont à l'état embryonnaire dans certains états (Gambie) alors qu'elles sont très avancées au Nigeria et en C.I

3- Les échanges de la CEDEAO

La structure des exportations est similaire dans presque tous les pays de la CEDEAO.

En effet, 80% des exportations concernent les producteurs agricoles, viennent ensuite les minerais.

Les produits manufacturés sont très faibles. Les importations sont dominées par les biens d'équipement et les produits alimentaires.

Le Nigeria est le 1er importateurs et exportateur de la communauté. Il occupe la 1ère place dans les échanges internationaux, vient ensuite la C.I.

Le commerce régional ainsi que le commerce interafricain reste faible. La majorité des échanges interafricains se fait de manière isolée, excepté le Burkina, le Mali, le Bénin et Sénégal qui font de la vraie intégration. Quant aux autres pays, le commerce avec l'extérieur reste privilégié.

IV- Succès et Limites de la CEDEAO

Depuis sa création, la CEDEAO a connu quelques succès mais reste confronté à de multiples problèmes.

1- Les Succès

a- Au niveau du développement industriel et rural

La CEDEAO finance des projets de développement industriels et ruraux.

Au Sahel, pour lutter contre la désertification la CEDEAO participe à des projets de plantation d'arbres.

Au Togo, une importante cimenterie a été créée grâce à la CEDEAO pour fournir la région en ciment. Elle est contrôlée par trois pays : la C.I, le Togo et le Ghana.

b- Sur le plan politique et militaire

En 1978 les Etats membres ont signé un pacte de non-agression et d'assistance. Ils s'engagent à ne pas se faire la guerre entre eux et s'aider mutuellement en cas de nécessité.

Pour maintenir ou rétablir la paix la CEDEAO peut intervenir dans les Etats membres.

Ex : la création de l'ECOMOG le 31 oct. 1992 à Yamoussoukro pour intervenir au Libéria.

2- Les limites de la CEDEAO

Malgré ses succès, la CEDEAO connaît de nombreuses difficultés :

- Il est difficile de faire travailler ensemble les pays dont les degrés de développement sont aussi différents.

- Des conflits apparaissent souvent entre 2 Etats, ce qui provoque une fermeture des frontières et empêche le commerce. Ex : conflit entre le Mali et le Burkina Faso en 1980.

- La coexistence de différentes zones monétaires constitue un frein aux échanges intercommunautaires.

De ce fait, si dans les pays de la zone franc, la monnaie est garantie par le franc français et les transferts de capitaux libres à l'intérieur de la zone franc, dans les autres pays par contre les monnaies restent non convertibles.

- L'insuffisance des infrastructures. L'ensemble des infrastructures des différents pays est encore marqué par l'époque coloniale.

- Le réseau routier est insuffisant, les centres des régions entières impraticables. Les liaisons maritimes et aériennes sont encore peu développées

- Les systèmes douaniers et administratifs varient considérablement d'un pays à un autre. En effets, les

Etats dans leur souci de construire une économie moderne et solide, se sont entourés de diverses barrières qui limitent et rendent difficile les relations inter-Etats.

- La difficile entrée des contributions financières des Etats membres.
- La non existence d'un courant commercial intense entre les pays membres. La plus part des exportations se fait avec l'extérieur.

Conclusion :

La CEDEAO est une institution sous-régionale porteuse d'espoir mais l'insuffisance des moyens dont elle dispose l'empêche d'être un véritable marché commun de l'Afrique de l'Ouest. Elle est avant tout un instrument de rapprochement, de solidarité, d'unité et de paix entre les peuples soucieux du développement harmonieux du continent.

La volonté des 16 pays d'œuvrer de concert pour parvenir à un marché commun est réelle pour un avenir lointain dans la mesure où, malgré toute leur foi à la communauté, certains membres du fait des difficultés économiques, sont tenus d'opérer des choix et des priorités dans leurs programmes.

Aussi, les moins nantis ne parviennent pas à payer toutes leurs contributions. Et les sanctions évoquées ne donnent pas de résultats, fautes de moyens pour y faire face.

Sujet 27 : l'union africaine (U.A), rêve ou réalité ?

INTRODUCTION

Le sommet extraordinaire de l'OUA en septembre 1999 à Syrte (Libye), a réveillé un vieux rêve africain : celui du panafricanisme. En effet, sur

proposition du guide de la Jamahiriya arabe libyenne socialiste, le colonel Mouammar KADHAFI, les chefs d'Etat membres de l'organisation ont manifesté leur volonté à travers une déclaration, de passer à une union africaine. Cette volonté s'est concrétisée avec l'adoption de l'acte constitutif de l'Union africaine lors du 36eme sommet de l'O.U.A les 10, 11, et 12 juillet 2000 à LOMÉ. Mais ce projet qui ressemble bien à du réchauffé puisque déjà contenu dans le traité d'Abuja ne satisfait pas certains esprits critiques qui y perçoivent un « nouveau mort-né ». Pourquoi un tel pessimisme ? Avec la quasi-faillite de l'OUA, à quel destin est voué l'Union africaine ? N'est-elle pas un rêve de plus pour l'Afrique ?

I- PRESENTATION DE L'UNION AFRICAINE

A- Structures et Organes

- La Conférence de l'Union, c'est l'organe suprême de l'union qui regroupe les chefs d'Etat et de gouvernement,
- Le Conseil exécutif, composé des ministres des Affaires étrangères des pays membres dont les principaux domaines de compétence seront le commerce extérieur, l'énergie, l'agriculture et l'élevage, le transport et les télécommunications, la culture, l'environnement, la science.
- Le fonds monétaire africain
- La banque africaine d'investissement,
- La cour de justice,
- Le parlement panafricain ayant un rôle purement consultatif

B- Principes

- L'égalité, la souveraineté et l'interdépendance des Etats,
- Le respect des frontières,

- La non ingérence,
 - Le rejet des changements de régimes anticonstitutionnels,
 - Interdire l'usage de la force entre Etats membres,
- Mais au delà de ces esquisses encourageantes l'expérience décevante de l'OUA passée maître dans la fidélité à l'échec a pu faire penser que l'Union africaine n'était qu'une vue de l'esprit, un rêve de plus pour les africains.

II- L'UNION AFRICAINE COMME UN REVE

- L'Union marche dans les pas de l'OUA qui a quasiment fait faillite,
- La persistance des conflits intra et interétatiques,
- La faiblesse des échanges entre les Etats africains,
- La multiplicité des monnaies et l'inconvertibilité de la plupart d'entre elles,
- L'attachement quasi invétéré aux frontières héritées de la colonisation,
- Incapacité des africains à s'accorder sur des stratégies communes pour gérer des problèmes communs tels que ceux de la santé, de l'environnement, de l'énergie,
- Le manque de réalisme des initiateurs du projet qui comptent sur l'adhésion automatique de tous les Etats membres avant sa mise en œuvre au lieu d'y aller progressivement par cercle concentrique comme pour les USA ou l'Union européenne,
- Le refus d'aliénation des « micros souverainetés » des micros états dans une plus grande,
- Les nombreux problèmes liés aux clivages linguistiques, culturels, sociologiques, aux mentalités, aux moyens etc.

L'Union africaine semble donc un projet résurgence, la régularité avec laquelle elle est remise sur le tapis paraît être le gage de sa nécessité, le besoin d'union consubstantiel à l'Afrique.

III- L'UNION AFRICAINE COMME UNE REALITE

La volonté politique affichée par les chefs

- d'Etats membres de l'OUA
- La facticité de la souveraineté des micros Etats
- L'impossibilité à faire face à la concurrence internationale dans le cadre des micros Etats
- L'étroitesse des espaces et des marchés des Etats,
- Le besoin d'union des populations africaines
- La sous exploitation des nombreuses potentialités du continent
- La dépendance de l'Afrique vis à vis des pays du nord
- Les exigences de l'environnement international caractérisé par la mondialisation et globalisation
- Quarante années d'apprentissage d'une « vie commune » au sein de l'OUA
- La persistance dans la balkanisation constituerait un acte suicidaire pour l'Afrique.

CONCLUSION

Le projet d'union africaine est la réédition d'une volonté panafricaniste affichée depuis la naissance de l'OUA. Sa perpétuelle résurgence vient dire la nécessité d'une intégration africaine qui doit se concevoir comme une question de vie ou de mort.

En effet, comme le disait Etounga

Manguelle dans son œuvre : L'Afrique a-t-elle besoin d'un ajustement culturel ? S'intégrer ou périr tel est le dilemme de l'Afrique. Les leaders africains devraient écouter cet appel de l'histoire et en profiter pour poser les jalons d'un nouveau départ pour l'Afrique.

Sujet 28: la pollution de l'environnement est-elle, selon vous, l'une des fatalités du monde moderne ?

INTRODUCTION

La pollution de l'environnement a été et continue d'être de nos jours sujet à débattre quant à son lien avec le monde moderne.

Est-elle une fatalité pour le monde moderne ? Telle est la question à laquelle le candidat est confronté.

Il convient ainsi donc de démontrer dans une démarche argumentative le point de vue du candidat.

DEVELOPPEMENT

LA POLLUTION EST UNE FATALITÉ DU MONDE MODERNE.

A1- La pollution engendre la destruction terrestre : des ordures ménagères, des usines qui détruisent les êtres vivants (plantes, hommes, animaux)

A2- La pollution cause la destruction aquatique par référence aux pratiques illicites utilisées pour capturer les poissons. Il va s'en dire que ces

produits que le monde moderne nous offre pour la capture des poissons est sans pitié pour toutes les? Espèces de poissons y compris les alevins et les limaces. La consommation de tels poissons est nuisible à la santé.

A3- La pollution atmosphérique : le monde moderne a le mérite de nous offrir du carburant utile au fonctionnement de nos moyens de transport seulement ce carburant montre son côté négatif par la destruction d'ozone. L'air ainsi pollué est nuisible à la respiration des êtres vivants dans toutes leurs espèces.

BREF COMMENTAIRE + CONCLUSION

La pollution fait partie des réalités qui ne réalisent aucun mélange de positivité et de négativité. Elle n'a point de caractère ambivalence. Le monde moderne offre de nos jours de réelles possibilités d'un mieux-être.

Malheureusement les produits qu'offre ce monde moderne ne sont pas tous bénéfiques à l'homme eu égard la pollution environnementale qui en découle. La pollution détruit et tue à petit feu. C'est pourquoi il convient de lui trouver une ou des solutions si l'on ne veut pas assister au dépérissement de l'humanité.

Au regard de tout ce qui précède, l'on peut affirmer sans crainte de se tromper, que la pollution est l'une des fatalités du monde moderne.

SUJET N° 29:

Assurer la sécurité et le bien-être social est le premier rôle de tout Etat.

Pour y parvenir, il se doit d'être le premier garant de la moralité et le premier responsable de ses échecs. Qu'en pensez-vous ?

(1ère copie d'étudiant)

L'Etat est une double personne abstraite (morale) et physique, puissante, indépendante, souveraine, représentant la société et chargée de défendre et de préserver les droits et intérêts des citoyens pour son bien-être. Cependant, le fait que l'Etat «e peut être lié par une volonté autre que la sienne ne lui confère-t-il pas un pouvoir absolu, illimité, pouvant ainsi l'amener à braver les volontés des individus ou des personnes ? Mais en quoi l'Etat revêt-il cette importance capitale ? Sa mission et sa responsabilité ne sont-elles pas exposées à des entraves ? Sa charge de l'Etat vis-à-vis des citoyens est-elle aisée ?

L'Etat a une mission noble favorable pour l'instauration de la paix, de l'ordre public et l'harmonie sociale. En effet, à travers les moyens et pouvoirs mis en place pour garantir l'éducation tous azimuts et la formation de la population, l'Etat inculpe la notion de la paix durable qui puisse entraîner la convivialité. Pour réussir ainsi cette mission aussi complexe qu'elle se présente, l'Etat doit être fort, puissant, autoritaire, l'image même du Léviathan. Vivre dans un Etat est un devoir, une obligation morale pour le citoyen qui manifeste la liberté d'expression et de circulation de ses

biens. C'est pourquoi l'Etat se doit de garantir et développer les idées de justice, d'unité, d'équité, de bien-être, de solidarité et l'idée d'appartenance à une nation et à une histoire commune. Aussi, l'Etat met-il à la disposition de la population toutes les infrastructures telles les hôpitaux, les écoles, les logements, les routes, etc. afin de veiller à la satisfaction de ses besoins matériels et vitaux relatifs à son bien-être racial et à son autonomie. Un autre facteur inhérent qui influence l'importance de l'Etat est la notion de la liberté. Elle est le premier bien le plus essentiel, le plus inaliénable que produit l'Etat. Et sans elle les hommes perdraient leur dignité, leur condition humaine pour devenir de simple bête. Elle traduit sans exception l'aspiration légitime de la population c'est-à-dire leurs intérêts. De ce fait les lois deviennent condition de moralité et de légitimité de tout pouvoir et de toute autorité digne.

En clair, l'Etat préserve les intérêts de la communauté ou l'intérêt général par érection de principe ou de loi dont l'objectif est de mettre fin à l'arbitraire et aux impératifs négatifs de la violence car le respect des lois qu'on s'est prescrite est par essence liberté. Toutefois, il nous parvient de constater des déviations et indécidables marquées du » sceau de la violence exercée par les citoyens d'une part et d'autre part l'Etat lui-même. Comment justifions-nous cet état de fait ? N'est-elle pas nécessaire (la force)? Certains actes contraignent de force la liberté des individus. Cela se vérifie très souvent quand l'ordre établi est bafoué et contesté. Ainsi la force constitue

l'instrument *m* de la rectitude du pouvoir de l'Etat. Elle sauvegarde et est même la condition efficace du maintien de la sécurisation du citoyen. Car sans la force la loi et la justice ne sont pas assurées d'aboutir.

En définitive, l'Etat est jugé en fonction des valeurs et des objectifs qu'il poursuit. Son pouvoir défend les droits de tous les individus et est limité que pour des nécessités de maintien de l'ordre public. Le respect du pouvoir de l'Etat exige de façon réciproque la reconnaissance du droit du citoyen. Ainsi sa renommée, sa durée, sa grandeur, sa valeur vient de ce qu'il garantisse la liberté et le bonheur du citoyen ce qui est d'ailleurs sa priorité. **(Ceci est une copie d'étudiant)**

(2è copie d'étudiant)

INTRODUCTION

L'Etat, collectivité humaine établie sur espace donné et organisé autour d'un pouvoir politique légitime et exclusif a pour but d'assurer le bonheur de ses habitants. Dans la réalisation d'un tel objectif, l'Etat connaît parfois des succès mais aussi des échecs.

C'est en considération d'une telle situation ou état de fait qu'un auteur a pu dire ceci « Assurer la réussite et le bien-être social, est le premier rôle de tout Etat. Pour y parvenir, il se doit d'être le premier garant de la moralité et premier responsable de ses échecs ». Dans une argumentation explicite nous aborderons l'Etat comme garant de la moralité de la société avant de nous pencher sur les échecs qui lui incombent.

DEVELOPPEMENT

1- Etat, premier garant de la moralité

de la société

1 - L'Etat assure le respect des règles juridiques et des institutions. L'Etat n'est pas le produit d'une sélection naturelle. L'anarchie non plus ne se décrète. Chaque société est organisée autour de principes juridiques qui lui servent de Droit. Le respect de ces principes est assuré par l'Etat par le canal d'éléments contraignants tels que la justice civile, la justice pénale, les forces de l'ordre. Un individu serait-il devenu un hors la loi; il revient à l'Etat de le rappeler à l'ordre par des procédés proportionnés et adéquats. Un Etat sans institutions est comparable à la jungle amazonienne, chacun vivant selon ses propres lois. Qu'à cela ne tienne ! Vivre dans un Etat, c'est respecter les institutions qui la régissent et l'Etat est le directeur de ce respect.

2- L'Etat assure la sécurité des citoyens

L'association des citoyens au sein d'un Etat n'a pas pour but la seule existence matérielle mais bien plus la vie heureuse ou le bien vivre. Tout homme doit se sentir en sécurité et celle-ci est assurée par l'Etat aux moyens de ses appareils répressifs pour extirper de son sein tous les canards boiteux polluant et empoisonnant la vie d'honnêtes citoyens.

ARE : Appareils Répressifs de l'Etat (police, armée, gendarmerie)

3- L'Etat et l'épanouissement de ses citoyens

L'Etat, c'est la connoté du bien vivre et pour les familles et pour les groupements de famille en vue d'une

vie parfaite et qui se suffise à elle-même l'Etat convient le mieux à l'épanouissement des individus à travers leurs différentes composantes. Pour ce faire, il leur assure un bien-vivre culturel, spirituel, sécuritaire, éducatif à travers ses AIE entendre par là Appareils Idéologiques de l'Etat.

II - L'Etat, premier responsable de ses échecs

1 - L'Etat, lieu des rapports de force

Le problème essentiel que pose l'existence de l'Etat est celui de son rapport avec les individus. Toute l'histoire de l'humanité, de l'Afrique jusqu'à nos jours n'est que l'histoire de la lutte des classes l'Etat est par conséquent le produit de cette lutte. En d'autres termes l'Etat est la représentation matérielle de la classe dominante sur la classe dominée. Comment donc assurer une sécurité et un bien-être social dans pareille circonstance, quand l'Etat se donne à être l'arbitre et le joueur au même moment ? Cela est bien entendu le signe d'un échec de l'Etat.

2- L'Etat et la situation d'impunité

Combattre une rébellion est une chose légitime qui mérite applaudissement et éloges de la part de nos gouvernants. Mais de là à créer des bandes armées pour massacrer des populations innocentes, il y a un pas vite franchi et la vision de l'Etat quand à son rôle paraît quelque peu tordue. Le Soudan est l'exemple type d'une telle situation. Dans le Sud Soudan plus précisément au Darfour les milices Djangjanwides pro-gouvernementales sèment la terreur sous le regard indifférent du

Gouvernement et ce malgré les appels de la Communauté Internationale à les désarmer. Dans pareille situation, l'Etat a dévié de son rôle de moralisateur.

3- La mauvaise politique de gestion des affaires de la cité

Lorsque dans un Etat, le gouvernement pratique l'arbitraire, fait l'éloge de la corruption, se lance dans la gabegie des détournements de deniers publics, il s'ensuit logiquement une paupérisation et une affamation de la population dont il est censé assurer le bien-être social. Quelle moralité un tel Etat peut inculquer à ses citoyens ? Un tel état de fait a donné 1 lieu à la naissance des AIDE (Appareils Idéologiques pour la Destruction de l'Etat) à savoir le terrorisme, la rébellion, la mauvaise foi des partis politique et j'en passe.

CONCLUSION

Assurer le bien-être social, la sécurité, la société, se porter comme garant de sa moralité est salubre pour l'Etat. Mais cela n'est nullement possible et devient échec quand l'Etat dirige dans l'injustice et la partialité.

SUJET 2 : Vous discuterez cette pensée de J.J ROUSSEAU : "Hors de la société, l'homme isolé, ne devant rien à personne a le choix de vivre comme il lui plaît, mais dans la société où il vit nécessairement au dépend des autres, il leur doit, en travaillant, le prix de son entretien, cela est sans exception. Travailler est donc un devoir indispensable à l'homme social."

Esquisse de rédaction

Hors de la société, l'homme peut se

vouloir asocial, mais au sein de celle-ci, il se doit de travailler pour la construire. De là découle son caractère social. Ainsi pouvons-nous présenter l'assertion de Rousseau.

Cette assertion est-elle justifiée? En d'autres termes en quoi hors de la société l'homme peut-il se vouloir asocial? Pourquoi sa sociabilité exige de lui le travail? Que déduire de cette pensée de Rousseau? Notre analyse s'articule autour des réponses de ces différentes interrogations.

Par nature, l'homme est fait pour vivre en société. Il est un être sociable. Et cette loi naturelle semble à elle seule lui attribuer tout caractère social quelles que soient ses activités. Mais au moment où l'homme choisit de s'isoler de la société, il choisit de se soustraire à toutes ses normes et exigences. A cet effet, il est libre de s'attribuer ses propres, normes de vie puisque ne se sentant pas concerner pas celles de la société. Il devient alors un être asocial c'est-à-dire l'homme qui refuse de s'adapter aux normes sociales. Par là, il nie sa nature sociale et refuse la société. Par exemple dans une société où il est décidé de se vêtir le corps, celui qui cultive le nudisme en refusant de s'habiller se montre asocial. A un autre niveau, un individu qui refuse de construire la société en refusant de travailler quelle que soit la nature du travail (comme le doit tout individu de la société) se montre asocial puisqu'il n'apporte pas sa participation (qui est obligatoire pour tout être social) à l'édification de la société.

Bref, l'homme qui choisit de s'isoler de la société s'érige en un individu asocial

qui nie sa nature social de même que la société. Par ailleurs pourquoi sa sociabilité exige de lui le travail ?

L'homme est celui qui fait la société et partant de là, il n'y a de société sans homme. C'est lui qui la construit et lui donne d'être ce qu'elle est puisqu'organisée selon les besoins et les aspirations de l'homme. En cela, il ressort le caractère social de l'homme. Et cette sociabilité demande de lui le travail, moyen essentiel de construction, d'existence et de survie d'une société et de ceux qu'elle abrite. En fait pour le développement d'une société, le travail de l'homme est indispensable puisqu'il est le seul à pouvoir orienter ses perspectives. En cela, tous les travailleurs, d'une société quelle que soit la nature de leurs activités, participent (efficacement) au développement de leur société. Les impôts prélevés, sur leur salaire sont destinés à la construction des infrastructures sociales. Ce sont leurs réalisations qui font la société. Vu tout ce qui précède, il n'est possible que l'homme social redevienne asocial.

Outre cette justification, le travail reste le moyen de réalisation et d'affirmation de l'homme dans la société, surtout le travail honnête et bien fait. En fait, c'est en travaillant que l'homme gagne son pain en société. Sans le travail qui le lie à la société, il ne saurait s'assurer une vie digne. Vu l'importance de cette activité, l'homme et la société ne sauraient subsister sans le travail. Vu tout ce qui précède, il n'est impossible que l'homme qui refuse le travail se veuille social.

En somme, même si l'homme à par nature une liberté qui lui permet

d'orienter sa propre existence, il ne doit hier son caractère social. Car c'est la sociabilité qui lui confère sa vraie valeur d'homme, sa capacité à intégrer la société, la construire par son travail qui fait de lui un homme digne.

SUJET 30 : "Le retour à l'autorité familiale n'est pas qu'un souhait c'est un besoin" disait en substance Jean PLANCHAIS dans le Monde du 21 Septembre. Qu'en pensez-vous ?

Esquisse de rédaction

Nous nous proposons ici un plan à suivre pour résoudre l'exercice.

1- INTRODUCTION

- Présenter le sujet dans un contexte qui l'éclairé ou permet de le situer.

Vous pourrez par exemple définir "l'autorité familiale (brièvement) ou partir d'une situation qui justifie l'absence de l'autorité parentale".

- Annoncer le sujet (ici, on peut le reprendre parce qu'il est court).

- Poser la problématique

Par exemple : pourquoi le retour à l'autorité familiale est un souhait, ? En quoi ce retour devient-il un besoin ?

Que gagne-t-on à adhérer à cet avis ?

- Annoncer le plan à suivre dans le développement.

2- DÉVELOPPEMENT

Ici, développez vos idées. Vous devez résoudre le problème en donnant des arguments et des exemples convaincants, précis. Vous pouvez par exemple organiser votre développement en trois parties.

- La première partie pourra être la réponse (donnée par des arguments et

exemples) à la 1ère question de la problématique.

- La deuxième partie = réponse à la deuxième interrogation.

- La troisième partie = réponse à la troisième question.

Faire la synthèse de ces trois parties (brièvement).

NB : Attention ! Cette synthèse n'est pas la conclusion.

3- LA CONCLUSION

Ici, il faut dire de façon globale ce qu'on doit retenir de votre analyse, l'essentiel à comprendre.

- Donnez votre position sur l'avis énoncé dans le sujet (de façon précise et concise).

SUJET 31 : REDIGE

«La lutte contre la pauvreté dans notre pays ne peut être efficace sans une intégration véritable de la femme» Qu'en pensez-vous ?

Tous les hommes cherchent à être heureux malgré la diversité des méthodes et quelques fois la divergence des objets désirés. Mais à côté de cette quête de bien-être, il y a la pauvreté qui semble à des moments mettre en veilleuse le bonheur tant convoité par l'homme. Pour éradiquer donc ce fléau certains individus estiment qu'il faut une intégration véritable de la femme dans le tissu social, Ainsi, dans quelle mesure l'insertion de la femme dans la société peut-être un atout favorable pour combattre la pauvreté ? Toutefois n'existe-t-il pas d'autres moyens de lutte contre ce fléau inquiétant ?

L'intégration de la femme dans le tissu

social est dans une certaine mesure une voie sûre pour aller contre la pauvreté. En effet, la femme comme on le dit quotidiennement est l'être dit du sexe faible. Cette faiblesse est aussi bien physique que morale à quelques exceptions près.

La conséquence logique est qu'elle aime les solutions faciles. C'est la raison fondamentale pour laquelle s'adonne très souvent au plus vieux métier du monde qui est la prostitution. Pour aller donc contre ce fléau dégradant pour la gent féminine qui a pour corollaire indignité et pauvreté, il faut créer des petits métiers comme les salons de couture, de coiffure, l'organiser pour le commerce et autres activités pour permettre son épanouissement. C'est donc une manière d'intégrer la femme dans le tissu social et lutter contre la pauvreté. Ajoutons aussi que la lutte contre la pauvreté doit passer par une rééducation de la femme. Car, en éduquant de nouveau la femme non seulement cela revient à intégrer la femme par la bonne voie dans la société mais aussi elle (intégration) permet à cette dernière d'éduquer ses enfants. L'éducation que va recevoir les enfants par le biais de la femme va permettre à ces derniers de marcher avec assurance, le respect d'autrui, d'apprendre les bonnes manières, savoir par exemple que seul le travail libère l'homme du "parasitisme". C'est aussi le lieu de dire que cette vision arrêtera la chaîne de la pauvreté. On comprend aisément pourquoi certains diront: « éduquer une femme revient à éduquer toute une nation ». Nous constatons ici donc que l'intégration de

la femme est un moyen efficient pour combattre la pauvreté. Toutefois, suffit-il d'insérer la femme pour prétendre dominer la pauvreté ? N'existe-t-il pas d'autres moyens de lutte contre la pauvreté ?

Si l'intégration de la femme peut permettre de battre en brèche la pauvreté, force de reconnaître qu'il existe d'autres moyens de lutte contre ce mal. L'hygiène économique : répartir les biens au seul mérite donc la bonne suivie des moyens dont dispose l'Etat. Dans ces conditions la pauvreté se veut un leurre et le développement une réalité. Chacun doit donc atteler son char à une étoile c'est-à-dire être porteur d'un idéal. Il faut donc respecter la fameuse formule de RAOUL FOLLEREAU qui dit: « être heureux, c'est fuir des heureux ». Il ne faut donc pas s'emparer de fortune illicite hors de proportion à notre revenu réel. A côté de cette bonne gouvernance, il faut une réorientation de l'enseignement et de l'éducation. En effet, ils prennent d'autres tournures dans les pays africains comme le notre. L'enseignement et d'éducation poursuivis dans l'esprit et au rythme hérités de la colonisation n'ont aucune chance de devenir la condition essentielle du développement économique et social dans la mesure où l'instruction continue d'être dispensée comme un moyen de quitter la condition paysanne au profit d'un emploi de bureau. On doit instruire, éduquer dans l'esprit que le citoyen puisse lui-même s'installer à son propre compte. C'est de cette seule façon que nous arriverons à établir la solution de

continuité d'avec la pauvreté. Il existe donc d'autres moyens pour lutter contre ce mal.

Si l'on admet que l'intention de conclure comporte l'idée de mettre un point terminal au débat, une analyse sur les moyens de lutte contre la pauvreté ne comporte pas de conclusion. Nous avons constaté que certes l'intégration de la femme peut permettre de lutter contre la pauvreté. Mais, à côté de ce moyen il y a en d'autres. Pour notre part, il faut encourager le citoyen au travail. Seul le travail paie.

Sujet 32 : les problèmes de l'explosion démographique, leurs conséquences et leurs solutions pour les pays du tiers monde.

Corrigé :

Parmi les fléaux de notre siècle, les problèmes de l'explosion démographique ont occupé une place de choix dans les stratégies de développement. En effet, dès les premières phases du développement, les politiques natalistes ont été encouragées. Mais depuis les années 70 et 80, la tendance a été la mise en place de politiques antinatalistes. Quelles sont les motivations derrière ce changement d'attitude ?

Particulièrement, quelles sont les conséquences et les solutions à l'explosion démographique dans les pays du Tiers Monde ?

Nous répondons à ces interrogations en présentant d'abord les conséquences de l'évolution démographique ; puis, les solutions à ce problème.

I- L'explosion démographique constitue l'accroissement démesuré du nombre d'individus à nourrir.

Les conséquences d'un tel phénomène sont nombreuses.

Dans un aspect positif non important, l'augmentation de la population dans les pays en voie de développement constituait la création de main d'œuvre valide pour satisfaire la vocation agricole de ces pays. Cet esprit a forgé une mentalité en faveur de l'encouragement des naissances dans cette partie du monde. Cependant, l'impact négatif de ce boom démographique reste certain.

En effet, l'accroissement des naissances constitue un problème sérieux de développement dans les pays en voie de développement.

Particulièrement, l'Etat doit faire face aux problèmes d'alimentation, d'éducation, de santé et de gestion des ressources humaines. Les recettes publiques s'amenuisent les Etats - de nos pays éprouvent des difficultés à trouver de quoi se nourrir aux populations; et à construire des écoles et des centres de Santé pour celles-ci.

Au plan macro économique chaque citoyen souffre de l'explosion démographique. Ce mal se pose en termes de vivres ; de logements du monde étant relativement faibles par rapport à ceux des pays industrialisés, les chefs de ménage ou d'exploitation, éprouvant des problèmes sérieux à nourrir, soigner et scolariser leurs-nombreux enfants. Cela est d'autant vrai que les problèmes de famine de santé et d'éducation se posent encore avec acuité dans les pays tiers monde.

II- Quelles peuvent être les solutions à cette explosion dans ces pays ?

Les propositions à faire interpellent les Etats, les organisations internationales et chaque habitant à entreprendre des mesures visant à réduire ou à stabiliser les naissances. Au niveau des Etats, ils doivent mettre en place au niveau des ministères de santé, de véritables politiques antis natalistes. Il s'agira par exemple d'encourager l'utilisation des pilules et des préservatifs (rapports sexuels protégés, au niveau des populations procréatrices). Des campagnes d'explication, de sensibilisation et de vulgarisation sont nécessaires pour transmettre ce message et le rapprocher des habitants.

A cet effet, des projections de fils sur les méfaits de la démographie pourront mieux matérialiser les changements de mentalité des populations.

Au niveau de chaque citoyen, il s'agira de prendre en compte avec réalisme les problèmes dus à l'explosion démographique chacun devra changer de mentalité en faveur des naissances en ne faisant plus des enfants en nombres. En particulier, la quantité (le grand nombre) doit être banni au profit de la recherche de la qualité (le succès, la réussite). Chacun devra intégrer cette façon de faire dans son foyer, son exploitation ou son ménage. Au niveau des institutions internationales et régionales, sous-régionales (OMS, PNUD, UNICEF etc.) nous le savons, elles se font toujours prononcées en faveur d'un contrôle des naissances. Cependant, cette pratique doit, tout en se poursuivant, multiplier les campagnes de sensibilisation de la jeunesse, des

femmes et de vieilles personnes. En particulier, elles devront entreprendre des actions concrètes de projections de films ; de distribution de posters, de préservatifs ; d'éducation sexuelle auprès des populations concernées. En définitive, les pays du tiers monde souffrent cruellement de l'explosion démographique. Cette souffrance se pose en termes d'accroissement des dépenses publiques de santé, d'éducation, d'habitation, d'alimentation etc.

Face à ces problèmes, ces Etats et les institutions locales et internationales doivent avoir des initiatives plus hardies en faveur de la rééducation ou du contrôle des naissances. De véritables politiques populationnistes durables et stables apparaissent nécessaires.

Sujet 33 : l'exode rural en Côte d'Ivoire : les causes, conséquences et solutions

L'amélioration des conditions de vie de chaque citoyen a toujours été un objectif capital pour la réussite économique et sociale d'un pays. Dans cet esprit, le départ massif des peuples du milieu rural vers le milieu urbain souvent constaté en Côte d'Ivoire interpelle décideurs, ONG et Institutions internationales, populations locales, monde rural, etc. Mais en fait, quelles sont les causes, les conséquences et les solutions à ce phénomène d'exode rural ? Nait-il ou favorise-t-il le développement ?

Pour répondre à ces préoccupations, nous présentons successivement les origines (causes), les conséquences et les solutions à ce départ massif entre

villages et villes.

I- L'exode entre le monde rural et le milieu urbain s'explique par le fossé béant qui existe entre l'environnement rural et la vie urbaine. Avec l'évolution de l'humanité de la science, de la technologie, etc. l'homme au milieu villageois s'est trouvé en marge de celui vivant en ville.

Ce constat reste caractéristique au niveau de la jeunesse que des autres groupes des populations. La première explication est que l'homme du village, surtout la jeunesse manque d'éléments de loisirs ? Et divertissements (foyers de jeunes, bars, -etc.) La recherche de ces éléments les conduit à migrer ? Vers la ville dotée de ces moyens.

Aussi dans le monde rural, l'activité essentielle des habitants reste l'activité agricole, dure très pénible et contraignante pour cette jeunesse. Afin de fuir ces conditions nuisant à leur réalisation, les hommes du monde rural en quête d'emplois rémunérateurs dans le secteur industriel et des services de la ville, se déplacent. Enfin, la volonté d'améliorer leurs conditions de vie (habillement, habitation, santé, etc.) conduit au départ des jeunes des villages vers les villes.

II- Les conséquences de ce départ massif du monde rural vers le monde urbain sont diverses

Les plus importantes se résument comme suit :

Nous avons d'abord, le manque ou l'insuffisance de bras valides pour le travail de la terre. En effet, le départ de la jeunesse qui constitue le socle du monde rural crée un déficit de main d'œuvre -valide pour le travail de la

terre. Le résultat immédiat est la baisse de la productivité agricole globale. Et comme le secteur agricole a été choisi comme le pilier du développement économique et social du pays, la faiblesse de la production agricole va se répercuter sur les autres secteurs économiques. Toute chose égale par ailleurs, le manque de vivres et de produits de rente crée un problème d'insuffisance alimentaire et une faiblesse des recettes d'exportation. Enfin, les difficultés de financer les investissements publics mettent le pays en retard. C'est cette situation qui s'est créée dans les années 80 en Côte d'Ivoire. En effet, cette période a été marquée par les difficultés rencontrées par l'Etat pour poursuivre ses nombreux programmes d'investissements publics, du fait de la faiblesse de la production agricole et surtout aussi des difficultés liées à la détérioration sans cesse croissante des prix des produits de rentes.

III- Les solutions à cet exode rural vont d'actions d'intérêt général et d'actions coordonnées et spécifiques à chaque région.

Dans une perspective générale, l'Etat doit créer des pôles de développement dans les dix directions administratives du pays. Ces implantations industrielles devront rétablir l'équilibre entre les régions de savane et de forêt. En particulier, il devra encourager la production de culture phares dans chaque région, culture autour de laquelle se créera le pôle de développement. Enfin, il s'agira pour l'Etat de d'intrants relativement souple et attrayante. Dans le cadre d'actions spécifiques les

cadres et responsables politiques locaux doivent favoriser la création de foyers attrayants pour la jeunesse.

Dans cet esprit, il s'agit de la création de foyers de jeunes, de maison de culture, de centre d'éducation adulte, de terrain de football, de lieux de loisirs et de divertissement.

En définitive, les pays du tiers monde souffrent cruellement de l'explosion démographique. Cette souffrance se pose en termes d'accroissement des dépenses publiques de santé, d'éducation, d'habitation, d'alimentation etc.

Face à ces problèmes, ces Etats et les institutions locales et internationales doivent avoir des initiatives plus hardies en faveur de la rééducation ou du contrôle des naissances. De véritables politiques populationnistes durables et stables apparaissent nécessaires.

En effet, à cause des difficultés foncières, il est difficile aux populations d'obtenir des terres pour les pratiques agricoles. La conséquence reste la baisse significative de la production agricole, vivrière et de rente. Ce qui expose tout un chacun à l'insuffisance alimentaire, à l'aide alimentaire et à l'emprunt extérieur. Aussi, les difficultés d'obtenir un nouvel emploi lucratif dans le nouveau site sont responsables de cette baisse du pouvoir d'achat et de ses conséquences sur le niveau de vie des populations déplacées.

Au plan socioculturel, il s'agit de dégradation réelle des conditions de vie des populations. Les problèmes de logement, d'habillement, d'alimentation et de santé sont les plus importants à

ce niveau. L'ampleur de ces problèmes ne cesse d'interpeller de nos jours, les Etats, la Communauté internationale (ONG, Institutions de réfugiés etc.).

A ces difficultés, il faut adjoindre la perte des valeurs culturelles du fait de la pauvreté relative empêche les populations déplacées à promouvoir leur milieu. Au total, les mouvements migratoires des populations du monde entiers s'inscrivent dans les perspectives de gouverner par les dirigeants des partis politiques. Ce constat est valable pour le monde en développement notamment pour l'Afrique.

Les conséquences de ces mouvements restent essentiellement la faible contribution productive agricole et la dégradation sensible des conditions de vie des populations déplacées.

Face à ces problèmes, la réaction de la communauté internationale a été sans appel surtout, dans le contexte de l'aide alimentaire aux réfugiés créée.

Mais au fait, cette communauté internationale n'a-t-elle pas une responsabilité dans la connaissance de ces mouvements migratoires en Afrique ou ailleurs ?

Sujet 34: banditisme et criminalité en côte d'ivoire : les causes, conséquences et solutions

La recrudescence de la criminalité et du banditisme dans nos quartiers, dans nos villes et sur les voies publiques est de nos jours, une chose qui préoccupe l'Etat, la communauté internationale et tout citoyen.

Cette situation est d'autant plus alarmante qu'elle réveille la réflexion

de tous, afin de déterminer ses causes, ses conséquences et proposer des solutions.

Dans ce sujet, nous analyserons, successivement ces trois éléments.

Le banditisme et la criminalité sont les différents maux causés par les voleurs, les bandits et des citoyens de mauvaises intentions sur des tiers. Ces méfaits vont des tueries de personnes lors de barbaries entre ces individus, des hold-up dans les boutiques, les banques ou autres lieux, aux cambriolages des cours à domicile aux attaques sur la voie publique (agressions) et sur les voies routières. Les causes de ces façons de se comporter sont nombreuses. Mais, les plus importants peuvent se résumer comme suit.

L'Etat de pauvreté relative de cette frange de la population est responsable de ces maux sur la société. En effet, du fait des difficultés à obtenir un emploi régulier et rémunéré, des individus se livrent à ces diverses attaques afin de satisfaire leurs désirs nombreux et matérialistes.

En deuxième temps, la recherche de la facilité par la jeunesse, conduit à ces actes malheureux.

Aujourd'hui, les jeunes apparaissent très paresseux et ne veulent ménager d'aucun effort pour obtenir un emploi public, privé ou libéral ils refusent de développer l'initiative privée et attendant tout de l'Etat, ainsi, on les voit moins dans les emplois demandant quelques efforts (industries, agriculture, etc.) que dans ceux moins pénibles. Et surtout, ils sont nombreux à ne vouloir rien faire, mais qui attaquent les personnes et les biens

pour satisfaire leurs désirs pressants. Enfin, plusieurs éléments de trouvent plus ou moins responsables de la recrudescence dans nos cités du banditisme et de la criminalité. Il s'agit par exemple, faible niveau d'instruction et d'éducation faisant que, une fois déscolarisés, ces jeunes ne veulent plus obtenir des travaux pénibles.

Aussi, le passage des films d'action à la télévision ou au cinéma des éléments de pratique courante pour forger cet état d'esprit à la jeunesse. Ces images réveillent en la jeunesse un esprit barbare, un esprit combatif et guerrier.

Enfin, la prolifération des buvettes, bars et maquis dans les quartiers poussent la jeunesse une fois possédant de l'argent à s'y rendre, alors que ces lieux sont des nids où se développent le banditisme et la criminalité.

Le rôle des associations régionales s'inscrit dans ce sens, en particulier celles-ci devront raffermir les relations entre ressortissants d'une même région afin de mettre en place des actions coordonnées dans le sens du développement de la région.

En résumé, l'exode rural en Côte d'Ivoire a occupé une place de choix au cours des premières décennies après l'année 1960. Cet exode entre villages et villes a été créé autour des cultures d'exportations et industrielles. En effet, les bras valides des régions de savane, en quête d'activités agricoles rémunératrices se déplaçaient vers les zones des forêts, productrices de café, cacao, etc. Cette vague de mouvement a même créé un exode sous régional du Burkina-Faso, du Mali

et du Niger en direction de la Côte d'Ivoire.

Les conséquences de ce déplacement entre zones ont été le manque d'hommes actifs pour le travail agricole surtout dans les zones de savane. La création de la culture du coton dans la savane du nord et du Centre et les quelques pôles de développement n'ont pas suffi à arrêter complètement ce mouvement.

Pour ce qui concerne les mouvements entre villes et villages afin d'obtenir travail lucratif, l'arrêt des programmes d'investissements publics a été préjudiciable au développement de chaque région et donc au mouvement. Enfin, la politique de retour à la terre lancée dès 1985 n'a pas donné des résultats escomptés. Ainsi, cet exode rural reste un domaine interpellant tous.

SUJET 35 : «Le civisme fait la puissance d'une Nation car il détermine une autorité durable à l'Etat et oriente la jeunesse vers des principes supérieurs».

Appréciez cette affirmation.

INTRODUCTION

Le sens du devoir et de la responsabilité fait grandir une nation ; c'est le civisme. C'est bien ce qu'exprime l'auteur quand il affirme que le civisme fait la puissance d'une Nation car il détermine une autorité durable à l'Etat et oriente la jeunesse vers des principes supérieurs.

Le civisme détermine une autorité durable à l'Etat

Le civisme oriente la jeunesse vers des principes supérieurs.

DEVELOPPEMENT

I- LE CIVISME DÉTERMINE UNE AUTORITÉ DURABLE À L'ETAT

Habité par le sens du devoir, le citoyen se sent lié par le devoir d'obéissance et de respect de la norme fondamentale de son pays qui est la constitution. Or respecté la constitution c'est reconnaître son autorité, sa légalité avec tout ce que cela implique. Et comme la constitution est la norme de référence de tout Etat, alors le § civisme qui habite le citoyen d'un Etat va ainsi accorder une autorité durable à l'Etat à travers sa constitution.

L'opérateur économique qui paye ses impôts et taxes garantit à l'Etat de pouvoir s'occuper de ses devoirs envers le citoyen :

la liberté

la sécurité

la santé

l'éducation

l'emploi

l'information

Le sens de la responsabilité qui découle du civisme exige le respect des institutions de l'Etat et des personnes qui le dirigent. En le faisant, l'individu garantit, une autorité durable à l'Etat. C'est ainsi que le simple respect du chef de l'Etat et à la présidence, institution qu'il dirige, assure une grande tranquillité à l'Etat. Le civisme garantit et détermine une autorité durable à l'Etat.

Le sens élevé du civisme qui ne tient point compte de considérations ethniques, tribalistes, détermine une autorité durable à l'Etat en ce sens qu'il assure la paix.

II- LE CIVISME ORIENTE LA JEUNESSE VERS DE PRINCIPES SUPERIEURS

Une jeunesse, habitée par le civisme, reconnaît tout d'abord l'autorité de la constitution, des institutions et des autorités du pays. Or, avoir en vue tout cela, c'est tendre vers des principes supérieurs.

Par la culture du civisme, la jeunesse se crée un cadre agréable à son épanouissement, ce qui implique bien entendu un brassage de cultures et d'idées allant dans le sens de la paix

et de diversité culturelle et intellectuelle ; chacun ayant souci de partager aux autres son savoir.

Le civisme crée le sens élevé de l'amour du travail et cette jeunesse consciente marque du sceau du civisme va s'atteler au travail pour son épanouissement personnel, pour la croissance économique de son pays, pour la puissance économique-politique de l'Etat. A ce niveau, la paresse disparaît pour faire place à la bravoure et au courage.

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

QUELQUES SUJETS DE REFLEXION POUR VOUS EXERCER

SUJET 1:

La pandémie de coronavirus est bien plus qu'une crise sanitaire.

SUJET 2:

Comment le COVID-19 va-t-il affecter le monde du travail?

SUJET 3:

Quel a été l'impact psychologique du confinement ?

SUJET 4:

Le Covid-19 a provoqué une crise sanitaire sans précédent. Quelle leçon l'Afrique dit-elle en tirer quant au financement de son secteur de santé ?

SUJET 5:

Quel regard posez-vous sur la crise économique que va engendrer le Covid-19 pour des pays à la lisière de l'émergence comme le Maroc et pour les autres pays africains ?

SUJET 6:

« Le Covid-19 peut aider les économies africaines à se réinventer »
Pour Papa Demba Thiam, au-delà de sa dimension de crise sanitaire et économique, le Covid-19 pourrait ouvrir de nouvelles perspectives à l'Afrique.

SUJET 7:

La question de la place de l'État par rapport à l'économie a été reposée du fait de l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur les appareils de production, de création de richesses, mais aussi

de maintien du service public. Où et comment situeriez-vous le rôle et l'action des États africains dans un contexte où le secteur informel est le principal employeur du continent ?

SUJET 8:

« Le Covid-19 aura eu comme vertu psychologique de décomplexer les Africains » Selon le Secrétaire exécutif de l'Agence de développement de l'Union africaine, Ibrahim Assane Mayaki

SUJET 9:

Cette crise du Covid-19 a révélé une faiblesse structurelle de nos économies avec un secteur important mais non maîtrisé : l'informel, qui emploie plus de 80 % de la population.

Quelle stratégie doit-on envisagée pour faire de cette dynamique économique inclusive un des atouts de l'Afrique ?

SUJET 10:

La crise du Covid-19 a révélé la nécessité pour l'Afrique de travailler à plus de création de valeur sur place pour profiter au maximum de ses matières premières. Quelles initiatives pourraient être montées autour et avec l'AUDA-Nepad pour bâtir un programme de vrai new deal en la matière pour l'Afrique et le mettre en œuvre ?

SUJET 11 :

L'ouverture au commerce internationale est-elle avantageuse pour les pays en voie de développement ?

SUJET 12 :

Les investissements directs étrangers (IDE) peuvent-ils contribuer à la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire ?

SUJET 13 :

La croissance économique est-elle compatible avec le développement durable ?

SUJET 14 :

Comment expliquer la faible participation des pays du tiers-monde dans les relations économiques internationales ?

SUJET 15 :

Les réseaux sociaux fragilisent-ils la cohésion sociale ?

SUJET 16 :

Zéro grossesse dans les établissements scolaires en Côte d'Ivoire est-ce possible ?

SUJET 17 :

Peut-on lutter efficacement contre le travail des enfants en Afrique ?

SUJET 18 :

Peut-on éradiquer le phénomène des microbes en Côte d'Ivoire ?

SUJET 19 :

Quels sont les enjeux de l'économie bleue pour les pays africains ?

SUJET 20 :

Quels sont les enjeux du dividende démographique pour les pays africains ?

SUJET 21:

Montrez que le travail en toutes les situations est nécessaire à la dignité de l'individu, au développement de sa personnalité, à la sécurité de son avenir *et à la prospérité du pays.*

SUJET 22:

Quelle est la responsabilité et le rôle de la jeunesse dans le développement de notre pays ?

SUJET 23 :

«Une Nation se trouve toute entière dans sa jeunesse». Commentez et discutez cette phrase.

SUJET 24

On a coutume, de plus en plus de parler de «crise de jeunesse». En partant d'exemples puisés aussi bien en Côte d'Ivoire que dans d'autres pays.

Expliquez les origines, les causes et les conséquences de cette crise.

SUJET 25:

Que pensez-vous de la mécanisation de plus en plus poussée de la vie ? Est-elle un facteur de progrès et de morale ?

SUJET 26:

Montrez dans quelle mesure la révolution industrielle est responsable des déséquilibres et des ruptures actuelles qui menacent l'humanité. Quelles solutions proposez-vous ?

SUJET 27:

«Le progrès technique mis à la disposition de l'esprit représente un formidable facteur de liberté; mais si nous n'y prenons garde, il peut devenir un facteur d'oppression». Commentez cette assertion.

SUJET 28 :

«La culture est un facteur de la paix». Qu'en pensez-vous ?

SUJET 29:

Une personnalité publique a dit récemment : «Souscrire à l'idée que le mécontentement conduit à la violence, c'est nier la démocratie; qui est précisément le système permettant de pallier le mécontentement sans luttes armées». Commentez et discutez.

SUJET 30:

Un homme d'Etat contemporain a dit : «Dès qu'une force (...), dès qu'un égard pour le bien commun, il introduit la violence dans la société. Et tôt ou tard, il la subira à son tour». Qu'en pensez-vous ?

SUJET 31:

Les mesures de protection de l'environnement destinées à conduire les puissances nées du développement

économique, sont-elles à votre avis, susceptibles d'entraîner ou de ralentir ce développement ?

SUJET 32 :

«Pour être un homme au plein sens du terme, l'homme a deux devoirs à concilier. Faire bien son travail et être sociale». Expliquez et discutez.

SUJET 33 :

Doit-on a priori exclure la violence comme moyen de parvenir à la liberté et à la justice sociale ?

«La liberté n'est pas un privilège, mais une épreuve». Qu'en pensez-vous ?

SUJET 34 :

La pluralité des opinions est-elle la condition de la démocratie ?

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Tuo Yetilet, *Sciences économiques et sociales (Série B)*, Le Best, K.Rol-Editions, 2018

Tidjane Thiam, Donald Kaberuka, Vera Songwe, Strive Masiyiwa, Louise Mushikiwabo et Trevor Manuel, Suspension de la dette de l'Afrique : un bon début du G20, mais il faut faire plus, Jeune Afrique, 2020; <https://www.jeuneafrique.com/930853/economie/tribune-suspension-de-la-dette-de-lafrique-un-bon-debut-du-g20-mais-il-faut-faire-plus/> consulté le 20/04/2020 ;

Entretien de Papa Demba Thiam à le Point , Propos recueillis par Malick Diawara https://www.lepoint.fr/afrique/le-covid-19-peut-aider-les-economies-africaines-a-se-reinventer-31-03-2020-2369643_3826.php

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

K.Rol-Editions, plus qu'une référence,
un guide pour la réussite à vos concours.

Depuis 20 ans.

Service commercial

05 88 28 22

Ablainian.com
Nos produits, vos solutions!